L'HEBDO D'INFORMATION AGRICOLE ET RURALE DE BOURGOGNE

Terres de Bourgogne

N° 1340 - VENDREDI 18 SEPTEMBRE 2015 2 €

www.agribourgogne.fr ISSN 1776-0224

METAL CONSTRUCTION
Philippe SIMONNET



• Bardage bois
• Panneaux préfabriqués
• Aménagement intérieur
• Bâtiments Agricoles et Industriels

58000 Saint Eloi
Tel : 03 86 57 24 57 - Port. : 06 76 45 76 48
philippe.simonnet6@wanadoo.fr
metalconstruction.fr

Fièvre catarrhale ovine

La lutte s'organise

Alors que les exportations de broutards d'automne battaient leur plein, l'annonce d'un foyer de FCO dans l'Allier a plongé les professionnels dans la consternation. La lutte – sur le front sanitaire comme sur le front économique – s'organise pour limiter au maximum les impacts de cette nouvelle menace qui plane sur l'élevage régional, alors que les quatre départements de Bourgogne en supportent déjà les effets immédiats.

Pages 3 et 8

Encartés avec cette édition: Duraplas (21) et Mongin Assurances (sur certains cantons du 89)

Côte d'Or

› "Nos fermes ont la cote"

Heureux qui communique



Nièvre

› Vendanges dans la Nièvre

Potentiel très prometteur !



Yonne

› Union Charolaise Croissance

On n'a pas tous les jours 30 ans...



Votre partenaire de manutention

Profitez des derniers modèles sans AD Blue



■ Dans la gamme JCB Agri, il y a forcément le TÉLESCOPIC ou l'agro-chargeuse qui correspond à votre exploitation :
■ 41 modèles et versions à châssis rigides et articulés, de 35 à 230 cv

G. BUCHEZ 03 86 20 17 38 JCB AGRI

La Forêt d'Othe
Bâtiments Bois adaptés aux professions agricoles

• Lamellé-Collé
• Traditionnel
• Charpentes bois
• Maisons individuelles
• Ossature bois

Zone d'activité limitée à l'Yonne et l'Aube



Devis et 1ère étude gratuits
Bâtiment clefs en main

Pour production électrique : étude et pose de centrales photovoltaïques.

6, route des Chenevières • 89570 TURNY
03 86 35 29 52
contact@laforet-dothe.com • www.laforet-dothe.com

Sommaire

Côte d'Or
04 • Cultures d'été : Grosse casse annoncée
05 • Portes ouvertes: Ils communiquent auprès du grand public
06 • Trait Auxois : La victoire pour Florian Bizouard
07 • Rentrée scolaire : Prêtes à bosser

Nièvre
08 • Fièvre catarrhale ovine (FCO) : Le coup de bambou !
09 • National Charolais : La Sarthe a fait "rillette" aux Nivernais
10 • Concours régional Percheron : Une histoire de passionnés
11 • Le ban a été levé mercredi 9 septembre : Vendanges précoces, potentiel très prometteur !

Yonne
12 • Agriculture bio : Des produits locaux pour la restauration scolaire
13 • Chambre d'agriculture : Une session de rentrée dédiée à l'élevage
14 • Union Charolaise Croissance : On n'a pas tous les jours 30 ans…
15 • Cave Bailly-Lapierre : "pressé" d'entamer les vendanges…

France-Monde
17 • Commerce : La plate-forme France Viande Export, bientôt opérationnelle

Cultures
18 • Colza d'hiver : Que faire quand les insectes d'automne résistent aux pyréthrinoïdes?

Elevage
19 • Sécurité en élevage : Une trame de document unique pour faciliter le travail des éleveurs et des techniciens

Infos Services
22 • Analyses et tendances
24 • Petites annonces
27 • Annonces légales
31 • Paroles de jeunes

Terres de Bourgogne
Les Jardins d'Octobre - 4 rue Davout
BP 77 409 - 21 074 Dijon cedex
Tél. 03 80 78 90 40 - Fax. 03 80 70 08 02

Éditeur : SEP DE BOURGOGNE (Société d'édition et de publication de Bourgogne).
SARL au capital de 139 231 E (Création 1989, pour une durée de 99 années) RCS B. 351 475 504
• Gérante et Directrice de publication : Mauricette Besançon •

Rédaction mail: redaction@terres-de-bourgogne.net
• Rédactrice en chef : Anne-Marie Klein - am.klein@terres-de-bourgogne.net
• Secrétaire de rédaction : Frédéric Duclos - f.duclos@terres-de-bourgogne.net
Publicité mail: pub@terres-de-bourgogne.net
• Locale et régionale: Jean-Yves Blondat - mail: pub@terres-de-bourgogne.net
• Nationale: SAS Réussir 94 266 Fresnes - Tél. 01 49 84 03 30

Commission paritaire des journaux et publication 0516 T 88045 - ISSN : 1969-8232
Dépôt légal : mois de parution.
Tirage moyen par numéro : 6 500 ex. Prix au numéro : 2,00 €
Imprimeries: IPS - ZA du Chant des Oiseaux - 80800 Fouilloy
AgriBourgogne.fr



Point de vue de Jean-Pierre Fleury, pr

Ça bouge

N'écoutons plus les prêcheurs c en cours de ferme !

Alors que nous sommes une nouvelle fois confrontés à la FCO qui va exiger de trouver les moyens pour limiter au maximum les entraves au commerce et notamment l'expédition des broutards vers le sud de l'Europe, la FNB souhaite vous remercier de l'appui que vous avez apporté par votre mobilisation depuis le mois de mai dernier. A ce jour, il nous paraît important de dresser un point de situation des avancées obtenues et surtout de définir le cap pour les mois à venir.

Le syndicalisme exige ténacité et persévérance. Il faut créer le mouvement, l'inscrire dans la durée, puis le consolider. C'est ce que nous vous proposons.
Concernant les mesures d'urgence, il y a de réelles avancées qui demeurent à concrétiser, notamment l'année blanche, demande portée depuis plusieurs années par la FNB et enfin obtenue par la FNSEA. Dans chaque département, nous demandons aux organisations professionnelles de s'organiser pour que tous les éleveurs qui en font la demande puissent accéder au dispositif du report d'annuités en fin de tableau, conformément aux annonces du Premier Ministre du 3 septembre. Attention de ne pas occulter les dettes fournisseurs qui nécessitent également d'être traitées !
Par ailleurs, où en sommes-nous de l'application des accords du 17 juin 2015 ?
Contrairement à ce que l'on nous dit tous les jours, la hausse des prix, c'est possible !
La pression que nous avons exercée sur les opérateurs pour obtenir un juste prix a permis d'éviter l'effondrement des cours à la suite de la crise grecque. Les entreprises, d'ailleurs ne s'y sont pas trompées et leur volonté, depuis début septembre, de renier leurs engagements pris devant un ministre de la République illustre parfaitement la situation.Le médiateur nommé par le ministre doit dire la vérité. Globalement, la grande distribution a respecté ses engagements. Où est passé l'argent qui était destiné aux éleveurs ?

> *"La bataille pour obtenir le prix juste demeure donc notre première priorité. Il faudra plus cibler nos actions"*

La bataille pour obtenir le prix juste demeure donc notre première priorité. Il faudra plus cibler nos actions syndicales pour gagner en efficacité. Blocages d'abattoirs ? Boycott des marques industrielles qui ruinent un peu plus les éleveurs jours après jour ? Nous sommes également convaincus qu'il est nécessaire que les producteurs soient à la table des négociations commerciales entre GMS et industriels. A défaut, les éleveurs demeureront immanquablement la variable d'ajustement des arbitrages de l'aval.
Grâce à vos actions, enfin le logo «Viande de France» qui porte des valeurs (origine, qualité sanitaire, bien-être animal, normes environnementales, respect du salaire minimum) est utilisé comme signe de l'origine. Il aura fallu un an et demi pour y parvenir !

La valorisation de l'ensemble de nos viandes impose également une remise en cause immédiate des appels d'offre de la restauration collective (cantines scolaires et des Administrations, hôpitaux, Armées, maisons de retraite) approvisionnée à plus de 70% en viande d'importation. A la veille d'échéances électorales dans nos Régions, nous demandons aux éleveurs de juger les candidats sur leurs engagements à ce sujet.

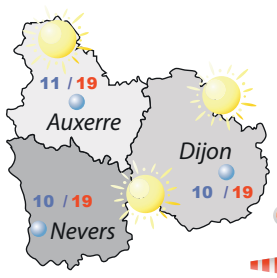
Dans la feuille de route issue de la table-ronde du 17 juin, un autre

Dijon Céréales vous présente la météo de la Bourgogne du 18 au 27 septembre

Météo de la Bourgogne

Prévisions Météo à 8 jours
0892 46 38 36
0,34€ ttc/min
www.agate-france.com
AGATE ADDIME — AIDE À LA GESTION ADAPTÉE AU TEMPS ET À L'ENVIRONNEMENT

Vendredi 18 Septembre

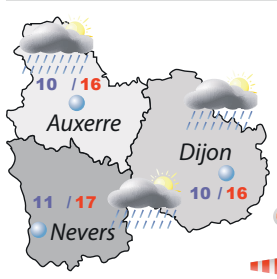


Ensoleillé
Un temps agréable et bien ensoleillé en perspective. Les vents souffleront modérément.

T° mini : 9 à 11 °C
T° maxi : 18 à 20 °C
Vents : Sud-Ouest 40 km/h

Ste Nadège
Soleil : 07:28 - 19:54
Lune : 12:23 - 22:30

Samedi 19 Septembre

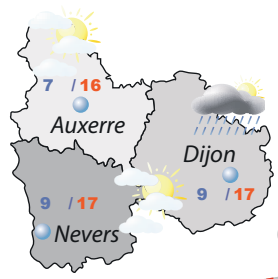


Averses
De nombreuses averses sont attendues. Les températures seront en légère baisse l'après-midi.

T° mini : 9 à 11 °C
T° maxi : 16 à 18 °C
Vents : Ouest 20 km/h

Ste Emilie
Soleil : 07:29 - 19:52
Lune : 13:21 - 23:08

Dimanche 20 Septembre



Mitigé
Ce dimanche sera partagé entre de belles éclaircies et de rares averses. Les vents souffleront modérément.

T° mini : 6 à 8 °C
T° maxi : 16 à 18 °C
Vents : Nord-Nord-Ouest 10 km/h

St Davy
Soleil : 07:30 - 19:50
Lune : 14:18 - 23:53

Prévisions à 7 jours

Lundi 21 au Mercredi 23 Septembre :

Un ciel nuageux en perspective.

Vents : Nord à 20 km/h
T° mini. : 8 à 14 °C T° maxi. : 17 à 19 °C

Jeudi 24 au Dimanche 27 Septembre :

De belles éclaircies sont attendues pour ces prochains jours.

Vents : Nord-Nord-Est à 40 km/h
T° mini. : 7 à 13 °C T° maxi. : 18 à 20 °C

clin d'œil



résident de la FNB

!

de misère

sujet prend corps enfin : l'exportation. La plateforme «Viande de France export» devrait être opérationnelle au courant de mois d'octobre. Elle réunit déjà plus d'une vingtaine d'entreprises. Bien évidemment, ce n'est pas la signature des statuts d'une société qui règlera tout.

Mais un nouvel état d'esprit émerge qui ouvre la voie à l'apprentissage de nouveaux savoir-faire et surtout à l'envie de faire. Il n'y a pas de conquêtes possibles sans esprit conquérant !
Enfin, de son côté, l'interprofession a engagé les différents travaux listés dans la feuille de route du 17 juin. Parmi ceux-ci, figure la segmentation rénovée du produit viande associée à un socle qualitatif de base rehaussé, qui a pour objectif de proposer une offre plus lisible pour le consommateur.

Alors…

• Combien de temps, nous Éleveurs, allons supporter des Pouvoirs Publics qui savent et ne disent rien ?

• Combien de temps, nous Éleveurs, allons supporter le non-déréférencement, dans les rayons de la grande distribution, des entreprises industrielles qui nous ruinent ?

• Combien de temps, nous Éleveurs, allons supporter des cotations manipulées par les entreprises ?

• Combien de temps, nous Éleveurs, allons supporter des entreprises qui renient leurs engagements ?

• Combien de temps encore…

C'est à vous d'en décider !

JEAN-PIERRE FLEURY,
PRÉSIDENT DE LA FNB

Fièvre catarrhale ovine (FCO)

Joël Limouzin *«Nous devons impérativement préserver les circuits commerciaux»*

Interview de Joël Limouzin, vice-président de la FNSEA, responsable du dossier sanitaire.


Photo: Vendée Agricole

Le Comité national d'orientation de la politique sanitaire s'est réuni le 14 septembre. Quelles ont été les mesures proposées ?
JL : *«Dans l'immédiat il faut procéder à l'identification des cas et bloquer la circulation des animaux à partir des élevages contaminés puis élargir le périmètre de protection et de surveillance chaque fois qu'un nouveau cas est diagnostiqué, conformément à la réglementation. Mais je ne cache pas que notre priorité, à ce stade, est de mettre tout en œuvre pour préserver les courants commerciaux et notamment l'exportation de broutards et de gros bovins vivants ainsi que des reproducteurs. C'est la raison pour laquelle nous avons décidé de mettre en œuvre une politique de désinsectisation des élevages et de vaccination des animaux. Nous disposons de 1,3 million de doses de vaccins qui seront réservées en priorité aux animaux exportés. A commencer par ceux qui se trouvent dans les centres d'allotement et qui sont actuellement en quarantaine. Le problème est moins prégnant pour les animaux destinés à l'abattage, notamment pour ceux qui seront abattus dans la zone de protection et de surveillance. La maladie n'est pas transmissible à l'homme et elle n'affecte pas la qualité de la viande et du lait qui restent consommables».*

Comment va s'organiser la vaccination ?
JL : *«Le protocole de vaccination prévoit deux vaccinations à 20 jours d'intervalle plus une vérification 60 jours plus tard. Nous ne pouvons accepter 80 jours de blocage. Aussi avons-nous décidé d'engager des négociations avec nos partenaires commerciaux pour aménager le protocole de façon à pouvoir libérer les animaux une fois la deuxième vaccination réalisée. Nous estimons qu'il y a aussi des cas de FCO dans d'autres pays et qu'il faudra vivre avec. C'est la raison pour laquelle nous devons prendre toutes les dispositions pour que les animaux puissent continuer à circuler».*

En attendant quid des marchés, des concours d'animaux et des salons professionnels (Space, Sommet de l'Élevage)
JL : *«Les marchés aux bestiaux dans la zone de protection et de surveillance sont suspendus. Il a été décidé également que le concours charolais n'aurait pas lieu. Quant au Space, aucun animal originaire de la zone de protection n'est présent à Rennes. La question est posée pour le Sommet de l'Elevage qui se trouve dans la zone de protection. Pourra-t-il se dérouler ou pas ? S'il n'y a pas d'animaux à Cournon, le salon perd tout son sens. Je suis de ceux qui pense qu'on pourrait déplacer des animaux au Sommet de l'Elevage en ayant pris toutes les précautions nécessaires et en ayant réalisé les analyses préalables. Ceci étant la décision revient au ministre de l'Agriculture qui devrait la prendre en étroite concertation avec les organisations professionnelles et les responsables de la zone».*

Y a-t-il un dispositif particulier pour les ovins ?
JL : *«La maladie frappe très sérieusement les ovins et les caprins. La situation des courants commerciaux est très différente de celle des bovins. Aussi avons-nous décidé de privilégier la vaccination du cheptel reproducteur et notamment des béliers. 50 000 doses de vaccins vont être mobilisées en ce sens. Le ministre a annoncé le 17 septembre une nouvelle réunion pour discuter des mesures financières à mettre en place pour accompagner les éleveurs impactés».*

Quelles sont vos demandes en la matière ?
JL : *«Nous avons d'ores et déjà évoqué la nécessité d'indemniser les éleveurs sur le coût du blocage des animaux dans les élevages. Avec l'appui de l'Institut de l'élevage, nous sommes en train de procéder aux premières évaluations. Il ne fait aucun doute que le Fonds de mutualisation sanitaire et environnemental sera sollicité. Mais il ne pourra compenser toutes les pertes directes et indirectes et la responsabilité de l'État est engagée. Ces sujets seront certainement évoqués le 17 septembre. Pour ce qui me concerne, je mettrai également sur la table les insuffisances de la réglementation européenne et qu'il faudra faire évoluer. Elle ne permet d'indemniser que les éleveurs chez lesquels un foyer a été déclaré et non pas les autres éleveurs qui se trouvent dans les zones de protection. D'une façon générale d'ailleurs, il conviendrait de gérer une épizootie comme la FCO sur le plan européen et de mettre en place les mêmes mesures dans tous les pays de l'Union».*

Communiqué des GDS de Bourgogne

Comme l'ensemble des éleveurs et des professionnels de l'élevage, les responsables des GDS ont appris avec consternation la réapparition de la F.C.O. dans l'Allier. Ils tiennent à rappeler que les Groupements de Défense Sanitaire sont à la disposition des éleveurs pour les informer, mais surtout pour les accompagner, comme ils l'ont fait lors de la crise F.C.O. de 2007 et 2008. Les éleveurs peuvent compter sur le mutualisme qui a toujours guidé l'action des GDS. Des informations seront régulièrement mises en ligne sur le site des GDS de Bourgogne (www.gdsbourgogne.fr).

Point de vue

La FCO est de retour, cela ne surprendra personne... Ce qui pose question, c'est pourquoi maintenant et à cet endroit ? En fait, on l'a cherchée à la suite d'un problème au sujet d'un bélier malade. Le premier enjeu concerne les 20000 broutards qui sont en quarantaine destinés à la Turquie (nous en avons 48000 exportés depuis le début de l'année). Le second concerne les 25000 animaux qui partent de France toutes les semaines (360000 d'ici la fin de l'année). Le pire n'est jamais sûr mais, à ce stade, si la réglementation est appliquée à la lettre, nous allons finir dans le mur. Nous avons perdu notre statut indemne, ce qui permet à beaucoup de pays de modifier les conditions d'importation d'animaux. Pour l'OIE, la vaccination avec rappel à 21 jours nécessite une période de 60j avant exportations.... Lors de la dernière épidémie, la négociation a permis de ramener ce délai à 10j pour exporter en Italie. L'enjeu est simple, la vaccination n'a d'autre intérêt chez les bovins que de conserver la capacité à exporter vers les pays qui vont nous l'imposer. Nous allons donc avoir une responsabilité dans la répartition des doses de vaccin afin que chaque éleveur ait accès à une quantité suffisante permettant la vente de ses animaux. Nous allons participer à orienter les négociations sanitaires afin que les services vétérinaires français défendent nos intérêts et non ce sacro-saint principe de précaution (qui va finir par nous détruire). Nous allons négocier avec les pouvoirs publics la prise en charge la plus complète des coûts engendrés par cette maladie qui est plus commerciale que sanitaire pour nous. Enfin, nous allons ensemble montrer que l'élevage français à la capacité de s'organiser face à de telles difficultés. Depuis vendredi 11 septembre, la FNB est mobilisée. Après plusieurs réunions, nos amis syndicalistes appartenant à d'autres organisations, souvent très critiques face à nos propositions, n'ont pas daigné se déplacer au niveau national et régional... La connaissance des dossiers et la persévérance dans l'action vont nous permettre de nous défendre, de vous défendre, dans un contexte particulièrement difficile. Bon courage à tous !!!

EMMANUEL BERNARD, PRÉSIDENT DE LA SECTION BOVINE DE LA FDSEA 58



Cultures d'été

Grosse casse annoncée

Un agriculteur du nord-est dijonnais évoque la récolte de ses cultures d'été.

Les bons scores enregistrés en juillet paraissent loin. *«Très loin même»* coupe Nicolas Bachelet, agriculteur à Blagny-sur-Vingeanne, auteur d'intéressants rendements en orges d'hiver (100q/ha), blé (72 q/ha), colza (40q/ha) et pois d'hiver (plus de 50q/ha) il y a maintenant deux mois. Si ses cultures d'hiver n'ont pas souffert de la sécheresse et des fortes températures, ses cultures d'été ne peuvent malheureusement pas en dire autant. Des bennes à moitié vides sont déjà là pour l'attester. Le Côte d'orien de 33 ans a ressorti sa moissonneuse il y a une dizaine de jours pour faucher son trèfle semences. *«Cette première expérience pour moi sur une surface de cinq hectares s'est soldée sur un bien maigre bilan de 200kg/ha. Lors d'une bonne année, il paraît que l'on peut viser 1tonne/ha»* commente l'agriculteur. La semaine dernière étaient récoltés ses 33 hectares de tournesol. *«Je ne suis même pas sûr d'atteindre les 15q/ha, la baisse de rendement sera d'au moins 50% par rapport à ce que je fais d'habitude»* relève Nicolas Bachelet, présent dans sa dernière culture sur pieds. *«Ce qui a déjà été coupé en tournesol dans le secteur fait état de rendements allant de 3 à 30q/ha, c'est visiblement très hétérogène»* précise-t-il. Nicolas Bachelet retiendra les bonnes conditions de récolte de cette campagne : *«l'humidité tourne entre 8 et 9%, on est bien loin des 15 voire 16% de la dernière fois où ça avait été vraiment galère pour rentrer dans les parcelles. Cela devrait être le cas pour les cultures qui suivront. C'est bien, mais c'est une bien maigre consolation»*.

Soja «cramé»

Nicolas Bachelet, qui travaille avec Émilien Rolet, jeune agriculteur habitant Belleneuve, annonce une *«plus grosse gamelle»* pour ses récoltes de soja et de maïs grains de ces prochaines semaines : *«il y aura tout d'abord le soja, semé cette année sur 40 hectares. Je pense descendre à 15q/ha, voire peut-être à 10q/ha. Il est vraiment cramé. Une bonne année, je peux viser voire dépasser les 30q/ha. Il y aura ensuite le maïs, sur 35 hectares. La récolte devrait être avancée autour du 20 octobre. Je suis allé voir les parcelles récemment mais je ne pense pas y retourner avant la récolte tellement elles ne sont pas belles ! Là non plus je ne m'attends pas à faire des miracles. Les rendements ne devraient pas dépasser les 70q/ha secs, alors que des résultats entre 100 et 120q/ha secs peuvent être espérés lors d'une année normale»*. Secrétaire général des Jeunes agriculteurs de Côte d'Or, Nicolas Bachelet pointe du doigt la baisse des cours depuis plusieurs semaines : *«ça s'annonce vraiment compliqué pour bon nombre d'exploitations. Je pense notamment à celles qui ont trinqué dans leurs cultures d'hiver et ce, pour la deuxième année de suite. Le compte n'y est vraiment pas»*. Le JA est d'autant plus inquiet que la manifestation du 3 septembre à Paris n'a pas débouché sur des mesures *«dignes de ce nom»* : *«à aucun moment nous ne sommes revenus sur les normes déjà en place, il n'y a pas la moindre égalité administrative avec les autres pays européens. Aucune atténuation face à cette concurrence totalement déloyale que nous subissons dans de nombreux domaines. Une pensée pour les éleveurs dont certains sont au bord du gouffre. Tous les agriculteurs attendent beaucoup plus. Il est de plus en plus difficile d'exercer notre métier, les pas-de-porte sont de plus en plus élevés et la rentabilité est de plus en plus faible. JA s'en inquiète fortement»*.


Nicolas Bachelet cultive du maïs, du tournesol, du soja et du trèfle semences.

Aurélien Genest

Cultures d'hiver

Moins de «pierres» dans les terres ?

La préparation des sols pour les cultures d'hiver devrait être facilitée par les dernières précipitations. Reportage près de Fontaine-Française.

Le blé et l'orge d'hiver seront bientôt implantés en Côte d'Or. A Montigny-Mornay-Villeneuve-sur-Vingeanne, Emmanuel Raillard devrait débuter les semis vers le 5 octobre.

En attendant, la préparation du sol apparaissait particulièrement complexe, faute à la sécheresse. *«Ce n'est pas un scoop dans le département mais la terre est dure et vraiment difficile à travailler. Il a bien replu le 25 août mais manifestement pas assez»* relevait l'agriculteur de 44 ans, la semaine dernière juste avant les pluies du week-end.

Multiplicateur de semences de blé, d'orges et de pois, Emmanuel Raillard se doit d'avoir des parcelles très propres, sans la moindre adventice et repousse de céréales : *«pour les orges d'hiver, j'ai été dans l'obligation de labourer. J'ai retourné d'importants blocs de terre que j'ai dû retravailler à l'herse rotative. Je suis encore loin du compte. Les dernières pluies devraient permettre de casser toutes ces mottes !»*


Emmanuel Raillard s'inquiétait la semaine dernière d'une parcelle destinée à recevoir de l'orge d'hiver.

Poussif colza

Les conséquences de la sécheresse ne s'arrêtent pas là. Les levées du colza sont parfois *«poussives»* dans le secteur comme l'explique Emmanuel Raillard : *«ce 25 août pluvieux paraît déterminant quant à la qualité actuelle des levées. Le colza semé avant cette date se porte plutôt bien et a bénéficié des quelques millimètres de pluie qui ont suivi. Celui qui a été implanté après le 25 août connaît de grandes difficultés avec les jours de secs qui se sont manifestés. Les dernières précipitations devraient encore une fois faire du bien»*.

L'agriculteur de Montigny-Mornay-Villeneuve-sur-Vingeanne déplore également quelques repousses d'orges d'hiver dans son colza : *«je n'ai effectué qu'un seul faux-semis, j'ai plutôt l'habitude d'en faire deux ou trois les autres années car il n'y a toujours un peu d'eau ou d'humidité après les moissons. Pour les éliminer, je vais devoir utiliser un anti-graminées type Léopard, ce qui n'était pas forcément prévu au départ»*.

Mort des Cipan

Emmanuel Raillard ajoute une autre dépense *«inutile»* dans ses cultures : *«les normes environnementales imposent la mise en place de Cipan, cultures intermédiaires pièges à nitrates. Les miennes, comme bien d'autres d'ailleurs, ont séché sur place et n'ont rien donné vu qu'il n'y a eu aucune précipitation. Pour résumer, elles n'ont servi à rien cette année. C'est de l'argent jeté par les fenêtres. A ce titre, il serait bien lors d'une année de sécheresse, que la DDT ne nous oblige pas à les implanter. Ce serait faire preuve d'un minimum de bon sens»*.

Ce coût supplémentaire intervient dans un contexte économique pas des plus florissants: *«les prix étaient relativement élevés début juillet mais ça n'a pas duré suite à l'annonce d'une récolte mondiale surabondante. Ici, dans le secteur de la Vingeanne, nous avons eu la chance de faire de bons rendements dans les cultures d'hiver, mais comme partout ailleurs, les récoltes de printemps et d'été sont ou seront très mauvaises. Dans un certain nombre de cas, il faudra encore patienter pour pouvoir combler les manques de trésoreries de ces dernières années»*.

Aurélien Genest

Portes-ouvertes

Ils communiquent auprès du grand public

Six exploitations du département participent dimanche à l'opération «Nos fermes ont la cote».


Marie-Hélène et Pascal Gervasoni, à Essarois, prennent part à l'évènement pour la toute première fois.

L'association Demain en main organise la quatrième édition de *«Nos fermes ont la cote»*. Cette opération de communication offre la possibilité au grand public de visiter gratuitement des exploitations agricoles. La découverte des animaux, des cultures et du métier de paysan sont au programme de la journée de dimanche avec des rendez-vous fixés à 10 heures, 14 heures et 16 heures. Quatre des six fermes participantes ouvrent leurs portes pour la première fois depuis la mise en place du dispositif en 2012. *«Ces nouvelles exploitations assurent un turnover intéressant pour les visiteurs qui se sont déjà déplacés lors des précédentes éditions»* souligne Arnaud Ehrlacher, animateur à la FDSEA.

Croire en l'agriculture

Marie-Hélène et Pascal Gervasoni, à Essarois dans le Pays châtillonnais, ont répondu favorablement à la sollicitation de l'association organisatrice : *«Il nous est apparu intéressant de montrer les différentes facettes de notre métier et qu'il y a encore des jeunes qui s'installent en élevage malgré les difficultés que nous rencontrons et l'absence de lisibilité sur l'avenir»* indiquent les producteurs laitiers, qui conduisent un troupeau d'une cinquantaine de vaches de race Montbéliarde. Les deux Côte d'oriens auront à cœur de présenter leur robot de traite et autres évolutions technologiques au grand public. Des dégustations de laits aromatisés seront proposés, tout comme des balades en calèche. Les Jeunes agriculteurs de Châtillon-Laignes-Montigny assureront la restauration.

A proximité de Dijon

Pour Bertrand Franet, à Hauteville-lès-Dijon, cette participation à «*Nos ferme ont la cote*» allait presque de soi : *«C'est une belle opportunité pour nous qui sommes à deux pas de la ville. Ce sera pratique pour les visiteurs de venir ici. Nous voulons montrer que les agriculteurs ne sont pas des pollueurs, contrairement à ce que laissent entendre certains médias. Dans notre cas, nous utilisons beaucoup la technique du bas volume : nous travaillons en fonction de la météo pour appliquer nos produits phytosanitaires dont les doses se retrouvent réduites. Nous rappellerons que les exploitants n'utilisent pas de tels produits par plaisir mais par simple nécessité»*. Les visiteurs pourront visiter la bergerie de Bertrand, Etienne et Anthony Franet. Des balades en calèche seront proposées tout comme à Essarois.

«Présenter la vérité»

A Epernay-sous-Gevrey, Laurent Garnier n'aura d'autre objectif que de présenter la réalité du terrain : *«Montrer ce qu'est l'agriculture aujourd'hui, tout simplement, avec son évolution au fils des années. Nous ne travaillons plus avec des chevaux mais avec des tracteurs ! La partie administrative est devenue importante, nous gérons des entreprises. Nous sommes en perpétuelle réflexion sur l'évolution de nos métiers par rapport à la production et l'agronomie, la commercialisation de nos produits, l'environnement»* indique le producteur de blé, colza, orge d'hiver, lin, orge de printemps, soja, vesce, maïs et avoine. Une dégustation des produits du terroir sera également au programme.

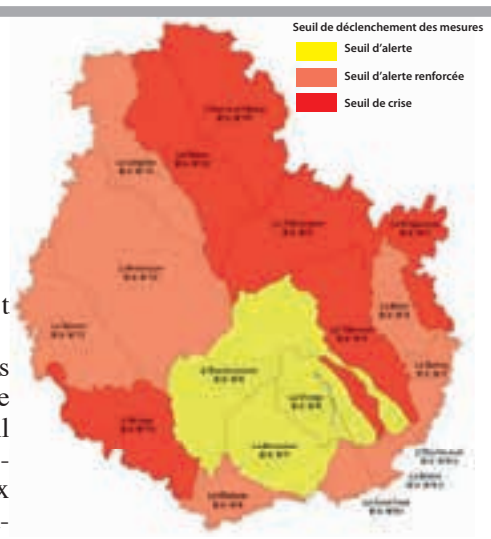
AURÉLIEN GENEST

Les autres participants

Ludovic Maret à Saulon-la-Chapelle (Poul'et Compagnie), Valérie et Jean Bertrand à Poiseul-la-Ville (La P'tite Ferme) et Cédric Bazin à La Rochepot. Programme détaillé sur www.fdsea21.fr

Sécheresse

Mesures appliquées depuis lundi



Après un mois de juillet très sec et malgré des précipitations plus importantes que la moyenne au cours du mois d'août, le cumul pluviométrique reste encore insuffisant pour inverser la tendance du département. Le niveau des cours d'eau demeure préoccupant notamment en ce qui concerne la Tille amont et la Vingeanne qui ont franchi le seuil de crise. A la date de vendredi dernier, 7 bassins ont franchi le seuil de crise et 6 demeurent en seuil d'alerte renforcée. Cette situation a conduit Eric Delzant, préfet de la Côte d'Or, à prendre un nouvel arrêté actant ces évolutions et fixant les mesures de restrictions des usages de l'eau dans le département.

La situation est la suivante : - seuil d'alerte pour : la Vouge, la Bouzaise, l'Ouche amont et aval. - seuil d'alerte renforcée pour : la Saône, la Bèze-Albane, la Dheune-Avant-Dheune, le Serein, l'Armançon et la Brenne. - seuil de crise pour : la Tille amont, la Norges-Tille aval, la Vingeanne, la Bièvre, l'Arroux-Lacanche, la Seine et l'Ource.

Sur ces bassins des mesures de restriction d'usage s'appliquent selon le seuil franchi aux activités agricoles, industrielles, aux golfs ainsi qu'à la navigation fluviale et aux étangs.

Les mesures générales de restriction qui intéressent principalement les particuliers et les collectivités sont maintenues et s'appliquent sur l'ensemble du département. Elles ont pour objectif essentiel de garantir l'alimentation en eau potable des populations. Elles doivent également appeler l'attention de chaque usager, y compris les plus faibles consommateurs sur la rareté de l'eau et inciter les consommateurs les plus importants à s'engager dans des démarches d'économie.

Un tableau explicitant les mesures s'appliquant pour les professionnels et les collectivités locales est accessible sur le site internet des services de l'État à l'adresse suivante : http://www.cote-dor.gouv.fr/

En bref

Charolais : inscriptions pour l'Auxois-Sud

La Fédération charolaise de Côte d'Or et le comice Auxois-Sud organisent pour la 8ème année, le concours de l'Auxois-Sud samedi 31 octobre qui rassemblera reproducteurs et reproductrices de race Charolaise à Pouilly en Auxois. Tous les éleveurs souhaitant présenter leur savoir-faire et ainsi participer à la promotion de leur élevage Charolais sont invités à participer à cette manifestation où de nombreuses ventes sont enregistrées chaque année.
Les dossiers d'inscriptions sont disponibles au secrétariat de la Fédération Charolaise et seront à nous faire parvenir avant **le 5 octobre. Renseignements au: 03 80 90 68 80.**



Chambre d'agriculture

Projet de motion «Crise laitière»

Avec la fin des quotas, c'est un ensemble d'outils à disposition de la filière laitière qui a été démantelé. La volatilité des cours mondiaux engendre des crises cycliques qui font disparaître un grand nombre d'éleveurs laitiers. Les conséquences sociales, environnementales et économiques sont de très grande ampleur sur le territoire. Les membres élus de la Chambre d'agriculture de la Côte d'Or, réunis en session le 4 septembre à Saulon-la-Chapelle :

- Demandent que le gouvernement reconnaisse l'état de crise de la filière bovin lait afin que les producteurs ne soient plus payés en dessous de leur coût de production.

- Demandent au gouvernement une évaluation du paquet lait et le retour des pouvoirs publics dans la gestion de la filière afin de garantir une juste répartition de la valeur ajoutée du lait.
- Demandent une vraie réflexion sur la réduction des charges et des normes, ainsi qu'une fiscalité innovante.

- Demandent une organisation de producteurs par bassin plus puissante face aux industriels pour garantir le maintien des éleveurs laitiers sur l'ensemble des territoires.

- Demandent la mise en place d'un dispositif de prévention des crises - que la production soit gérée de manière dynamique en adéquation avec la consommation

Si ces demandes n'obtiennent pas satisfaction, les membres de la Chambre d'agriculture de Côte d'Or considéreront que l'avenir de la filière laitière en Côte d'Or n'est plus assuré.

Rendez-vous

Banc d'essai, c'est le moment

Dans le cadre de son soutien à l'agriculture côte-d'orienne, le Conseil départemental promeut le passage au banc d'essai de véhicules agricoles neufs ou ancien. Un outil de lutte pour la réduction des gaz à effet de serre et de gestion optimisée des couts de production. Le diagnostic technique qui s'élève à 120 euros sera réalisé par la Fédération Cuma Bourgogne et pris en charge pour moitié par le Conseil Départemental et l'Ademe. La première session se termine demain. Les deux prochaines auront lieu du 28 septembre au 2 octobre et du 2 au 6 novembre.

Contact : Gérard Mignerot (technicien agriculture) 03 80 63 64 80.



Traits Auxois

La victoire pour Florian Bizouard

Le concours national de Semur-en-Auxois a vu un éleveur local s'imposer dans le championnat adulte.



La jument lauréate, aux côtés de son propriétaire et d'un autre éleveur, Édouard Beurton. Deux autres Côte d'oriens se sont illustrés : Florian Renon (Lacour d'Arcenay) remporte le championnat jeune avec Capucine de Posanges et Cyrille Decosne (Perrigny-lès-Dijon) repart avec le championnat mâles hors berceau grâce à Fiston Van Hoeve Ruth.

Elle s'appelle Radieuse, a 10 ans et habite Huilly entre Arnay et Pouilly. Cette poulinière suitée de Florian Bizouard s'est imposée samedi dernier au concours national de Semur-en-Auxois. *«Il s'en est fallu de peu car elle a terminé première ex-aequo de section. Le jury l'a rappelée avec une poulinière de Saône-et-Loire pour les départager»* indique Florian Bizouard, 39 ans, travaillant à l'Inra et possédant une quinzaine de chevaux *«par passion»*. Qualifiée pour Semur au dernier concours local de Liernais, Radieuse avait déjà brillé au cours Charles-de-Gaule en terminant plusieurs fois première de section et vice-championne à deux reprises. Troisième au salon de l'agriculture 2014, l'équin devrait logiquement retourner Porte de Versailles fin février suite à cette consécration. *«Nous attendons la confirmation d'une commission qui passe généralement courant octobre»* précise Florian Bizouard, qui avait préparé son animal dès le mois de juin suite à la sécheresse : *«il n'y avait plus beaucoup d'herbe dans les prés alors il a fallu la nourrir un peu plus que la normale»*. Préparer une jument à un tel concours ne s'improvise pas, rappelle l'éleveur : *«en plus de l'alimentation, il faut l'entraîner à marcher, à trotter, l'habituer à se poser, c'est important face à un jury. Il y a aussi tout le travail du maréchal... C'est une occupation journalière, c'est vrai. Le jour J, il faut assurer le toilettage et toute autre opération de beauté!»* Cette manifestation organisée par l'Union nationale du cheval Trait auxois, en partenariat avec la ville de Semur-en-Auxois, a quelque peu été ternie par la pluie du samedi. *«C'est sûr qu'il n'a pas fait beau, cela s'est un peu ressenti au niveau des spectateurs»* confie Florian Bizouard, signalant toutefois la très belle présentation des éleveurs malgré les conditions climatiques peu favorables. Plus clémente le dimanche, la météo a permis un bon déroulement du concours mâles.

AURÉLIEN GENEST



Quatre-vingt-treize femelles et 30 étalons participaient aux épreuves.

Le palmarès

Femelles. Catégorie 1 an. 1ère section : SCEA Gaugey (Merceuil), 2ème section : Romaric Guyollot (Saints, 89), 3ème section : Mathieu Duverne (Saint-Symphorien-de-Marmagne, 71). Catégorie 2 ans. 1ère section : Bernard Domin (Allerey), 2ème section : Edouard Beurton (Censerey). Catégorie 3 ans. 1ère section : Florian Renon (Lacour d'Arcenay), 2ème section : SCEA Gaugey (Merceuil). Poulinières suitées. 1ère section : Guy Basset (Charmoy, 71), 2ème section : Florian Bizouard (Allerey), 3ème section : Françoise Masson (Vitteaux), 4ème section : Florian Bizouard (Allerey),

Etalons. Catégorie 1 an : Déborah Dupaquier (Posanges). Catégorie 2 ans : EARL Dupaquier (Posanges). Catégorie 3 ans : André Lacoste (Arrens Marsous, 65). 4 ans et plus. 1ère section : Gilles Vailleau (Charmoy, 71). 2ème section : Cyrille Decosne (Perrigny-lès-Dijon) Championne jeune : Florian Renon (Lacour d'Arcenay). Championne adulte : Florian Bizouard (Allerey). Champion mâle (hors berceau) : Cyrille Decosne (Perrigny-lès-Dijon). Champion mâle (berceau) : André Lacoste (Arrens Marsous, 65)



Rentrée scolaire

Prêtes à bosser

Les élèves du lycée agricole de Quetigny ont repris les cours le 1er septembre. Rencontre avec trois filles de seconde.

Les vacances sont terminées. Les devoirs et les révisions reviennent au programme quotidien des jeunes Côte d'oriens. Si le stress de la rentrée est coutume à cette période de l'année, celui-ci à vite été évacué par la direction du lycée Olivier de Serres. *«Nous sommes nouvelles ici et il y avait forcément un peu d'appréhension au début. Ce n'est pas toujours facile de changer d'établissement. Heureusement, nous avons été très bien accueillies par le personnel, un barbecue a même été organisé avec les professeurs et tout s'est très bien passé»* relève Mélody Marpaux, élève en classe de seconde et fille d'agriculteurs à Noiron-sur-Bèze près de Mirebeau. Marine Paul, de Quemigny-Poisot, et Marie Greullet, de Dijon, deux autres élèves de seconde, saluent également l'accueil qui leur a été réservé.

Pourquoi Quetigny ?

Pour Mélody Marpaux, le choix du lycée Olivier de Serres était *«plus qu'évident»* : *«C'est un lycée agricole qui n'est pas très loin de chez moi. En plus, l'effectif n'est pas très important, c'est un atout pour moi. Plus tard, je souhaite travailler dans l'aménagement paysager : cela tombe bien, il y a un BTS avec cette option ici. Du coup, je suis partie pour faire cinq ans à Quétigny»*. Marine Paul a été attirée par la classe préparatoire proposée par l'établissement : *«Le choix de ce lycée est en lien avec ce que j'aimerais faire plus tard, à savoir vétérinaire. J'ai appris que l'on pouvait préparer les concours ici, d'où le choix de Quétigny !»* Marie Greullet avait eu plusieurs échos favorables de cette école : *«Je ne suis pas issue du milieu agricole mais mes parents m'ont dit que j'allais être bien encadrée ici. Fait non négligeable pour moi, il existe une section hippologie, c'est un atout car j'aime bien l'équitation. Je vais suivre la filière S pour tenter, par la suite, d'intégrer l'école des armées ou la fac de médecine»*.

Aurélien Genest



Mélody Marpaux, Marie Greullet et Marine Paul, toutes les trois 15 ans, sont nouvelles dans l'établissement.

En images

Châtillon-sur-Seine : Les 32 étudiants de BTS Acse, 1ère et 2ème années, du lycée La Barotte-Haute Côte d'Or ont également fait leur rentrée. Leurs professeurs principaux, Lydie Carlier et Samuel Baroni rappellent que cette formation supérieure agricole généraliste prépare les étudiants à travailler dans le domaine agricole (élevage, cultures, conseil...) en apportant de solides bases techniques et de gestion d'entreprise. Le lien avec le monde professionnel est constant pendant les deux années de formation qui est ponctuée de stages en entreprises agricoles en France comme à l'étranger. Les origines de ces étudiants sont très diverses, notamment par rapport à leur formation (bac professionnels CGEH et SDE, bac technologique STAV, Bac général ES). Pour tout renseignement sur cette formation : samuel.baroni@educagri.fr





▲
Liernais : Après une belle réussite de 100 % aux examens (DNB, CAP, Bac Pro agroéquipement), la MFR de Liernais constate des effectifs en hausse lors de cette rentrée. Les jeunes ont intégré les locaux rénovés sur l'ensemble des bâtiments, à savoir l'internat et le réfectoire. Comme chaque année, l'ensemble du conseil d'administration et l'équipe de la MFR se mobilisent pour accompagner les jeunes au plus près.





▲
Quétigny : La classe de terminale Bac pro CGEA (Conduite et gestion de l'exploitation agricole) de la MFR de Quetigny a repris les cours la semaine dernière. Les 18 jeunes de Bruno Garrouste, Vincent Desserey et Aurélie Sirot sont en alternance (moitié du temps en stage, moitié en formation) et travaillent actuellement sur leur rapport de stage.

◄
Quétigny : les 25 étudiants de la classe BTS *«Productions végétales»* du lycée agricole de Quetigny participaient la semaine dernière à une journée Pro-Horsch. Accompagnés de Bernard Bourgeon, professeur d'agronomie, et de Bruno Largant, professeur d'agro-équipement, ces élèves venant du grand quart Nord-Est de la France en ont profité pour assurer leur journée d'intégration et mieux se connaître. Cette journée découverte sous le soleil a été très appréciée de tous.

▸ Agenda

22/09 Assemblée de la Fédération charolaise
L'assemblée générale de la Fédération charolaise de Côte d'Or se déroulera le 22 septembre à 17 heures au pôle agricole de Pouilly-en-Auxois. Tous les éleveurs charolais du département sont invités à participer à cette réunion. Renseignement : 03 80 90 68 80.

02/10 Réunion Élevage à Pouilly
La FDSEA et les JA vous invitent à assister à une réunion sur la situation de l'élevage qui se tiendra le vendredi 2 octobre à 20h00 à la salle polyvalente à Pouilly-en-Auxois.

09/10 Les anciens exploitants en AG
La section des anciens exploitants de Côte d'Or se réunissent en assemblée générale vendredi 9 ocotbre à 9h30 à la salle polyvalente de Pont de Pany avec la participation de Paul Billonnet, président de la SRAE, Michel Dasriaux, président de l'association France Alzheimer Côte d'Or et Brigitte Fleury, président départementale des caisses locales Groupama.

▸ Point de vue



Ce week-end est marqué par deux ouvertures : celle de la chasse et celle de la coupe du monde de rugby ! Cette compétition sportive débute ce soir par la rencontre Angleterre-Fidji. L'équipe de France disputera son premier match demain à 21 heures devant l'Italie. Les Bleus, vice-champions du monde en titre, peuvent-ils de nouveau briller malgré leurs dernières prestations plutôt poussives? Étienne Bourge, agriculteur à Villargoix, rugbyman et président du club sédélocien, livre ses impressions pour cette compétition qui s'achèvera le 31 octobre : *«Je vois bien la Nouvelle-Zélande, l'Angleterre et l'Irlande sur le podium. Un pronostic pour demain ? Un succès des Français, allez je dis 25-15 ! Malgré des résultats plutôt moyens ces dernières années, les Bleus restent une des équipe favorites à la victoire finale. Ils ont souvent réalisé de beaux parcours en coupe du monde comme il y a quatre ans où ils avaient été finalistes bien malheureux. Alors oui, je pense qu'ils peuvent faire quelque chose»*.

AG

▸ Agenda

19/09 Repas de l'amicale des lycées agricoles de Challuy/ Magny-Cours

L'amicale des anciens élèves des LEGTA de Challuy et Magny-Cours organise son traditionnel repas le samedi 19 septembre à 20h, à la salle socio-culturelle de Cercy-la-Tour. Inscriptions et renseignements au 07 86 88 82 50.

21/09 «Conduite séniors, rester mobile» à Nevers

La MSA Bourgogne, en partenariat avec l'association Prévention routière de la Nièvre, propose des actions «Conduite séniors : restez mobile», à Nevers (Centre social de Vertpré), à partir de lundi 21 septembre, de 14h30 à 17h. Contact et renseignements au 03 86 60 30 10. Six modules permettent aux séniors de se tester et de réviser les connaissances dans les domaines de la signalisation et de la perception visuelle, de la conduite d'un véhicule, des risques au volant, de la vitesse et des temps de réaction, des giratoires, des usagers et des piétons, et de l'évaluation (bilan).

24/09 Réunion sur la préparation à la cessation d'activité

La Chambre d'agriculture de la Nièvre organise une réunion d'information, gratuite, sur le thème «préparer sa cessation d'activité» le 24 septembre, de 14h à 17h30, à Châtillon-en-Bazois (salle du 1er étage à la mairie), réunion destinée aux exploitants agricoles qui souhaitent préparer leur retraite. L'objectif est d'anticiper, de donner des repères pratiques et de poser les bonnes questions. Chantal Colodiège, de la MSA Bourgogne, et Carole Simon et Sylvie Simonin, de la Chambre d'agriculture, apporteront des éléments sur les démarches, le statut, le rachat de trimestres, le montant de la retraite, la parcelle de subsistance, la conduite du tracteur, la vente d'herbe, le cumul emploi/ retraite, le coup de main sur l'exploitation, l'accueil des futurs cédants à la Chambre d'agriculture, la présentation du Répertoire Départ/ Installation (RDI), les baux et le foncier, le Centre de formalité des entreprises (CFE)...

Fièvre catarrhale ovine (FCO)

Le coup de bambou !

Alors que les exportations d'animaux nivernais, notamment des broutards d'automne vers l'Italie, battaient leur plein, l'annonce d'un foyer de FCO dans l'Allier, vendredi 11 septembre, à plongé les professionnels de l'élevage dans la consternation. Après une semaine de mesures de surveillance, d'appels aux OPA, et -pour tout dire- de flottement, la lutte s'organise.


Réussir

Les éleveurs bovins et ovins de la Nièvre n'avaient vraiment pas besoin de çà! Alors que bon nombre d'entre eux comptaient, cet automne, se renflouer un peu grâce à l'export de leurs animaux, le coup de bambou s'est abattu sur leur tête vendredi dernier (lire encadré). Très vite, l'État, par la voix de Stéphane Le Foll, le ministre, a réagi, instituant un confinement des animaux détectés positifs dans l'Allier et mettant en œuvre une zone de protection à 100 km du foyer et une de surveillance jusqu'à 150 km.

Toute sortie de ces zones est suspendue, par précaution, et le transfert des ruminants d'une zone à l'autre est interdit, sauf pour des animaux devant être abattus dans les 24 h (sous réserve de la désinsectisation des transports et des bâtiments de bouverie). Dans la Nièvre, voisine de l'Allier, le principe de précaution institue donc deux zones : 119 communes du sud du département sont placées en zone de protection et les autres (193), au nord, en zone de surveillance. En réunion à la préfecture, mardi 15 septembre au soir, Alain Bonnel, le directeur du GDS 58, largement sollicité par les adhérents depuis le vendredi, a fait part d'une position officielle demandant l'institution d'une zone unique, clarifiant ainsi les contraintes pour les éleveurs du département.

Économie chancelante

Même si les ovins sont sensibles au sérotype 8, transmis par le moucheron vecteur de la FCO, ce sont bien les les bovins et particulièrement les broutards d'automne vers lesquels tous les regards sont tournés. A cette époque, le commerce vers l'Italie et la Turquie assurent une bonne part du revenu des éleveurs nivernais et ce coup dur commercial, en attendant la programmation vaccinale et l'évaluation des Certificats sanitaires par les pays concernés (la France a perdu son statut indemne dès le 11 septembre et la déclaration à l'OIE, après deux ans sans foyer de maladie), fait craindre le pire à des exploitations déjà mises à mal par la crise économique et la sécheresse de l'été. Non seulement, la sortie des animaux est suspendue, ce qui est un premier manque-à-gagner, mais il va falloir nourrir les animaux, alors même que la récolte d'herbe a chuté. Sans parler des marchés au cadran obligés de restreindre leurs ventes aux enchères ou des concours et foires suspendus ou, comme le Concours national des veaux et la vente aux enchères, qui devaient avoir lieu aujourd'hui au Marault, purement et simplement reportés… C'est toute une économie qui est chancelante, au-delà des drames humains individuels qui se jouent dans les cours de fermes...

Demandes syndicales

Mardi soir, dans le cadre de la cellule de crise réunie à la Préfecture (avec l'administration, le GDS 58, les organisations syndicales, la Chambre d'agriculture, les Groupements de producteurs et l'OS Charolais), c'est plus particulièrement la campagne vaccinale à venir qui a été évoquée. *«La rapidité de mise en œuvre des mesures de gestion est une condition indispensable pour limiter les conséquences de la maladie, notamment à l'export»* écrivait la préfecture, dans un communiqué du 14 septembre. Pour la FDSEA 58, représentée par Stéphane Aurousseau et Stéphane Lafranchise, président et directeur, *«il y a trois revendications : la prise en charge intégrale des PCR (virologies), de l'acte du vétérinaire en cas de vaccination et des vaccins ; l'impossibilité pour les vétérinaires de choisir les clients vers lesquels ils décideraient d'orienter les doses de vaccins, étant donné la pénurie des doses (55 000 immédiatement et 900 000 à venir, mais avec deux injections par animal); et que l'Etat se débrouille pour mettre en œuvre l'acompte de 75% des paiements Pac»*. Les moyens de lutte contre la FCO devraient évoluer dans les prochaines semaines, en fonction des remontées d'informations. *«A situation exceptionnelle, mesures exceptionnelles! Que l'État fasse preuve de souplesse dans les procédures administratives, s'il veut montrer qu'il est aux côtés des éleveurs»* lance Stéphane Lafranchise. Hier, le ministre devait évaluer, avec les responsables professionnels, les conditions financières à mettre en œuvre. Le 22 septembre, une nouvelle cellule FCO est prévue à la préfecture de la Nièvre. La langue bleue, dans le département, n'a pas finir de faire parler d'elle...

EMMANUEL COULOMBEIX

Préfecture Une nouvelle directrice de cabinet

Emotion, vendredi 4 septembre, dans les salons de la préfecture de la Nièvre, où Catherine Fourcherot (à droite sur la photo), la directrice des services du cabinet du préfet, a dit au revoir à ses collaborateurs et aux forces vives du département. Arrivée il y a deux ans, elle a réussi brillamment, cet été, les examens pour devenir sous-préfète, et, depuis le 1er septembre, elle a été nommée sous-préfète de Brioude, en Haute-Loire.



Jean-Pierre Condemine, le préfet, a tenu à saluer ses nombreuses qualités, telles qu'une «extrême conscience professionnelle, une loyauté indéfectible, un sens de l'écoute, une disponibilité jamais prise en défaut, un état d'esprit ouvert au travail en équipe», et a rappelé quelques épisodes dans lesquels celles-ci ont été sollicitées, de la lutte contre le radicalisme, aux manifestations agricoles, des interventions en terme de sécurité civile, publique ou routière, au désamorçage d'une bombe de la dernière guerre mondiale à Nevers... Le représentant de l'État dans la Nièvre a également présenté celle qui remplace désormais Catherine Fourcherot à ce poste (à gauche sur la photo). Agnès Bonjean arrive de Thiers où elle était secrétaire générale adjointe de la sous-préfecture.

National Charolais

La Sarthe a fait «rillette» aux Nivernais

Le Concours national adultes, organisé le week-end dernier par le Herd Book Charolais au Mans (72) a plutôt bien réussi aux éleveurs nivernais. C'est un taureau senior, appartenant au Gaec Deboux (58) et la SCEA Pichard (71), qui s'est adjugé le Prix du Président de la République, grand prix de championnat et prix de championnat senior.



(Hatenon) Hatenon a tout gagné au Concours national adultes du Mans. Le taureau appartenant au Gaec Deboux (58) et à la SCEA Pichard (71) s'adjuge le Prix du Président de la République, le Grand prix de championnat, le prix de championnat seniors et le Trophée international des mâles.



(Helvetie) Helvetie, propriété du Gaec Clame-Andriot de Sauvagny, dans l'Allier, a remporté le Grand prix de championnat femelles.

Hatenon a tapé dans l'oeil des jurys. Au Mans, le week-end dernier, le taureau mi-nivernais mi-saône-et-loirien a remporté les trois prix les plus prestigieux : celui du Président de la République, du Grand prix de championnat et du prix de championnat senior. Hatenon appartient en co-propriété au Gaec Deboux (Chougny) et à la SCEA Pichard (71). Ses qualités exceptionnelles et éprouvées ont fait de lui la star de ce concours décentralisé, qui une année sur deux sort du cadre dédié de la ferme du Marault pour aller visiter l'un des départements producteurs de race charolaise.

Cette année, c'est la Sarthe, en parallèle à la foire-exposition du Mans, qui avait été choisie. Hatenon, champion suprême, n'a pas masqué la bonne performance des éleveurs bourguignons au rendez-vous national, et particulièrement de ceux de la Nièvre. Alors que le concours avait lieu sur les terres de Stéphane Le Foll, et que l'annonce d'un foyer de FCO dans l'Allier n'est intervenue que vendredi soir, les participants de la région ont eu à cœur de défendre les couleurs de leurs élevages, et ce malgré la crise économique qu'ils traversent depuis plusieurs mois et qui a donné lieu aux récentes manifestations de Paris et Bruxelles.

Des prix prestigieux...

Onze éleveurs nivernais avaient amené des bovins adultes au Concours national et quelques uns ont terminé en bonnes places, sur les 400 specimen en compétition. Ainsi, l'EARL Touillon-Moiron de Decize a-t-il remporté le 1er prix de famille par la mère, Gilles Mayet de Livry, le 1er prix de famille par le père. Dans le prix de synthèse femelles, l'EARL Guénot d'Alligny en Morvan s'est vu attribué le 1er prix pour Elise, et l'EARL Touillon-Moiron le 3è prix pour Bermudes. Gilles Mayet a obtenu un 2è prix de synthèse mâles. L'EARL Touillon Moiron a aussi remporté le 1er prix d'ensemble des plus de 100 vaches tandis qu'Hatenon, de la SAS ferme du Rompoué (Deboux) a aussi gagné le Trophée international des mâles. Enfin, la région Bourgogne s'est classée en deuxième position, derrière la région Pays de la Loire et devant l'Auvergne, dans le challenge inter-régional. Enfin, le palmarès (lire ci-dessous) a aussi réservé de bonnes surprises aux éleveurs nivernais.

E.C.

Le palmarès des Nivernais par section

Section 2A (mâles nés du 15/08/2013 au 14/08/2014) : 3è prix ex-aequo à Joli Coeur présenté par l'EARL Touillon Moiron de Decize.
Section 2C (mâles du 15/08/2013 au 14/08/2014) : 2è prix ex-aequo à Joufflu et Jason présentés par Gilles Mayet de Livry.
Section 2D (mâles du 15/08/2013 au 14/08/2014) : 1er prix ex-aequo à Joueur présenté par l'EARL Serge Batho de Saxi Bourdon.
Section 3B (mâles nés du 15/08/2012 au 14/08/2013) : 1er prix ex-aequo à Integral, présenté par l'EARL de Beaumont / Guénot Nicolas d'Alligny en Morvan.
Section 4A (mâles nés du 1er/12/2011 au 14/08/2012) : 1er prix ex-aequo à Hatenon du Gaec Deboux/ EARL Pichard (58 et 71).
Section 5A (mâles nés avant le 1er/12/2011) : 1er prix ex-aequo à Gandin de Gilles Mayet à Livry.
Section 7A (femelles nées du 15/08/2013 au 14/08/2014) : 1er prix ex-aequo à Jonquille du Gaec Roubé-Fayet de Magny-Cours ; 2è prix ex-aequo à Jolieronde de Gilles Mayet à Livry.
Section 7B (femelles nées du 15/08/2013 au 14/08/2014) : 2è prix ex-aequo à Jamaique du Gaec Roubé-Fayet de Magny-Cours ; 3è prix ex-aequo à Jonquille de l'EARL Guénot Nicolas d'Alligny en Morvan.
Section 7C (femelles nées du 15/08/2013 au 14/08/2014) : 2è prix ex-aequo à Jonction de Gilles Mayet à Livry.
Section 9 (femelles suitées du 1/12/2011 au 30/11/2012) : 2è prix à Hollywood de l'EARL Touillon Moiron de Decize ; 3è prix à Hawai de l'EARL Touillon Moiron à Decize.
Section 10A (femelles suitées du 1/12/2007 au 30/11/2011) : 3è prix à Haiti de l'EARL Touillon Moiron de Decize.
Section 10B (femelles suitées du 1/12/2007 au 30/11/2011) : 1er prix ex-aequo à Fabuleuse du Gaec Besson de Saincaize Meauce.
Section 10D (femelles suitées du 1/12/2007 au 30/11/2011) : 1er prix ex-aequo à Elise de l'EARL Guenot Nicolas d'Alligny en Morvan ; 2è prix ex-aequo à Ecosse de l'EARL Touillon Moiron de Decize.
Section 11 (femelles suitées nées avant le 1er/12/2007) : 2è prix ex-aequo à Bermudes de l'EARL Touillon Moiron de Decize.

Chambre d'agriculture

Démontrer la complémentarité ovins/bovins

Tous les éleveurs, bovins ou ovins, du département sont invités. Les vendredis 25 septembre et 2 octobre, chez deux éleveurs nivernais pour des visites technico-économiques visant à démontrer la complémentarité d'un système mixte.



De l'intérêt d'un atelier ovin complémentaire à la production bovine...

Montrer l'intérêt gagnant-gagnant des ovins associés aux bovins : *«valoriser l'herbe l'hiver, faciliter la tache d'une conjointe, optimiser l'utilisation de vieux bâtiments»*... Christophe Rainon ne tarit pas d'un argument pour vanter le complément d'activité que peuvent constituer les moutons sur une ferme. Le conseiller ovin de la Chambre d'agriculture, à la manœuvre, est la cheville ouvrière de ce premier rallye ovin organisé dans le département par l'institution consulaire. Il aura lieu, en deux temps, les vendredis 25 septembre puis 2 octobre, de 14h à 17h, d'abord chez Jean-Pierre Bonnot (lieu-dit *«Mouas»*) à La Collancelle puis, la semaine suivante, chez Pascal Meulé (lieu-dit *«Planvoy»*) à Lormes. Le public visé est celui des éleveurs bovins et ovins nivernais, et plus particulièrement *«les éleveurs de bovins qui auraient en réflexion le projet de créer une troupe ovine en complément d'activité»* ou *«des jeunes en phase d'installation qui pourraient être intéressés par la mise en place d'un atelier ovin en complément d'un atelier principal»* pour dégager des revenus supplémentaires réguliers. *«Au travers de deux cas concrets, il s'agit d'inciter les éleveurs à penser aux brebis pour rapporter de la valeur ajoutée sur l'exploitation»* justifie Christophe Rainon.

Optimisation de l'herbe dans l'alimentation

«C'est moins difficile à démonter chez les agriculteurs qui vont nous recevoir. Si, par exemple, l'herbe uniquement pâturée par les moutons sur une exploitation peut servir ensuite à faire pâturer les bovins. Ou, en hiver, si c'est l'inverse... Dans tous les cas, la troupe ovine est conduite de façon très économique, par exemple, chez Jean-Pierre Bonnot, qui utilise une étable comme bergerie. Il y a peu d'investissements et un minimum d'aménagements sont réalisés pour faciliter le travail» explique-t-il. Le cas de Pascal Meulé est un peu différent de celui de son collègue : sa période d'agnelage est définie par le système de production des bovins. L'éleveur de Lormes fait donc vêler plus précocement ses vaches, dès début novembre, et, pour éviter le gaspillage d'herbe sur les parcelles plus éloignées, il a donc pensé aux ovins. Son système est donc très économique car *«les agnelages ont lieu au mois de mars, les brebis sont rentrées dès le 15 février, et dès le 1er agneau, elles sont renfermées jusqu'à la mi-avril et le lâcher définitif»*.

E.C.



Concours régional percheron

Une histoire de passionnés

Samedi 12 septembre avait lieu à Équi-Marault, à Magny-Cours, le traditionnel Concours régional Percheron qui devait sélectionner les juments participantes au Championnat national, au Haras du Pin, dans l'Orne, les 26 et 27 septembre prochains.

Bien connu des éleveurs, qui en destinent les chevaux à l'élevage pour la reproduction et les loisirs, Roger Petit, éleveur équin-bovin à La Fermeté, a encore brillé, samedi dernier, au Marault. Plusieurs de ses juments Percheron se sont qualifiées pour le championnat national du week-end prochain au célèbres Haras du Pin, dans l'Orne. Comme lui, dans la Nièvre, la majorité des éleveurs qui font naître et élèvent des Percherons, sont d'actuels ou d'anciens agriculteurs ayant trouvé dans le cheval de trait une diversification autant qu'une passion et une tradition. Pour autant, les Percherons n'ont pas le vent en poupe dans le département. Ils ne représentent plus que 150 têtes et la tendance régionale n'est guère mieux lotie.



Fidèle d'entre les fidèles, Roger Petit, éleveur de Percherons et de charolais à La Fermeté, a encore fait qualifier de nombreuses juments, samedi dernier, pour le championnat national du Haras du Pin, le week-end prochain.

Le Syndicat percheron nivernais (sections élevage et attelage), organisateur du concours régional chaque année au Marault, ne compte plus qu'une trentaine d'adhérents, *«et heureusement qu'il y a des amateurs non propriétaires qui nous rejoignent»* constate Didier Darnay, son secrétaire général, qui, samedi, faisait office de président du jury.

Le responsable ne compte plus le nombre d'animaux qui ne viennent plus en concours, soit que leurs éleveurs aient jeté l'éponge, soit qu'ils n'en amènent plus que quelques uns par souci d'économie. *«Et puis, depuis que le concours a lieu à Magny-Cours et plus au Champ de foire à Nevers, dans les années 70, les spectateurs viennent de moins en moins. Il y a encore 15 ans, l'attrait pour les chevaux de trait faisait venir du monde, public, éleveurs et animaux»* déplore amèrement Jean Brest, le président du syndicat, qui concourrait ce week-end et qui a placé quelques unes de ses juments dans le classement, parmi les 28 femelles Percheron en compétition.

«En haut, le développement durable, on s'en fiche !»

La météo exécrable du 12 septembre n'explique -hélas- pas tout. Nostalgique d'une époque plus porteuse, Didier Darnay détaille les raisons qui expliquent cette perte d'influence du Percheron dans la Nièvre. *«Les éleveurs qui ont çà dans la peau ont un âge en hausse et peu sont remplacés. Cela reste une passion mais le seul objectif financier raisonnable est de finir à zéro. Sans rentrer dans la politique, les percherons manquent de débouchés et de filières... Au mieux, on trouve un équilibre financier grâce aux carrousels, mariages et balades en calèche que nous organisons ici et là»* dit-il. Il reste un petit filon vers la boucherie chevaline mais qui n'est que symbolique. *«Et, si on a beaucoup parlé de développement durable, par exemple en utilisant le trait pour le débardage, le travail dans les vignes ou le ramassage des poubelles, en réalité on s'en fiche au plus haut niveau !»* Anaïs Pinto, mordue depuis toujours par le Percheron, dont l'élevage de ses grands parents, à Arzembouy, a été en partie repris par sa mère et elle-même au début de l'année, confirme que c'est difficile. En semaine, elle est commerciale de produits d'hygiène pour l'élevage à Rennes (35). Avec Romain, son compagnon mayennais passionné de chevaux lui-aussi, elle revient souvent le week-end dans la Nièvre, où elle s'est officiellement installée, en janvier dernier, avec trois poulinières et deux pouliches plus la suite. *«C'est mon grand-père, à 81 ans, qui en assure la surveillance quand je ne suis pas là mais cela m'a tout de même obligée à m'installer avec 15 vaches charolaises supplémentaires, en espérant ainsi équilibrer mes comptes»* témoigne la jeune femme, un peu émoussée. Le Percheron, elle l'a dans la peau, mais il lui arrive parfois de *«regretter ses choix»*. Cette année, elle a vendu des chevaux en Slovaquie et en Algérie et un peu partout en France *«mais on dirait que l'administration fait tout pour nous décourager d'exporter. Contrairement à nos clients slovaques, nos contraintes et nos charges, comme en bovins, sont bien trop lourdes»* conclut-elle. Reste que les robes grises et noires des chevaux au trot, majestueux sur la carrière, entrainent encore un bel élan d'enthousiasme de la part de ces passionnés. Encore pour une année...



Commerciale en Bretagne la semaine, Anaïs Pinto s'est installée en janvier dernier avec une partie des chevaux de son grand-père. Elle a dû racheter des vaches charolaise pour que sa passion ne lui coûte pas trop cher.

EMMANUEL COULOMBEIX

Le palmarès du concours régional

Résultats par catégories :

Juments de 1 an : 1ère, Elegante des Grappes de Charline Petit (La Fermeté); 2è, Eurovision Desgranges de Gérard Petit; 3è, Elegante de Berze de Daniel Lacorne.
Juments de 2 ans : 1ère ex-aequo, Dina des Grappes de Roger Petit (La Fermeté) et Diana des Granges de Gérard Petit.
Juments de 3 ans : 1ères ex-aequo, Castille des Grappes de Roger Petit (La Fermeté) et Créole d'Arzembouy d'Anaïs Pinto (Arzembouy); 3è, Citadelle de Jean Brest (Charrin).
Femelles suitées: 1ère, Vivace d'Arzembouy d'Anaïs Pinto; 2è, Noblesse 48 d'Anaïs Pinto, 3è ex-aequo, Topequa de Jean Brest, Brume d'Arzembouy d'Anaïs Pinto et Toscane des Grappes de Roger Petit.

Résultats par épreuves :

Juments de 1 an - modèles et allures: 1ère, Elégante des Grappes de Charline et Roger Petit (La Fermeté), 2è, Eurovision des Granges de Gérard Petit; 3è, Elégante de Berze de Daniel Lacorne.
Juments de 2 ans - modèles et allures : 1ères ex-aequo, Dina des Grappes* de Roger Petit (La Fermeté) et Diana des Granges* de Gérard Petit.
Juments de 3 ans - modèles et allures : 1ères ex-aequo, Creole d'Arzembouy* d'Anaïs Pinto (Arzembouy) et Castille des Grappes* de Roger Petit (La Fermeté) ; 3è, Citadelle* de Jean Brest (Charrin).
Femelles suitées - modèles et allures: 1ère, Vivace d'Arzembouy *d'Anaïs Pinto ; 2è, Noblesse 48* d'Anaïs Pinto; 3èmes ex-aequo, Brume d'Arzembouy* d'Anaïs Pinto, Topequa* de Jean Brest et Toscane des Grappes* de Roger Petit.
(*) Juments qualifiées pour le niveau de compétition supérieur.



La fête de la terre se prépare

Rendez-vous le 3 octobre à Saint Brisson !

Cette année la traditionnelle Finale départementale de Labour fait peau neuve avec un nouvel intitulé : Fête de la Terre.

Organisé par les JA du canton de Montsauche et JA 58, ce rendez-vous incontournable du monde agricole est bien sûr ouvert au grand public.

Les visiteurs, petits et grands, pourront profiter de diverses animations : Démonstration de matériel agricole, tracteurs anciens, balade en poneys, mini-ferme.

Pour l'instant l'heure est aux préparatifs, les JA sont sur tous les fronts pour que tous le monde passe une bonne journée: animations, restauration, concours de labour, ...
La Finale de Labour permettra encore une fois de montrer le savoir-faire des jeunes.

Nous vous attendons nombreux le 3 octobre aux Grandes Fourches à Saint Brisson !

Infos pratiques
Ouverture à partir de 10h
Entrée gratuite
Restauration sur place le midi
Repas du soir
Sur réservation aux 06 07 57 67 47 et 03 80 64 27 19

Tarif : 20€
Menu : * Crudités, persillé, campagne et rosette, * Tranche de Paleron et son jus réduit au vin de Bourgogne sucré au cassis
Pomme de terre au lard fumé, * Fromage, * Bavarois cassis

JEUNES AGRICULTEURS 58

Le ban a été levé mercredi 9 septembre

Vendanges précoces, potentiel très prometteur !

C'est avec plus d'une semaine d'avance que les vendanges, ont débuté. En dépit des averses, c'est en début de semaine que le gros des vignerons a commencé à passer les enjambeurs ou à démarrer les récoltes à la main (plus rarement).



Les deux salariés et Eric Marchand ont commencé à vendanger vendredi 11 septembre et ont arrête tout le week-end en raison des pluies. Ils ont repris l'enjambeur lundi 14 septembre dans des conditions idéales : «pas trop chaud, ciel bleu, pas trop couvert»

Les pluies du week-end dernier, loin d'être un handicap, se sont montrées bénéfiques pour les raisins. C'est du moins l'avis de nombreux vignerons de l'appellation Pouilly qui ont donc patienté jusqu'à lundi pour démarrer les vendanges. Le gros des récoltes devrait être rentré cette semaine et jusqu'à mercredi prochain. Cependant, certains ont préféré démarrer dès le 9 septembre, date qui a été retenue cinq jours plus tôt, après une réunion sur la maturation avec le laboratoire œnologique de Sancerre Sicavac, pour le lever du ban des vendanges. Quelques uns ont même demandé une dérogation pour lancer les enjambeurs dans les vignes dès le week-end précédent. Car, c'est bien ce qui caractérise cette campagne 2015 : la précocité des vendanges n'a d'égale que le potentiel qualitatif jugé *«exceptionnel»* cette année. En Pouilly, Coteaux du Giennois et Côtes de La Charité, les trois appellations viticoles nivernaises, les raisins présentent une excellente maturité. Le raisin a atteint, selon les analyses, un degré alcoolique de 13°c en moyenne, avec une acidité de 4,7 g/l dès le 9 septembre dans la plupart des parcelles. Et les premières dégustations semblent prometteuses. Ces bonnes nouvelles sont la conséquence d'un été dont la plupart des vignerons nivernais estiment qu'il a été *«idéal»*. La sécheresse du mois de juillet n'a non seulement pas trop affecté les vignobles mais, en plus, les pluies du mois d'août ont permis de bien lancer la maturation. Un état sanitaire presque parfait, avec une pression maladie quasi-nulle (quasiment aucun foyer de mildiou ou de black-rot), malgré les effets redoutés de la canicule, a rassuré les producteurs nivernais. Seul bémol : si l'année s'annonce de très haute tenue en terme de qualité, les rendements, eux, sont légèrement plus faibles, en raison du stress hydrique.

Grains de raisin plus petits

Les rendements en baisse s'expliquent peut-être par la précocité des vignes. Ce qui a d'ailleurs poussé nombre de vignerons à ne pas se précipiter dès le 9 septembre, pour essayer de gagner encore en maturité. En général, on compte plus ou moins 100 jours entre la floraison et le début des vendanges. Or, cette année, les premières fleurs sont apparues dès le 10 juin, ce qui laissait supposer, en juillet, un lever du ban vers le 20 septembre. Finalement, après plusieurs réunions d'évaluation, Katia Mauroy, la présidente du Syndicat viticole de Pouilly, a annoncé la date du 9 septembre, soit plus de 10 jours avant le terme envisagé. Mais la baisse du volume s'explique aussi par des grains plus petits, du fait de l'effet combiné de la sécheresse et de la canicule. Les rendements seront de toutes façons à la baisse cette année. 2014 avait été une rare année pleine, contrairement aux récoltes précédentes, et les conditions météorologiques de ces derniers jours auront été déterminantes. L'idéal, relativement atteint, est d'avoir de belles journées et des nuits un peu fraîches, sans trop d'humidité, pour permettre des maturations lentes et gagner un développement tranquille des arômes, selon les techniciens des laboratoires. Du coup, les vignerons ont gardé un œil sur les cartes météo et un pied dans les rangs, ces derniers jours, afin d'évaluer le moment le plus optimal pour couper les raisins. Il est encore trop tôt pour connaître le résultat des vendanges 2015, ce qui sera possible quand tous les raisins seront à l'abri en cave. Le plus tôt possible, quand même...

E.C.



A Pouilly-sur-Loire, sur les 17ha de Sauvignon blanc de l'exploitation Marchand Pierre et fils, les raisins sont à pleine maturité. L'état sanitaire est idéal. Malgré une petite baisse de rendement, les vendanges 2015 devraient être de haut niveau qualitatif.



Tandis qu'Eric Marchand (ici, mardi après-midi) supervise la coupe dans les vignes, son frère réceptionne la vendange à la cave.

Syndicalisme

Vers un changement de méthode.

S'il est une annonce du Premier ministre qui a particulièrement retenu notre attention, c'est celle relative au changement de méthode dans la production de normes et réglementations appliquées à l'agriculture.
Le premier point fait état d'une pause, d'un moratoire sur les normes jusqu'en février 2016. Date à partir de laquelle et c'est le second point, où une nouvelle méthode devra être proposée.
Sur le premier point, la FDSEA va exiger de l'administration départementale la suspension de toutes les nouvelles règles en cours de mise en place.
La prise en compte de la pénibilité au travail, stop, c'est le Premier ministre qui l'a dit.
L'extension des zones vulnérables, le percentile 90 et l'eutrophisation stop, c'est le Premier ministre qui l'a dit.
L'augmentation des capacités de stockage des effluents, stop, c'est le premier ministre qui l'a dit.
Ecophyto 2, stop, c'est le Premier ministre qui l'a dit.
Les retraits franco français de matières actives de produits phyto sanitaires, stop, c'est le premier ministre qui l'a dit.
Les prairies sensibles, et les réserves naturelles régionales, stop, pas de juxtaposition de zonage a dit le premier ministre.
La hausse des SIE, stop, c'est le Premier ministre qui l'a dit.
Dans les jours qui viennent, nous allons avoir l'occasion de vérifier si nous avons bien des fonctionnaires qui fonctionnent, et qui exécutent les décisions du Premier ministre où des fonctionnaires militants, comme j'ai eu l'occasion de le dénoncer à notre assemblée générale à Montsauche.
Sur le second point, concernant le changement de méthode, nous exigeons d'être consultés très en amont sur le bien-fondé de telle ou telle mesure. Parce que ce que nous demandons, ce n'est pas la Lune, c'est plus de reconnaissance, plus de considération, de vivre de notre métier, d'avoir plus de prix et moins de normes.
Et donc, nous n'accepterons plus de siéger dans des réunions ou sont présents tout un aéropage de gens, d'associations, qui ont certes des convictions tout à fait respectables, mais dont la légitimité est contestable, et surtout, qui n'ont aucune conscience des conséquences des exigences qu'ils expriment sur les exploitations agricoles.
Nous ne reconnaissons comme interlocuteurs que l'État et les collectivités locales. Ils sont l'expression de l'intérêt général, ils sont les garants de la prise en compte des diverses sensibilités qui ont cours dans la société. La démocratie c'est la négociation entre des responsables politiques, une administration que nous reconnaissons dans leur légitimité et des représentants professionnels, eux même reconnus dans leur légitimité. La démocratie, ce n'est pas la discussion de tous avec tous, dans laquelle les idées exprimées auraient toutes la même valeur.
Dans une réunion récente sur la cartographie des cours d'eau, je me suis agacé, qu'aux questions posées par la FDSEA à l'administration, c'était les associations du fond de la salle qui imposaient leur réponse. Nous ne tolérerons plus ces situations.
Et nous ne les tolérerons plus parce que nos arguments sont justes, c'est le Premier ministre qui l'a dit.

Stéphane Aurousseau,
président de la FDSEA58



Stéphane Aurousseau,
président de la FDSEA58

ETS
BRISARD
BERNARD et FILS

constructions métalliques
BATIMENTS AGRICOLES
Devis Gratuit

Route de Gray - Mantoche, B.P. 17
70101 GRAY CEDEX

03 84 65 25 98
Fax 03 84 65 19 47

▸ Agenda

FDSEA Réunions sur les mesures en faveur de l'élevage

La FDSEA vous invite à participer à l'une des 6 réunions organisées la semaine prochaine pour faire le point sur les mesures accessibles pour les éleveurs et les annonces faites par le Premier ministre suite à la manifestation du 3 septembre à Paris. Certaines annonces concernent tous les agriculteurs !!!
Rendez-vous :
- le 23/09 à 9h30 à Magny (salle des fêtes)
- le 23/09 à 9h30 à Auxerre (salle de réunion FDSEA89)
- le 23/09 à 14h à Noyers (salle polyvalente)
- le 24/09 à 9h30 à Saint Clément (salle des fêtes)
- le 24/09 à 14h30 à Mézilles (salle des fêtes)
- le 25/09 à 14h00 à Migennes (salle Valmy)

20/09 Balade Elevage et paysages à Saint-Germain-des-Champs

Rendez-vous à partir de 10h, au Gaec des Tourterelles à Montmardelin (34, route d'Avallon), à St-Germain-des-Champs. Au programme : balade d'une heure environ avec un géologue et un atelier lecture du paysage (départ à 11 h et 14 h 30), visite de la ferme avec les éleveurs, pause gourmande autour des produits locaux. Toutes animations gratuites

27/09 Finale cantonale de labour

Les Jeunes Agriculteurs du canton de l'Avallonnais, organisent dimanche 27 septembre, à Saint-Brancher, la finale cantonale de labour. Au programme : à 14 h, départ du tracé d'ouverture, remise des prix à 17 h. Buvette, démonstration de Moiss Batt'Cross. Concours ouvert à tous, matériel non fourni. Entrée gratuite. Renseignements au 03 86 46 93 19 - jeunes-agriculteurs-89@wanadoo.fr

20/09 22ème Fête Bio de Vézelay

Les producteurs bio et les structures bio de Bourgogne vous accueillent à leur 22ème fête Bio, dimanche 20 septembre, de 9 h 30 à 17 h 30, place Borot à Vézelay. Au programme : art et artisanat (éco-construction, vannerie, sculptures, poterie…), produits bio (légumes, vins, miel, pains et viennoiseries, etc.), associations locales, librairie, expo photo et présentation de nichoirs par la LPO de l'Yonne.
A 11 h, conférence "les oiseaux de l'Yonne, à la découverte des hirondelles, à midi, restauration sur place, à partir de 14h, animation musicale. A 15 h : diffusion du film "Cultivez local !"

Agriculture bio

Des produits locaux pour la restauration scolaire

Pas si facile, de pénétrer le marché de la restauration scolaire quand on est agriculteur bio. C'est ce qu'a expliqué Jean-Charles Faucheux au président du Conseil départemental, André Villiers, venu visiter son exploitation.


Les visiteurs se font expliquer le fonctionnement du moulin à farine.

Dans le cadre de sa *«semaine de rentrée»*, le président du Conseil départemental, André Villiers, accompagné notamment du vice-président et maire de Chablis, Patrick Gendraud et de la présidente de la commission agriculture et environnement, Michèle Crouzet, s'est rendu sur l'exploitation de Jean-Charles Faucheux, à Lucy-sur-Yonne.
Succédant à ses parents installés en conventionnel depuis 1968, Jean-Charles faucheux s'est très vite intéressé à trouver une autre finalité pour son exploitation : *«pour moi, l'avenir ne passait pas forcément par du colza et du blé en rotation courte. J'ai cherché d'autres filières, où la qualité serait un peu mieux valorisée, c'est ainsi que j'ai commencé à développer l'agriculture biologique…»* Un an après la retraite de ses parents en 2002, il terminait sa conversion : *«c'est à cette époque que j'ai commencé à envisager de travailler en circuit court, en vente directe, avec dans un premier temps de la lentille et de l'huile transformée à la ferme»*. Avant de développer son activité, avec des productions plus adaptées : *«on est parti après sur des légumes de plein champs, comme les pommes de terre, les oignons, les carottes et petit à petit on a diversifié la gamme»*. Aujourd'hui, l'exploitation compte 130 ha, dont 5 ha de légumes, pour une production très variée, que ce soit en légumes secs ou de plein champ. La vente directe à la ferme représente désormais 50 % de son chiffre d'affaires, qui se répartit ensuite en approvisionnement de restaurants, boulangers et magasins : *«on dépanne aussi d'autres collègues qui sont en Amap»* Depuis 2011, Jean-Charles Faucheux a investi dans un moulin à farine avec meule de pierre, ainsi que dans une presse à huile, ce qui a nécessité l'embauche de 2 salariés à temps partiel. Près de 3500 litres d'huile (colza et tournesol) sont ainsi produits chaque année, commercialisés principalement en vente directe.

Des marchés encore trop timides

Profitant il y a quelques années, que la cantine d'Auxerre commençait à envisager de s'approvisionner auprès de producteurs locaux, il s'est lancé dans l'aventure, avant de s'engager il y a 3 ans, auprès des collèges pilotes départementaux qui entamaient la même démarche pour leur restauration scolaire. Avec au final un résultat pour le moins mitigé : *«on travaille beaucoup avec Auxerre, un peu avec le collège de Vermenton, celui de Saint-Georges et on démarre avec le collège de Puisaye, mais le bilan 2014 est relativement décevant et on était alors à deux doigts d'arrêter. Ce n'est pas faute pourtant d'avoir multiplié les démarches, les réunions, les rencontres»* Par delà le frein économique trop souvent évoqué *«l'argument entendu partout est que le bio est plus cher que le conventionnel, moi je pense qu'il y a moyen de faire des équilibres de plats sur l'ensemble»*, l'agriculteur de Lucy-sur-Yonne a une autre explication : *«l'un des premiers freins, c'est qu'on tombe sur des cuisiniers en restauration collective, pas forcément motivés pour travailler le produit brut, préférant des produits semi élaborés, dits de 4e et 5e gamme»* Envisageant une solution possible pour y remédier : *«nous avons une politique agricole commune qui nous contraint à certaines obligations, ne faudrait-il pas une politique semblable vis-à-vis des cuisiniers, pour les contraindre eux aussi à se plier à certaines règles?»* L'invitation faite depuis cette rentrée, à tous les collèges du département, de proposer des produits locaux dans leurs restaurants, avec l'appui du département suffira t-elle à créer une nouvelle dynamique ? Réponse dans quelques mois.

DOMINIQUE BERNERD

Élevage

Prenez la clé des champs ce dimanche

Journée balade *«élevage et paysages»*, dimanche 20 septembre, à Saint-Germain-des-Champs, aux portes du Morvan.

A l'occasion des Journées Européennes du Patrimoine qui se dérouleront ce week-end, la FDSEA organise la 3e édition des *«journées balade, élevage et paysages»*. L'occasion pour les visiteurs, d'un moment d'un dialogue privilégié avec des éleveurs, de mieux comprendre leur métier, mais également le rôle souvent méconnu que les exploitations d'élevage exercent sur les campagnes et l'environnement. Partie intégrante du patrimoine culturel, l'élevage façonne les territoires, que ce soit au travers de la conservation et l'entretien d'habitats riches en biodiversité comme les haies, ou du rôle joué pour l'entretien des sols et le maintien de la qualité des eaux.
L'édition 2015 de la balade se déroule ce dimanche, aux portes du Morvan, sur l'exploitation d'Etienne et Noel fèvre, Gaec des tourterelles, au lieudit *«Montmardelin»*, à Saint-Germain des Champs (un fléchage sera fait sur les axes principaux).
Au programme : Promenade d'environ 1 heure avec étapes. Un géologue expliquera aux promeneurs la formation géologique du territoire et fera le lien avec l'agriculture présente localement. Insistant notamment sur les différentes roches, les plantes, etc.
Un atelier de lecture du paysage sera présenté par une animatrice de la FDSEA 89.

Au retour de la balade, possibilité de déguster des produits locaux (viande charolaise, fromages, pain d'épices, vins…) et visite de l'exploitation. Deux départs sont prévus : 11 h et 14 h 30 (parcours accessible aux enfants et personnes âgées. Possibilité de pique-niquer aux abords de la ferme. **Toutes les activités sont gratuites**.

DB



Venez prendre la clé des champs ce dimanche à Saint-Germain-des-Champs, aux portes du Morvan.

Chambre d'agriculture de l'Yonne

Une session de rentrée dédiée à l'élevage

Une grande partie des travaux a été consacrée à la situation des filières élevage dans le département au regard de la crise actuelle, lors de la session de rentrée de la Chambre d'agriculture qui s'est déroulée le 8 septembre dernier.



Le président de la Chambre d'agriculture de l'Yonne, Étienne Henriot

La situation de crise que connaît la filière élevage a modifié quelque peu le programme de la session de rentrée à la Chambre d'agriculture de l'Yonne. Au traditionnel tour d'horizon des différentes filières agricoles par le président Henriot, s'est substituée une analyse des filières lait et viande par Joël Beaudeau et Jérôme Laviron, respectivement chef de projet cellule économique lait et responsable du pôle viande au sein de la coopérative Alysé. La situation, comme l'a rappelé Etienne Henriot, *«dénote une crise profonde, allant au delà même des problèmes économiques et les éleveurs aujourd'hui, sont pour certains dans une certaine détresse»*.

En filière lait, il ne reste plus que 232 points de collecte sur le département : *«en 1981, à mes débuts, on en comptait 2200»* se souvient Joël Beaudeau, pour un total de 548 actifs, dont la moitié de salariés et une collecte globale de 113 millions de litres (soit un litrage moyen de 483 000 litres par point de collecte). Sont référencés dans le même temps, 7 laiteries sur le département, dont une coopérative principale, Sodiaal, qui totalise à elle seule la moitié des producteurs et de la collecte (102 pour 55 Ml)

Une marge brute qui n'en finit pas de diminuer

S'il en était besoin, l'analyse de l'évolution des marges brutes sur les exploitations ces dernières années, suffirait à témoigner de l'ampleur de la crise : *«là où sur 10 ans, la moyenne des charges opérationnelles était de 158 €, elle passe à 173 € sur 5 ans, grimpant à180 € sur les 2 dernières année. On devrait même atteindre 190 € cette année»* Le phénomène le plus marquant aujourd'hui pour les éleveurs, étant la disparité du prix du lait au fil des trimestres : *«moins 60 € au 1er trimestre, moins 36 € au second, moins 55 € au 3e»* Se rajoutent les conditions climatiques difficiles rencontrées cette année, avec des rendements en chute de 30% sur le maïs et une interrogation sur la qualité. Avec au final, une marge brute qui devrait, pour l'exercice en cours, passer sous la barre des 200 € (là où l'an passé, elle était encore de 230 €) et un déséquilibre important pour un tiers des exploitations, ne parvenant plus à maitriser leurs coûts de production. L'augmentation des charges pénalisant l'efficacité économique des systèmes, *«ce qui signifie que pour maintenir le même EBE, on est dans une logique de produire plus et avec davantage de moyens»*. Des pistes d'amélioration existent conclue Joël Beaudeau, principalement des leviers techniques, comme de *«sécuriser les systèmes fourragers par autonomie ou contractualisation de coproduits»*. L'urgence est là, rappelle Alain Boulard, président d'Alysé : *«pour remettre aujourd'hui la filière en ordre de marche, on ne pourra pas faire l'économie de réformes structurelles. Il nous faut absolument un système car on va dans le mur ! Pas de marché à terme, dans le domaine du lait. On est dans le physique et on prend de plein fouet les variations que l'on connaît, ce qui peut très facilement désorganiser la filière»*.



Le président et le directeur de la coopérative Alysé étaient les invités de cette session

En secteur allaitant, les revenus s'érodent aussi

Fin 2014, le département comptait 765 éleveurs de race à viande et mixtes. *«On a perdu 20 % d'éleveurs allaitants en 10 ans»*, souligne Jérôme Laviron. La même année, un peu plus de 15 000 mâles allaitants sont sortis de la ferme Yonne, dont plus de 60% étaient des broutards à destination principale de l'Italie, ainsi que 11 500 mâles laitiers, dont 60% de veaux de boucherie. En catégorie femelles, le ratio est de 7 650 génisses allaitantes pour 1 300 laitières, ainsi que 6 200 vaches allaitantes pour 4 160 laitières. L'abattoir de la Sicavyl, à Migennes, représentant à lui seul 33% du marché, avec plus de 30 000 tonnes de viande par an. Les résultats économiques d'une enquête menée auprès d'un groupe de 14 éleveurs de la zone Alysé, fait apparaître une baisse de 34 € de leur marge brute en 1 an (- 8%) : *«la conséquence de la chute des cours entre 2013 et 2014, qui s'est répercutée sur le prix du kg de vif vendu, en dépit d'une augmentation de la production»*. Baisse du produit brut de 2 %, charges opérationnelles en hausse de 3 %... Autant de facteurs qui contribuent à l'érosion des revenus : *«34 € en moins par ha, pour une exploitation moyenne de 75 ha, c'est au final 2 600 € de moins d'une année sur l'autre. Et si l'augmentation de la productivité ne venait pas compenser un peu cette baisse, ce serait 4 300 € de moins»*.

Les revenus des exploitants bovins viande ont ainsi chuté ces deux dernières années, avec un résultat courant par unité de main d'œuvre sous la barre des 10 000 € par an.

Des volets d'action possibles là aussi, comme de développer la finition des femelles, augmenter la productivité des fourrages en réduisant les concentrés utilisés, développer la génétique… Le président d'Alysé, Alain Boulard, appelant pour sa part les éleveurs allaitants à l'instar de leurs homologues laitiers, à utiliser les outils proposés par la coopérative, comme celui qui aide à optimiser les rations : *«une des pistes pour améliorer l'économie des élevages. Si les éleveurs ne les utilisent pas, à terme, on aura du mal à pérenniser tous ces services»*.

DOMINIQUE BERNERD

KUB
à la semaine prochaine...

Union Charolaise Croissance

On n'a pas tous les jours 30 ans...

Créée en 1984 dans le but d'apporter des reproducteurs de haute qualité génétique aux éleveurs, l'Union Charolais Croissance a fêté ses 30 ans à Migennes, en présence de nombreux acteurs du programme.



L'anniversaire des 30 ans a aussi été l'occasion de mettre à l'honneur les éleveurs les plus performants et les plus impliqués dans le programme.

L'Union Charolais Croissance est un programme de sélection qui propose depuis 30 ans, le meilleur de la génétique charolaise. Il regroupe des coopératives d'insémination animale (outil de procréation génétique), ainsi que des organisations de producteurs (outils de diffusion). L'UCC, dont le siège social se trouve à Migennes, dispose de 3 stations pour l'évaluation de ses taureaux : Charmoy, dans l'Yonne (150 places), Créancey, en Côte d'Or (42 places) et Montrond-les-Bains, dans la Loire 44 places).

Eleveurs naisseurs, acheteurs, organisations de producteurs, coopératives d'insémination animale…, tous étaient présents ce 9 septembre à Migennes, pour fêter cet anniversaire à la hauteur de l'événement. L'occasion de jeter un œil dans le rétroviseur et de rappeler l'objectif premier du projet tel qu'il était défini dans le premier rapport du Conseil d'administration de l'époque : *«un gain de 200 grammes/jour dans 10 ans, correspondant à un abaissement des prix de revient du Jeune Bovin charolais de 1 franc/kg»*

Un objectif atteint dès la 3e année, grâce aux premiers accouplements avec des taureaux améliorateurs, à raison d'un gain de 30 cts/kg par an. Des taureaux dont les noms sont restés dans bien des mémoires, comme: *Orchestre, Majordome, Nuptial*.

Toujours plus de performances

A l'origine de l'UCC, la création en 1978, du groupement de producteurs de la Cialyn, qui s'était fixé pour objectif d'introduire et valoriser la génétique dans les élevages de la zone, alors même que l'insémination artificielle était encore peu développée dans la région à l'époque. Créée officiellement le 20 décembre 1985, l'UCC a privilégié 3 objectifs de sélection : la croissance, les qualités maternelles et plus récemment, la génétique sans cornes, innovation technologique apportée à la race charolaise et intégrée dans le schéma. Un pari réalisé, comme en témoignent entre autres, les gains obtenus en matière de croissance carcasse (vitesse de croissance entre le sevrage et l'abattage), qui ont progressé de 0,6 pt d'index en moyenne par an, soit l'équivalent de 2 écarts type sur les 3 décennies. Même évolution pour l'index de synthèse *«aptitudes bouchères jeune bovin»*, soit le double de ce qui se fait au niveau national. Des performances que l'on retrouve chez les broutards du cheptel UCC, commercialisé ces quatre dernières années et qui permettent d'améliorer sensiblement la rentabilité des ateliers, avec un gain supplémentaire de 26 kg par animal se traduisant par un prix moyen en hausse de 68 €. Même chose en ce qui concerne les vaches, qui, avec 20 kg de carcasse en plus, font gagner 74 € de plus à la vente par animal.

Devenue au fil du temps la station la plus importante au niveau national, l'UCC a toujours, 30 ans plus tard, les mêmes objectifs de sélection, partagés désormais par les coopératives adhérentes, les groupements de producteurs et Gênes Diffusion. Avec au final pour les acheteurs, des taureaux en sortie station présentant toutes les garanties d'origine et sanitaires, sélectionnés sur leurs performances, leur croissance et leur morphologie. Le fruit aussi, du travail mené il y a 30 ans, par quelques précurseurs passionnés d'élevage et de génétique, parmi lesquels Jean-Claude Prieur, éleveur dans le Loiret, qui a rendu hommage au directeur de l'époque, Gérard Bertrand : *«un passionné de génétique avec qui, lorsqu'on avait parfois des interrogations, on arrivait très vite à avoir beaucoup de certitudes et finalement, on s'aperçoit qu'une fois de plus, les coopératives de Migennes ont été précurseurs et j'ose espérer que dans les 30 ans à venir, on restera dans la même lignée»*.

DOMINIQUE BERNERD



Toutes les génisses présentées ont été vendues.

Toutes les génisses présentées ont été vendues

Le clou de la journée aura été la vente aux enchères à la station de Charmoy, de 13 génisses pleines ainsi que de 6 lots d'embryons, sélectionnés parmi les meilleurs cheptels participant au programme UCC. Une vente organisée par le programme «Repro» Ciaylin.

Les jeunes femelles proposées à la vente, étaient toutes en contrat «mères à taureaux», soit pour le schéma Gènes Diffusion, soit pour l'UCC, génotypées et certifiées pleines, avec des dates de vélage s'étalant du 10 octobre à début décembre pour correspondre au mieux aux besoins des acheteurs. Toutes les génisses ont été vendues, avec une mise à prix de départ de 2 400 €, pour une moyenne générale au final, de 3 004 €. L'enchère la plus élevée ayant été réalisée par Hashley, fille de Tombapik par Populair, née à la SCEA Martinot, dans l'Aube, vendue à un acheteur de la Nièvre pour 4 350€. Cette mère à taureaux du schéma Gènes Difusion, a été accouplée par Guiness PP, dans le but d'obtenir un produit sans cornes, présentant des qualités morphologiques et maternelles de premier choix.

Cette vente s'est poursuivie avec une mise en vente de 6 lots d'embryons, également issus de lignées UCC présentant de bonnes garanties génétiques et des origines intéressantes et correspondant au plus près des attentes des acheteurs : croissance, qualités maternelles, originalité des pedigrees, gène «sans cornes». Sur les 6 embryons présentés, 5 ont été vendus, pour une moyenne globale de 556 € par produit. Le record de la vente, pour Achilie, fille de Magenta par Harrison, collecte réalisée avec Bombix, avec un montant de 720 €

Erratum

Une erreur s'est glissée dans la légende d'une photo parue en page 3 de notre édition 1339 du 11 septembre. Il fallait lire sous la photo de Samuel Legrand : président de JA Bourgogne et non pas «Bourgogne Franche-Comté» Merci de bien vouloir nous en excuser

Concours culinaire

«C'est beau, c'est bon, c'est bourguignon»

Organisé par la préfecture de l'Yonne et le Conseil régional de Bourgogne, un concours culinaire va réunir plusieurs élèves d'établissements icaunais, qui auront à réaliser des plats à partir de produits locaux fournis par le réseau Bienvenue à la ferme.

Ce concours a pour vocation de mettre l'accent sur la formation et l'apprentissage des métiers de bouche dans l'Yonne et sur l'excellence des produits de la gastronomie bourguignonne. Il se déroulera le 25 septembre prochain, en présence des grands chefs des meilleures tables du département.

Formées chacune de 2 jeunes en formation *«cuisine»* au sein du lycée Vauban d'Auxerre et du Cifa de l'Yonne, 6 équipes seront en lice. Avec pour finalité de réaliser des plats d'inspiration bourguignonne à partir de produits locaux fournis par le réseau *«Bienvenue à la ferme»* de la Chambre d'agriculture de l'Yonne. Encadrés par des chefs icaunais ou des enseignants, ces binômes devront chacun confectionner en 4 h 30 maximum, une entrée et un plat, à partir de produits de base obligatoires : l'œuf et l'escargot constituant les éléments principaux de la première, la joue de bœuf et le soumaintrain pour le plat.

Après délibération du jury, la remise des prix aux lauréats se déroulera dans les salons de la Préfecture de l'Yonne, à partir de 16 h, le même jour. Des diplômes seront remis à tous les participants, qui se verront attribuer différents stages en fonction de leur classement et de leur catégorie. Grand prix *«C'est bon»* : un stage à la Côte Saint-Jacques à Joigny (accessit : un stage à la cuisine de l'hôtel de la préfecture. Grand prix *«C'est beau»* : un stage à l'Aspérule à Auxerre (accessit : un stage aux Festins de Bourgogne). Grand prix *«C'est bourguignon»* : un stage chez M. et Mme Rabuat, producteurs/transformateurs de canards à Méré (accessit : un stage chez MM. Breton et Desmoutiers, éleveurs/producteurs de fromages de chèvres à Branches). DB

Cave Bailly-Lapierre

«Pressé» d'entamer les vendanges...

Marquées par une maturité et un état sanitaire exceptionnel, les vendanges se terminent aux Caves Bailly-Lapierre, qui ont su adapter leur calendrier de réception des raisins après les violents épisodes de grêle ayant accéléré le début de la collecte.



A la cuverie, l'équipe habituelle de 2 cavistes, est renforcée par l'arrivée de 6 salariés supplémentaires en période de vendanges.

Il est de tradition dans l'Yonne, que les Crémants entament le bal des vendanges… Un calendrier quelque peu bousculé cette année, suite aux orages de grêle qui ont sévi dans la nuit du 31 août au 1er septembre dernier en chablisien et à Irancy. Les caves Bailly-Lapierre ont du s'adapter, pour faciliter le travail de leurs adhérents, comme l'explique Sylvain Martinand, œnologue et responsable de la cuverie : *«on démarre généralement par un seul cépage, le pinot noir, suivi quelques jours plus tard par le chardonnay, mais là, il a fallu rentrer au plus vite les vignes les plus touchées par la grêle, tous cépages confondus pour ne pas perdre le potentiel de récolte et la qualité»* La conséquence de l'ouverture des grappes par les impacts de grêlons pouvant vite être problématique : *«outre l'apparition de pourriture, les baies risquent, s'il fait chaud, de commencer à fermenter et partir en vinaigre !»* Avec la chance malgré tout, que 2015 soit une année précoce et que la maturité était au rendez-vous un peu partout : *«nous sommes partis au 1er septembre, avec des quantités de sucre importantes, et presque 1 degré de plus qu'en année normale»* Et au final, une année jugée *«tranquille»*, sans qu'aucune cuve ne s'altère ou qu'apparaissent des problèmes au débourbage.

Des jus «*parfaits*», sans aucune oxydation

Lieu stratégique s'il en est, le centre de pressurage niché dans les premiers lacets du Col du crémant surplombant la cuverie, s'apparente à une gare de triage le temps des 3 semaines de vendanges. Une règle absolue : *«tous les effervescents qualitatifs sont contraints d'être vendangés à la main pour que les raisins arrivent entiers dans le pressoir et que les jus soient «parfaits», sans aucune oxydation»*. D'où l'utilisation de caisses percées pour ramener le raisin jusqu'au pressoir, afin d'évacuer tout jus suspect. S'opère alors après le pressage, une première sélection entre jus de *«cuvée»* et jus de *«taille»*. Représentant 75 % de la collecte, les premiers sont les plus qualitatifs, avec un maximum de sucre et d'acidité et entrent dans les assemblages les plus prestigieux : *«les jus de taille ont plus de couleur car plus triturés dans le pressoir, plus de tanins aussi et utilisés essentiellement pour la gamme «réserve», ce qui lui confère un caractère consensuel et facile car les jus de taille sont un peu moins acides que les «cuvées»*. L'élaboration des crémants est régie par un process dicté par des dates butoir : *«nous n'avons le droit de commencer le tirage qu'au 1er décembre qui suit la vendange»*. Les opérations s'enchaînent dans un ordre établi : *«on fait la fermentation alcoolique dans la foulée du débourbage et juste après, commence la fermentation malolactique, suivie de la partie assemblages»*.

Le millésime «*du siècle*»

Toute la difficulté étant de réaliser plusieurs niveaux de qualité, à partir d'une seule appellation : *«ce qui est intéressant chez nous, c'est qu'on va obtenir, avec 80 cuves réparties entre «cuvée», «taille», cépages, premiers et derniers jus, des choses complètement différentes… Mon travail à moi, c'est de faire une vraie diversité, avec des identités pinot noir ou chardonnay et ce, quel que soit le millésime»* Avec la difficulté de maintenir cette continuité historique et gustative qui fait l'identité des Caves et sa signature. Première session d'assemblage sur la paillasse fin octobre, pour un process qui durera 2 à 3 mois et reposera sur le savoir faire des cavistes. Le vin issu du raisin rentré aujourd'hui, ne sera vendu, règle de la méthode *«champenoise»* oblige, qu'à partir du 1er décembre 2016 au plus tôt. Un vin qui selon Sylvain Martinand, s'annonce sous les meilleurs auspices : *«ce n'est que mon point de vue, mais à l'heure actuelle, c'est le millésime du siècle ! J'attends juste de voir comment vont se comporter les acidités pour atteindre l'équilibre avec le côté maturité propre à 2015, voir aussi les caractères aromatiques qu'on va récupérer»*.

DOMINIQUE BERNERD



Le process d'élaboration du crémant impose d'utiliser des caisses percées afin d'éviter tout risque de jus oxydé

▸ Formations

Hygiène en laboratoire de transformation Le plan de maîtrise sanitaire

Nouvelle formation proposée lundi 5 octobre par la Chambre d'agriculture de l'Yonne
Objectifs : connaître les dernières évolutions du contexte règlementaire. Identifier les principales sources de contamination microbiologiques, les facteurs de développement et les moyens de maîtrise. Construire son plan de maîtrise sanitaire
Public : producteurs avec atelier de découpe ou transformation
Contact : Alice Demolder-Bilhot au 03 86 94 26 33
Programme, tarifs et conditions de vente sur demande

Comprendre mon sol : analyses et profils

Lire son analyse de sols et en déduire les grandes actions à mettre en œuvre sur sa parcelle pour limiter les carences, optimiser ses apports n'est pas chose simple. De même, savoir faire un profil de sol et le décrypter demande des connaissances et une méthodologie afin d'y parvenir. Avec cette formation d'une journée qui se déroulera jeudi 29 octobre, la Chambre d'agriculture vous accompagne dans l'acquisition de ces clés de lecture et de compréhension de vos sols.
Public : agriculteurs (trices)
Contact : Aurélie Blondon 03 86 34 23 40
Programme, tarifs et conditions de vente sur demande



Sports équestres

L'événement d'automne, c'est l'indoor de Dijon-Bourgogne

On n'avait pas vu cela depuis longtemps... Dijon renoue en beauté avec le sport équestre en accueillant le premier «indoor» de Bourgogne au Parc des expositions du 8 et 11 octobre. Un événement à ne pas manquer...

Une première…depuis des lustres. La Bourgogne, haut lieu de l'équitation et de l'élevage de chevaux, se devait de renouer avec une tradition ancienne : le grand sport équestre en salle. Ce sera chose faite du 8 au 11 octobre prochains avec le premier « indoor » de Bourgogne Jumping Organisation, une association très impliquée dans la mise sur pieds de manifestations équestres de haut niveau dans le sud Bourgogne. Le Parc des expositions de Dijon offre un cadre idéal avec notamment un vaste hall de 12 000 m² qui accueillera les 13 épreuves au centre d'un marché du cheval et du cavalier qui regroupera une cinquantaine d'exposants, professionnels de l'alimentation, de l'équipement du cheval et du cavalier. Les collectivités locale et régionale soutiennent l'initiative à laquelle souscrivent de nombreux partenaires. Les travaux d'aménagement du hall ont déjà commencé. 1 200 tonnes de sable, 6 tonnes de fibre (soit une noria de 40 camions de 30 tonnes pour acheminer ces matériaux) composeront le sol du paddock et de la piste. Deux tribunes de 1 000 places borderont les carrières. Les boxes des chevaux prendront place à proximité dans le hall voisin. Un grand chantier de décoration est en route.

Parrain : Michel Robert

Une icône vivante et galopante, le cavalier de l'Isère, mondialement connu, pédagogue hors pair, découvreur de talents, formateur de grands chevaux, inusable compétiteur : c'est Michel Robert. L'année dernière il gagnait le Grand prix 4* de Bourg-en-Bresse. Il sera à Dijon en voisin, en ami, en cavalier et en commentateur lors de la reconnaissance du Grand Prix de dimanche après midi. Il a couru sur tous les prestigieux stades équestres de la planète. Bénéficier de son soutien pour une telle manifestation est un gage d'estime et de succès populaire. Son équitation fluide et légère fait l'admiration de tous les cavaliers.

Plus de 1000 cavaliers et chevaux sont attendus à Dijon. Les meilleurs d'une grande région Centre-Est, de Nancy à Marseille en passant par Rhône-Alpes qui compte d'innombrables talents. Ce concours indoor est un coup d'essai qu'un concours international devrait transformer l'année prochaine car Bourgogne Jumping Organisation ne compte pas s'endormir sur ses premiers lauriers. Après Bordeaux, Lyon et Paris, Dijon prendra place parmi les grands rendez-vous équestres internationaux de l'hexagone.

Festif et sportif sera donc ce week-end d'automne à Dijon. Deux soirées cavalières, vendredi et samedi, sont au programme des festivités. Côté sportif, le relais cavaliers-quads devrait s'inscrire dans les grands moments en attendant le Grand Prix du dimanche après-midi.

Pratique : Parc des expos, avenue de Champagne à Dijon.

Entrée payante (5€). Pass à 10€ pour les trois jours.

Début des épreuves chaque jour à 9h.

Restauration VIP sur place, brasserie et bar.



Le Cheval

Michel Robert, parrain de cette première édition.

publi-rédactionnel

Crédit Mutuel
Sympathique rencontre
sur la Foire de Chalons en Champagne



Plus de 200 personnes ont participé au cocktail organisé par les caisses du Crédit Mutuel Centre Est Europe et Nord Europe dans le cadre de la foire de Chalons. Mr Violi, directeur régional de Bourgogne Champagne, était présent pour cette rencontre. Depuis 2011, la banque mutualiste réunit ses administrateurs, ses clients et les concessionnaires des départements concernés. Chaque année, le Crédit Mutuel propose pendant la durée de la foire de Chalons en Champagne un financement Actimat à taux préférentiel, un taux qui tombe à pic pour le démarrage des ventes morte saison.

Crédit Mutuel

Concours de labours

La finale Inter-régionale a bien porté... ses laboureurs

Ce weekend des 5 et 6 septembre a eu lieu à Bolandoz-Silley, sur le territoire du Doubs, un évènement organisé chaque année par les Jeunes Agriculteurs et maintenant bien connu de tous : la Finale Inter-Régionale de labour Bourgogne Franche-Comté.

La compétition s'inscrivait au cœur d'un gros évènement *«Campagne en Fête»*. Cette fête de l'agriculture est marquée par de nombreuses animations, à la fois à destination du grand public et du monde agricole de façon plus globale. Ce fut une grande réussite réunissant un public nombreux et intéressés, des partenaires bien représentés et une compétition de choix. De nombreuses animations étaient au rendez-vous : spectacle de vachettes, conférence *«réduction des phytos : mythe ou réalité ?»*, marché du terroir, démonstrations de matériel agricole limitant l'utilisation des produits phytosanitaires, spectacle équestre, tracteur-tondeuses cross, bal, représentation des organismes agricoles, exposition de véhicules et tracteurs anciens, tours de quad, signature d'une convention pour le lancement d'un nouveau produit proposé par le Crédit Agricole sur demande de Jeunes Agriculteurs - le Livret Projet Agri …et bien sûr le concours de labour.



Pierre Cuenot et Bertrand Ligney iront donc défendre la Bourgogne Franche-Comté lors de la Finale Nationale des Labours les 12 et 13 septembre en Moselle.

A propos de la compétition, elle s'inscrit dans le cadre du Championnat de France de labour et se déroule sous forme de qualifications à échelle croissante. Les structures cantonales organisent leur finale cantonale et qualifient un à deux concurrents pour la finale départementale, qui à son tour permet de qualifier le ou les deux meilleurs concurrents pour la finale régionale, à l'issue de laquelle le meilleur candidat obtient son billet pour la Finale Nationale des Labours. Sur ce championnat, deux catégories existent : le labour à plat et le labour en planches. C'est ainsi qu'à la finale régionale des labours dimanche 6 septembre (qui est en fait inter-régionale puisqu'elle voit s'affronter les meilleurs laboureurs de Bourgogne et de Franche-Comté), 18 candidats de 6 départements ont pris le départ : 9 en planches et 9 à plat.

Les résultats de cette finale :

Labour à plat : 1. Pierre Cuenot (25), 2. Amaury Trouillot (25), 3. Guy Jeanmougin (70), 4. Benoît Laroche (70), 5. Etienne Dorner (39), 6. Ludovic Maltaverne (71), 7. Yanic Weber (39), 8. Romain Henard (58), 9. Nicolas Kauffmann (90).

Labour en planches : 1. Bertrand Ligney (70), 2. Florian Aurousseau (71), 3. Florence Brand (25), 4. Nicolas Saive (39), 5. Damien Huot (25), 6. Thibault Dirand (70), 7. Jérôme Martin (58), 8. Mickaël Cayre (58), 9. Damien Devillard (39).

Commerce

La plate-forme France Viande Export, bientôt opérationnelle

France Viande Export verra le jour officiellement début octobre. En quatre mois, cet outil, qui devrait aider à dynamiser nos exportations de viande, a bien avancé.



Commission Européenne/ Atte Kajova

Jean-Luc Angot, inspecteur général au Conseil général de l'agriculture et des espaces ruraux (CGAAER) et responsable de la mission de coordination à l'export en viande bovine, porcine et en viande de volaille, a annoncé l'officialisation de la société par actions simplifiée (SAS) France Viande Export pour le début d'octobre. Interrogé par Agra Presse, le 10 septembre, il explique l'avancée des travaux depuis l'annonce de la volonté de création de cette plate-forme, le 12 mai, par Stéphane Le Foll. *«Une vingtaine d'entreprises sont présentes comme Bigard, SVA Jean Rozé ou Elivia mais aussi de plus petites PME»*, explique-t-il. En viande porcine, cinq entreprises sont présentes mais la Cooperl ou Abera boudent encore les réunions.

Les statuts de la SAS ont été finalisés le 9 septembre. Jean-Luc Angot reconnaît qu'il s'est focalisé sur les productions de viande bovine et porcine, en crise, avant d'attaquer la problématique de la viande de volaille. À l'ordre du jour, les négociations de marchés avec le Vietnam, la Thaïlande, la Malaisie, Singapour, Taïwan ou encore le Qatar. Le 2 septembre, le gouvernement vietnamien avait validé les demandes d'agrément de 22 établissements français, selon un communiqué commun des ministères de l'Agriculture et des Affaires étrangères. Reste maintenant à trouver les clients, souligne Jean-Luc Angot.

Turquie, Qatar, Malaisie...

Au Qatar comme en Arabie-Saoudite, les certificats sanitaires sont en cours de finalisation avec les gouvernements. Une mission en provenance des États-Unis a donné son agrément à une entreprise pour de la viande de veau. *«La Malaisie représente un gros potentiel»*, souligne aussi Jean-Luc Angot. La demande porte surtout sur de la viande Hallal.

Aussi, la grande Mosquée de Lyon est-elle en pourparlers avec les obédiences religieuses malaisiennes. Singapour vient d'adopter un pré-listing d'établissements effectué par les autorités françaises, accélérant ainsi les échanges possibles. Le gouvernement vient aussi d'ouvrir ses portes à la viande de bovins âgés de plus de 30 mois. Au niveau de la Turquie, ce *«serait un trader jordanien qui aurait remporté le dernier appel d'offres de 10 000 tonnes; juste avant le groupe Bigard; pour de la viande bovine avec os, congelée sur place»*, explique Jean-Luc Angot. Une contrainte très lourde car peu d'entreprises ont la capacité d'effectuer cette congélation. Près de 30 000 tonnes devraient être encore achetées par la Turquie avant la fin de l'année, sachant que deux appels d'offres pour 10 000 et 3 500 tonnes ont déjà été passés. La Turquie souhaite aujourd'hui de la viande réfrigérée, faisant ainsi jouer la concurrence car le panel d'entreprises pouvant fournir ce type de produit est plus vaste.

Adapter l'offre à la demande

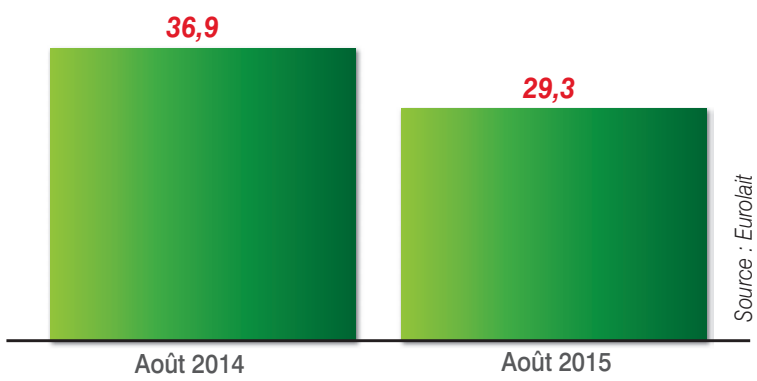
«L'intérêt de France Viande Export est également d'étudier le type de demande, pays par pays, afin de mieux y répondre. Ainsi, les abats sont très demandés au Vietnam», continue Jean-Luc Angot. Il reconnaît que développer du croisement, *«comme le font très bien les Espagnols»*, pour répondre à certaines demandes, semble indispensable. *«Nous revendiquons les plus belles races de bovins allaitants du monde et les meilleurs animaux. Les Français sont même considérés comme un peu arrogants à ce sujet. Pour eux, c'est à l'acheteur de s'adapter à leur offre ! Or, il faut raisonner à l'inverse ! Il y a cependant une vraie prise de conscience nécessaire afin d'inverser cette tendance»*, analyse-t-il. D'après lui, *«l'export a souvent été considéré comme un moyen de dégagement alors que c'est une vraie stratégie»*.

AGRA

En chiffres

Moins de 30 centimes le litre de lait européen

Prix du lait : la chute est européenne
(prix moyen du lait en Europe)
cts/litre



Source : Eurolait

L'afflux des manifestants venus de plusieurs pays européens le montre : la crise du lait touche l'ensemble des productions européennes. L'Europe subit largement la conjonction entre un ralentissement des achats chinois et une production croissante de la Nouvelle-Zélande qui commence à exporter vers le vieux continent. Le prix du lait acheté aux éleveurs s'est effondré en août à 29,3 centimes.



Groupama

Nouvelle assurance multirisque climatique en Grandes Cultures

On entend beaucoup parler d'une nouvelle assurance multirisque climatique sur récoltes. Pourquoi ce changement ?
Le Comité National de Gestion des Risques en Agriculture (CNGRA) a confirmé la mise en place pour la campagne 2016, de la nouvelle assurance multirisque climatique sur récoltes. Elle doit permettre au plus grand nombre de s'assurer face à des aléas climatiques dont la fréquence est en hausse.

Comment fonctionne cette nouvelle assurance ?
Le contrat Climats Grandes Cultures évolue pour respecter cette obligation et vous permettre de bénéficier des subventions.
Les garanties sont désormais réparties sur deux niveaux :
• Un niveau de base, subventionnable à 65 %, appelé *«contrat-socle»*. Il garantit la perte de quantité contre 15 événements climatiques. Il est déclenché lorsque la perte est supérieure à 30 %
• et un second niveau optionnel subventionnable à 45 %.
Pour bénéficier de la subvention, le producteur doit assurer au moins 70 % des surfaces consacrées à l'ensemble des grandes cultures, mais toujours 100 % des parcelles d'une même culture.
Ces deux niveaux peuvent être complétés par des garanties non subventionnables par exemple : grêle avec franchise parcellaire.

L'exploitant qui avait déjà souscrit un contrat multirisque climatique va-t-il retrouver un niveau de garantie équivalent ?
OUI, le second niveau optionnel subventionnable à 45 % permet à un exploitant de retrouver le périmètre actuel du contrat multirisque climatique subventionné. Le seuil d'intervention est de 30 %, la franchise est de 25 % pour les contrats à la culture. Les garanties complémentaires concernent les frais de resemis, les frais supplémentaires de récolte.

Quelle démarche convient-il de suivre pour bénéficier de la nouvelle assurance multirisque climatique sur récoltes ?
Réponse : Ceux qui sont déjà équipés recevront un courrier explicatif dans les prochains jours. Puis, comme chaque année en novembre, ils recevront leur déclaration d'assolement dans laquelle ils préciseront quelles franchises et garanties ils souhaitent conserver ou souscrire.
Nous vous tiendrons prochainement informés des évolutions spécifiques à la viticulture.

Pour plus d'informations, contactez le service Assurance Récoltes au 03.88.81.79.76.

Colza d'hiver

Que faire quand les insectes d'automne résistent aux pyréthrinoïdes ?

Terres Inovia fait le point sur les mesures à mettre en œuvre pour limiter la résistance aux pyréthrinoïdes

Les premières résistances aux pyréthrinoïdes ont été détectées en 2014 sur charançon du bourgeon terminal et, très récemment, sur altises d'hiver. Sur pucerons verts, la résistance aux pyréthrinoïdes est plus ancienne (1997) et généralisée. Compte tenu des pratiques insecticides actuelles qui utilisent très largement les pyréthrinoïdes à l'automne et les mécanismes de résistance en jeu, une évolution vers une résistance généralisée à l'ensemble du territoire est probable à terme.

Limiter les interventions

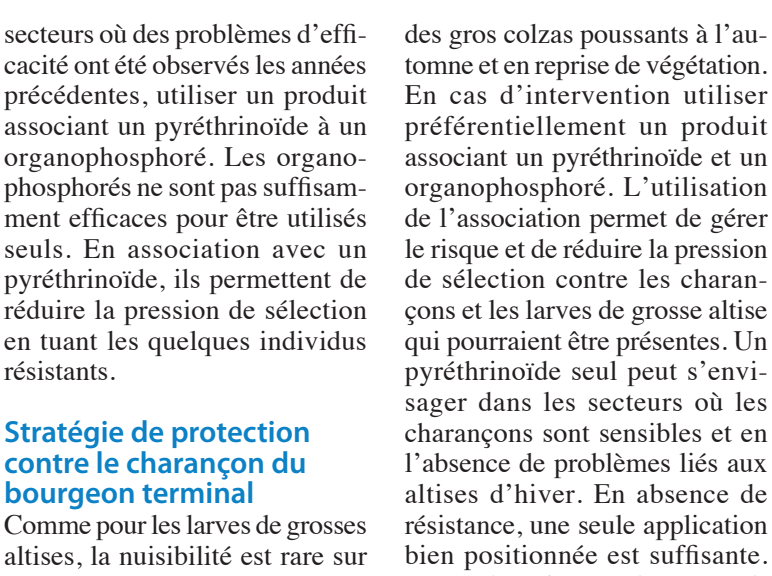
Dès à présent, il est recommandé de limiter les interventions sur insectes d'automne et, lorsqu'elles sont nécessaires, d'éviter l'usage des pyréthrinoïdes seuls. Pour une gestion durable des ravageurs, la prise en compte à l'échelle de la parcelle de la période de risque et du seuil de nuisibilité est capitale avant toute décision.

Stratégie sur les altises adultes

L'intervention sur adultes doit être réservée aux seules situations où la survie du colza est en jeu : seuil de 8 pieds sur 10 avec dégâts avant 3 à 4 feuilles. En cas de levée tardive, la phase de croissance lente du colza dure plus longtemps et le seuil peut être abaissé à 3 pieds sur 10 avec morsures. Si une intervention est nécessaire, n'intervenir qu'une fois en utilisant si possible un organophosphoré seul en soirée (l'adulte est actif en début de nuit). Cette intervention doit rester exceptionnelle et n'intervenir qu'en cas de mise en danger du peuplement.

Sur larve de grosse altise

La nuisibilité des larves ne s'exprime que si le cœur des colzas est touché, ce qui est rare pour des colzas bien développés et poussants. N'effectuer qu'un seul traitement, après avoir vérifié que le seuil de 2-3 larves par plante ou 7 plantes sur 10 avec des larves dans les pétioles des feuilles est bien atteint.
Dans les secteurs où aucun problème de résistance n'est suspecté à ce jour, on peut utiliser un pyréthrinoïde seul. Dans les secteurs où des problèmes d'efficacité ont été observés les années précédentes, utiliser un produit associant un pyréthrinoïde à un organophosphoré. Les organophosphorés ne sont pas suffisamment efficaces pour être utilisés seuls. En association avec un pyréthrinoïde, ils permettent de réduire la pression de sélection en tuant les quelques individus résistants.



Résultats des analyses kdr sur larves d'altises d'hiver faites en 2015 (analyses faites par le biais de l'IRAC). RR : individus homozygotes résistants.


Grosse altise adulte

Stratégie de protection contre le charançon du bourgeon terminal

Comme pour les larves de grosses altises, la nuisibilité est rare sur des gros colzas poussants à l'automne et en reprise de végétation. En cas d'intervention utiliser préférentiellement un produit associant un pyréthrinoïde et un organophosphoré. L'utilisation de l'association permet de gérer le risque et de réduire la pression de sélection contre les charançons et les larves de grosse altise qui pourraient être présentes. Un pyréthrinoïde seul peut s'envisager dans les secteurs où les charançons sont sensibles et en l'absence de problèmes liés aux altises d'hiver. En absence de résistance, une seule application bien positionnée est suffisante. En cas de résistance, le renouvellement de la protection n'apporte pas de supplément d'efficacité.

Réserver les néonicotinoïdes au puceron vert à l'automne

Les néonicotinoïdes sont la seule famille qui reste efficace contre les pucerons verts à l'automne. Ils doivent donc être réservés exclusivement pour cet usage. Si le seuil de nuisibilité est dépassé (20% de plantes porteuses au cours des 6 premières semaines de végétation), il est conseillé de traiter le puceron à l'automne sur colza avec un néonicotinoïde seul. Les associations néonicotinoïde + pyréthrinoïde sont à réserver aux seules situations où il y a concomitance entre la présence du puceron et d'un autre ravageur nuisible.

TERRES INOVIA

Jusqu'au 31 octobre 2015
OPERATION PRIX CHOC
sur 10 ROULEAUX SUPER ÉQUIPÉS
Rouleau compact CLASSIC 3 sections, 3 éléments, 9,30 m
Rouleau compact CLASSIC 5 sections, 5 éléments, 10,20 m et 12,30 m
Système report de charge DUOFLEX, bille cambridge 550 mm 6 branches SNOWFLAKE, béquille hydraulique, palier intermédiaire, roues 400/60, homologué route avec freinage.
DAFP MATTERIEL AGRICOLE
TOUCY Route de Joigny 03 86 44 00 77
VENOY Sortie A6 Auxerre Sud 03 86 44 00 19
COULON SERVICE Sementron 03 86 44 24 16
et ses agents
Ets Jerusalem - Ancy-le-Franc
03 86 75 11 14
Ets Boblin Michel - Bray-sur-Seine
01 60 67 14 16
DAL-BO


Sécurité en élevage

Une trame de document unique pour faciliter le travail des éleveurs et des techniciens

La Charte des Bonnes Pratiques d'Elevage (CBPE) s'empare de la question de la sécurité en élevage et propose une trame de document unique d'évaluation des risques en partenariat avec la MSA.

La prévention des risques, essentielle pour limiter les accidents en élevage

Selon la MSA, le risque lié aux gros animaux (bovins, chevaux, porcs..) pour les exploitants représente 56 % des accidents de travail sur la période 2004-2012. Depuis 2002, la réglementation oblige tout exploitant agricole embauchant un salarié à remplir un Duer, un document unique d'évaluation des risques. Ce document a pour but d'évaluer les risques liés aux activités de l'exploitation et, pour chacun de ces risques, d'identifier les mesures de prévention adaptées à mettre en œuvre pour remédier à ces risques.

En 2012, les professionnels de la CBPE ont renforcé les exigences en matière de sécurité et ont intégré une rubrique qui vise à assurer la sécurité des personnes et à savoir analyser les risques sur l'exploitation.

Une trame pour faciliter le remplissage du document unique

Aujourd'hui, la CBPE va plus loin et propose aux éleveurs une trame de Duer adaptée aux spécificités de l'élevage bovin. *«En effet, le retour du terrain montre que la mise en oeuvre du Duer n'est pas toujours systématique et les techniciens en charge des visites sur le terrain font part de leur difficulté à mobiliser les éleveurs sur cette question»* explique Delphine Neumeister, animatrice Charte à la Confédération Nationale de l'Elevage (CNE). La trame rappelle les objectifs du Duer et présente des arguments pour inciter l'éleveur à le compléter. Elle propose également une méthodologie à suivre pour remplir le document.

Des situations à risque et des mesures de prévention possibles sont proposées, avec un système de cases à cocher pour faciliter le remplissage. *«Le document sera proposé aux éleveurs n'ayant pas encore de Duer, par le technicien CBPE lors de la visite de maintien. Dans le cadre d'une démarche partenariale au niveau local, le technicien pourra réorienter l'éleveur vers le service de Santé Sécurité au Travail de sa MSA pour une formation ou tout autre accompagnement. Dans le cas où l'éleveur souhaite remplir son Duer en ligne, il sera orienté vers le logiciel Systera développé par la FNSEA»* explique Delphine Neumeister. De plus, le partenariat avec la MSA permet la mise en relation de deux réseaux : techniciens CBPE et conseillers en prévention MSA.
La Charte des Bonnes Pratiques d'Elevage a été mise en place par la CNE en 1999 pour aider les éleveurs à progresser dans leurs pratiques et à répondre aux attentes de leurs partenaires et des citoyens. Elle regroupe 94 000 élevages adhérents, soit 95 % des élevages laitiers et 65 % des élevages allaitants de plus de 20 vaches. La CNE ainsi que le Cniel et Interbev soutiennent la démarche et l'Institut de l'Elevage assure l'animation du dispositif.
Les acteurs de la CBPE seront présents sur le stand de l'Institut de l'Elevage lors du Space et du Sommet de l'Elevage.

COMMUNIQUÉ



Chronique ovine

Pour diminuer la mortalité des agneaux, noter tous les morts

Afin d'identifier les solutions pour diminuer le taux de mortalité des agneaux, il est indispensable de disposer d'un bilan complet sur une campagne. Et pour cela, il faut commencer par noter tous les morts, y compris les avortons et les mort-nés, avec la date de la mort et la cause supposée (par exemple : très petit, problèmes respiratoires…) Selon une étude réalisée en élevages, le taux de mortalité des agneaux jusqu'à 60 jours est de 14 % pour un taux de prolificité moyen de 152 %. Mais ce critère reste très variable d'un élevage à l'autre : de 7 à 27 % pour des conduites de la reproduction et de l'alimentation similaires. D'autre part, si la répartition selon l'âge des agneaux et les causes de la mortalité orientent sur les facteurs de risque à investiguer, ces données restent propres à chaque élevage.

Des causes très différentes selon les élevages

Ainsi, pour un même taux de mortalité, les leviers d'amélioration peuvent être très différents. Par exemple, deux éleveurs ont enregistré 15 % de mortalité sur l'ensemble de la campagne dans le cadre de cette étude. Dans le premier élevage, les problèmes respiratoires représentent de 50 à 65 % des causes de mortalité des agneaux âgés de plus de 10 jours. Un diagnostic d'ambiance a mis en évidence une mauvaise ventilation de la bergerie et des aménagements sont préconisés ainsi qu'une poursuite de la vaccination contre la pasteurellose. Dans le second élevage, la part d'avortements et de mort-nés est prépondérante. Les seuils d'alerte avant d'appeler son vétérinaire sanitaire sont rappelés à l'éleveur pour les prochaines mise-bas dans l'objectif de réaliser des analyses. Pour en savoir plus, vous pouvez consulter votre technicien et le document *«diminuer la mortalité des agneaux, c'est possible !»* sur www.idele.fr et www.inn-ovin.fr. Plusieurs vidéos sur ce thème sont également téléchargeables.

LAURENCE SAGOT,
INSTITUT DE L'ELEVAGE/CIIRPO



En bref

Viande bovine : la FNB dénonce une nouvelle baisse des prix

«Les industriels ont décrété depuis les premiers jours de septembre la reprise de la spirale à la baisse des prix», déplore la Fédération nationale bovine (FNB) dans un communiqué du 9 septembre. Les éleveurs, déçus par le conseil des ministres de l'Agriculture européens du 7 septembre, demande au Gouvernement d'agir pour que les engagements pris par la filière soient tenus et que les mesures annoncées par le Premier ministre soient rapidement mises en place. *«Oui, la mobilisation des producteurs est encore et toujours nécessaire»*, rappelle l'organisation qui incite à la poursuite des actions syndicales pour *«stopper net et inverser le mouvement baissier des prix décrété par les industriels»* et faire que *«les éleveurs deviennent le troisième partenaire des négociations commerciales»*.



Formation

Comment concilier activité professionnelle et vie privée ?

Pour les exploitants-es agricoles, la frontière entre les sphères professionnelle et privée est souvent floue. Une étude conduite en Bourgogne (Agriculteurs à mi-carrière, quelles questions et quel accompagnement, ASDO-VIVEA, 2012) montre qu'une majorité d'agriculteurs aspire à mieux vivre son métier en trouvant un meilleur équilibre.

Des centres de formation bourguignons proposent un accompagnement pour repenser son projet professionnel en visant un meilleur épanouissement personnel et professionnel. L'évaluation conduite auprès des participants de deux formations différentes est riche d'enseignements.

La formation «Avenir en Soi», proposée par la Caisse MSA de Bourgogne

Destinée aux exploitants et salariés agricoles confrontés à des difficultés personnelles et/ou professionnelles, elle a fait ses preuves depuis plusieurs années. Si les stagiaires estiment qu'il n'est pas facile de s'inscrire à cette formation, tous affirment ressortir grandis de cette expérience. Quelques témoignages, recueillis à la fin d'une formation qui s'est tenue au printemps en Saône-et-Loire :

«J'ai pu me rendre compte que je ne n'étais pas la seule à vouloir changer des choses dans ma vie professionnelle. Mon nouveau projet est encore en construction mais je suis plus éclairée sur mes compétences et sur celles que je pourrais exploiter dans une autre profession.»

«Cette formation m'a aidé à abandonner une vieille croyance d'un certain 'devoir de continuer'. Elle m'a conforté sur ma prise de décision d'arrêter le métier d'agriculteur et aidé à dessiner une nouvelle voie professionnelle. Dans le même temps, elle m'a donné une première impulsion pour me donner les moyens d'atteindre mon but.»

«Ce stage a été une bouée de sauvetage que je n'ai pas trouvée ailleurs (…). Après l'exploration de divers chemins, j'en suis revenue à la conclusion de continuer ma profession d'agricultrice, que j'ai choisie et pour laquelle je suis compétente. La formation m'a éclairé sur les démarches à faire, sur les solutions pour améliorer mes conditions de travail sans prendre de risques».

La solution n'est pas unique mais chaque stagiaire dispose, après la formation, des clés pour trouver ses propres ressources. Tous ont alors affirmé être *«en confiance pour repartir»*.

La formation «Mieux concilier activité professionnelle et vie privée», proposée par Agragestion

Plusieurs mois après la fin de la formation, nous avons questionné les agriculteurs qui avaient suivi les deux jours de formation à Chenôve. Les stagiaires interrogés s'étaient inscrits à la formation pour *«prendre du recul»*. Ils disent avoir également acquis de nouvelles connaissances et techniques pour mieux gérer leur stress, mieux s'organiser et redéfinir leur projet. Ils ont pu partager des expériences et échanger sur les aspects relationnels du métier, ce qui leur a permis de se rassurer. Tous ont opéré des changements comme la redéfinition des priorités ou la réorganisation des tâches sur l'exploitation ce qui a conduit certains à se dégager plus de temps pour leurs loisirs ou pour leur famille.

De nouvelles formations sont proposées cet automne sur cette thématique. Renseignez-vous auprès des centres de formation ou sur www.vivea.fr pour vous inscrire.

Delphine Cuvillier, conseillère Vivea.
www.vivea.fr



Un aléa climatique et ce sont vos rendements qui chutent ou bien une culture à ressemer. Comment faire face ? Avec l'Assurance Climats, nous vous proposons des garanties personnalisées et adaptées à vos risques et protégeons votre compte d'exploitation sur la base de vos rendements. Contactez un conseiller dédié pour un diagnostic personnalisé et gratuit.

Assurance Climats à retrouver sur groupama-agri.fr

Groupama
Toujours là pour moi.

Pour les conditions et limites des garanties, se reporter au contrat.
Groupama Grand Est - Caisse Régionale d'Assurances Mutuelles Agricoles - Entreprise régie par le Code des assurances et soumise à l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution située 61 rue Taitbout 75009 Paris - 101 route de Hausbergen - CS 30014 Schiltigheim - 67012 Strasbourg Cedex - Immatriculée à l'ORIAS sous le n°13 003 066 - SIREN 379 906 753 - Code APE 6512Z. Document et visuels non contractuels, sous réserve d'erreurs typographiques. Crédit photos : Shutterstock – 09/2015

Ensileuse

Le pilotage automatique de la goulotte cible la remorque

Trois constructeurs d'ensileuses proposent des systèmes d'ajustement automatique de la goulotte. Une option coûteuse aux avantages indéniables.


Krone

Présentés en 2009 par Claas et New Holland les systèmes d'ajustement automatique de la goulotte à l'état de remplissage de la benne font leurs preuves depuis quelques campagnes. Ils ont été rejoints l'an dernier par le système LaserLoad de Krone. La récente ensileuse de John Deere n'en est pas pour l'instant équipée, mais le constructeur annonce être en phase de mise au point.

Deux technologies distinctes coexistent. L'Auto Fill de Claas repose sur le principe de l'analyse d'images numériques en 3D. La caméra fixée sous la goulotte détermine les bords de la remorque, son niveau de remplissage ainsi que le point de chute du fourrage. Par simple pression sur un bouton, la goulotte est ainsi commandée dans le sens longitudinal et transversal par rapport à l'axe du véhicule. Le conducteur peut suivre le processus sur son écran et voir à l'aide des lignes vertes si le remplissage se trouve dans la zone optimale. Dans l'obscurité, un éclairage supplémentaire est activé, afin que la caméra puisse toujours voir la remorque et connaître son niveau de remplissage. L'alignement des phares de travail sur la goulotte s'effectue automatiquement. Le système peut être couplé à une caméra arrière. Le chauffeur peut à tout moment reprendre la main en agissant sur la commande de la goulotte, En bout de champ, le système se déconnecte automatiquement avant de reprendre en compte la remorque à l'amorce du passage suivant.

Caméra 3D ou capteur infrarouge

New Holland met en oeuvre pour son IntelliFill un capteur monté sous la goulotte basé sur la technologie proche infrarouge. L'émetteur-récepteur du signal permet de déterminer le positionnement et la dimension de la remorque ainsi que l'évolution du remplissage. La réactivité du système est analogue à celle d'un radar routier détectant la vitesse des véhicules. Autrement dit, le système est efficient par tous les temps, y compris dans le brouillard, de jour comme de nuit.

Le dispositif Krone LaserLoad utilise une technologie similaire. Il se différencie en étant opérationnel pendant les phases de détourage de la parcelle. Disposant d'une zone de vision de 190 degrés et balayant le champ de vision sur deux dimensions, la tête laser réalise en plus un mouvement du haut vers le bas, grâce à un moteur électrique. Le cadre de la remorque est ainsi reproduit en trois dimensions.

Aucun test officiel ne permet à ce jour d'établir une hiérarchie entre les différentes solutions. Si les technologies diffèrent, les systèmes se rejoignent sur les avantages, qui résident dans la réduction des pertes au champ et l'assistance à la conduite. Libéré de la gestion du pilotage de la goulotte, tout en ayant un oeil sur la bonne marche du système grâce au système de contrôle en cabine, le chauffeur peut concentrer son attention sur le bec de l'ensileuse et les autres paramètres de fonctionnement. De là à affirmer qu'un chauffeur néophyte peut pallier la défection d'un chauffeur expérimenté...

Une chose est sûre : si les avantages sont indéniables, ils sont difficilement chiffrables, pour justifier financièrement cette option annoncée aux alentours de 9 000 euros. À noter que les systèmes peuvent équiper en deuxième monte les ensileuses en parc.

RAPHAËL LECOCQ

Ets Dachard

Rachat des Ets Marchadier et adhésion à Promodis

Les Ets Dachard, concessionnaires New Holland, à Tréteau dans l'Allier, St Benin d'Azy dans la Nièvre et Bourbon-Lancy en Saône et Loire, viennent de racheter les Ets Marchadier, basés dans le Puy de Dôme. Les Ets Dachard, dirigés par Rodolph Dachard, P.D.G, Romy Chargros, sa soeur, Responsable Administratif et Comptabilité, Romain Dachard, son frère, Responsable SAV, et Pascal Chaveroche, Directeur Commercial, réalisent un CA de 20 M€ et emploient 48 salariés. Avec la reprise des Ets Marchadier qui conserve son entité, l'effectif total sera porté à 85 personnes pour un CA de 34 M€.

Par ailleurs, l'entreprise Dachard



Sas devient Promodis comme les Ets Marchadier. Les 2 sociétés distribueront donc l'enseigne de distribution de matériels sur le Puy de Dôme, l'Allier et une grande partie de la Nièvre.

▶ DES PROFESSIONNELS À VOTRE SERVICE

L'Éleveur Bourguignon
ÉQUIPEMENT DE BATIMENTS D'ÉLEVAGE BOVIN OVIN
Devis - Conseils - Fourniture
3 MARQUES au CHOIX
J-Paul Clerget 06 80 34 11 73
12, Rue de la Coopérative - 21320 Pouilly en Auxois

Vous souhaitez figurer dans cette rubrique ?
03 80 78 90 35

Sarl Ponge

Un nouveau plateau semi porté

Le SP1026S fait son entrée dans la gamme de plateaux semi portés du constructeur de Guipy. D'une longueur de 10 m de plancher, ce véhicule est équipé d'un tridem à bielle muni d'un troisième essieu suiveur. Ces 3 essieux en corps carré 100 x 100, 8 axes, les 6 freins de 350 x 90 et sa flèche à ressort 13 lames lui permettent d'atteindre un PTAC de 26,5 tonnes.

En options, sont disponibles, comme sur l'ensemble de la gamme, les ridelles fourragères, les remplacements pneumatiques, ainsi que la béquille hydraulique.



NOUVEL ÉPANDEUR SP17
NOUVELLES FONCTIONNALITÉS
NOUVELLES OPTIONS - NOUVEAU DESIGN



Samson

Distributeur exclusif pour l'Yonne
DAFP MATÉRIEL AGRICOLE
Toucy 03 86 44 00 77
Venoy 03 86 44 00 19
Sementron 03 86 44 24 16
et ses agents
ETS JERUSALEM - Ancy-le-Franc 03 86 75 11 14
ETS BOBLIN Michel - Bray-sur-Seine 01 60 67 14 16

Distributeur exclusif en Côte d'Or et Saône et Loire
MORTIER
Censerey 03 80 84 43 76
St Bonnet 03 85 24 72 05
Etang sur Arroux 03 85 82 39 85

Bovins

Gros bovins vifs *(prix moyen en kg carcasse)* — *Les marchés en Sud-Est Centre*

Marchés	cat.	Sancoins 09/09/2015	Bourg-en-Bresse 15/09/2015	St Christophe-en B. 10/09/2015	National 09/09 au 15/09/15
Vaches viande (V)	U	-	NC	4,19 €	4,08 €
	R	3,70 €	3,80 €	3,96 €	3,71 €
	O	-	3,60 €	-	3,42 €
Vaches mixte (M)	R	-	NC	-	3,40 €
	O	3,45 €	3,35 €	-	3,37 €
Vaches lait (L)	O	-	NC	-	3,04 €
	P	2,82 €	2,75 €	-	2,75 €
Génisses VML	U	4,25 €	4,35 €	4,73 €	4,34 €
	R	4,03 €	3,95 €	4,05 €	3,83 €
	O	-	3,40 €	-	3,30 €
Taureaux VML	URO	-	2,45€	2,82 €	2,64 €

VML : *type viande , mixte et lait*

Tendances locales

Sicafome (prix moyen au kg vif) — Marché de Moulins-Engilbert du 15/09/2015

Broutards 6-12 mois	E	U	R
-200 kg	-	-	-
200-250 kg	-	3,50	3,30
250-300 kg	-	3,31	3,08
300-350 kg	-	3,02	2,86
350-400 kg	-	2,82	2,66
400-450 kg	-	2,83	2,58
450-500 kg	-	-	2,71
Laitonnes 6-12 mois	E	U	R
200-250 kg	-	-	-
250-300 kg	-	2,71	2,30
300-350 kg	-	2,62	-
350-400 kg	-	-	-
Taurillons 12-18 mois	E	U	R
300-350 kg	-	-	-
350-400 kg	-	-	
400-450 kg	-	-	2,50
450-500 kg	-	-	2,63
500-600 kg	-	2,49	-
600 kg et +	-	-	-
Génisses 12-24 mois	E	U	R
300-350 kg	-	-	-
350-400 kg	-	-	2,36
400-450 kg	-	2,38	2,18
450 kg et +	-	-	2,38
Taureaux	E	U	R
+500 kg	-	1,61	-
Vaches	E	U	R O
- 5 ans	2,76	2,13	1,92 -
5 -10 ans	-	2,04	1,87 -
+10 ans	-	1,89	1,70 -
Génisses	E	U	R
24-36 mois	2,82	2,32	1,99

Bovins : 116
Apports sérieusement perturbés par la FCO (116 bovins présentés sur 1300 bovins prévus en conditions normales).

La vente n'était organisée que pour les vaches. La totalité des animaux a trouvé preneur à des cours identiques à la semaine passée, et dans une ambiance plutôt soutenue.

A titre d'information, nous reproduisons les cotations de la semaine d-ernière.

NB : nos cotations sont établies à partir de poids bruts (sans déduction de jeûn.

Sicagemac (prix au kg vif) — Marché de Corbigny du 14/09/2015

Bovins (286)		
Broutard	Prix moy. *(animal)*	Prix moy. *(kg)*
240 à 320 kg	800 - 980	2,88 - 3,33
335 à 400 kg	950 - 1120	2,74 - 2,85
410 à 465 kg	-	-
Taurillons d'herbe		
330 à 490 kg	-	-
405 à 480 kg	1060 - 1180	2,46 - 2,67
Laitonnes		
190 à 335 kg	-	-
Génisses		
300 à 420 kg (16-24mois)	720 - 960	2,25 - 2,43
580 à 585 kg (24-36mois)	-	-
Taureaux		
785 à 1195 kg	1170 - 2040	1,49 - 1,71
Vaches		
Vaches légères	850 - 1200	
Vaches entre deux	1210 - 1400	
Vaches lourdes	1400 - 1670	

Apports fortement perturbés par le zonage FCO. Seuls les animaux gras et les vaches maigres ont pu être présentées à la vente.
Tarifs reconduits en vaches de bonne qualité, commerce plus difficile en sujets âgés et très maigres.

Bovins gras : 13
Vaches de viande : 3,82 à 4,10 € Kg de viande. Cours sensiblement maintenus.

Prochains marchés ovins et bovins le lundi 21 septembre aux horaires habituels.

SA des Grivelles (prix au kg vif) -Tel. 02 46 65 01 79 — Marché de Sancoins (18) du 09/09/2015

Broutards	U	R
200 à 250 kg	nc	nc
250 à 300 kg	3,15	2,93
300 à 350 kg	2,84	2,72
350 à 400 kg	2,84	nc
400 à 450 kg	2,73	2,50
Laitonnes	U	R
150 à 200 kg	nc	nc
200 à 250 kg	nc	nc
250 à 300 kg	2,63	2,45
300 à 350 kg	nc	nc
350 à 400 kg	nc	nc
Génisse		
(24-36 mois)	-	2,01
Vaches		
- 5 ans	2,00	1,88
de 5 à 10 ans	1,90	1,72
+ 10 ans	-	1,63

Broutards, Laitonnes : Cours reconduits, demande active dans la bonne marchandise.

Vaches-Génisses : Cours reconduits malgré une demande sélective.

Broutards *(6 à 12 mois, prix au kg vif)* — *Marché de Bourg-en-Bresse du 15/09/2015*

Cat.	U	R	O
Charolais			
Mâles légers de 250 à 300 kg	3,10 €	2,75 €	-
Mâles moyens de 300 à 350 kg	2,75 €	2,55 €	-
Mâles lourds de 350 à 400 kg	2,75 €	2,55 €	-
Femelles légères de 250 à 300 kg	2,60 €	2,30 €	-
Femelles moyennes de 300 à 350 kg	2,45 €	2,15 €	-
Femelles lourdes de 350 à 400 kg	2,40 €	2,15 €	-
Croisés charolais			
Mâles légers de 250 à 300 kg	3,00 €	2,60 €	-
Mâles moyens de 300 à 350 kg	2,60 €	2,30 €	-
Mâles lourds de 350 à 400 kg	2,60 €	2,30 €	-
Femelles légères de 250 à 300 kg	2,45 €	2,15 €	-
Femelles moyennes de 300 à 350 kg	2,30 €	2,05 €	-
Femelles lourdes de 350 à 400 kg	2,30 €	2,05 €	-

Tendance : Suite aux zones bloqués par FCO, très peu d'apport, peu d'acheteur. Vente très calme.

Bovins

Bovins destinés à l'engraissement *(prix au kg vif départ exploit.)* — *Cotations Dijon 07/09/15 au 13/09/15*

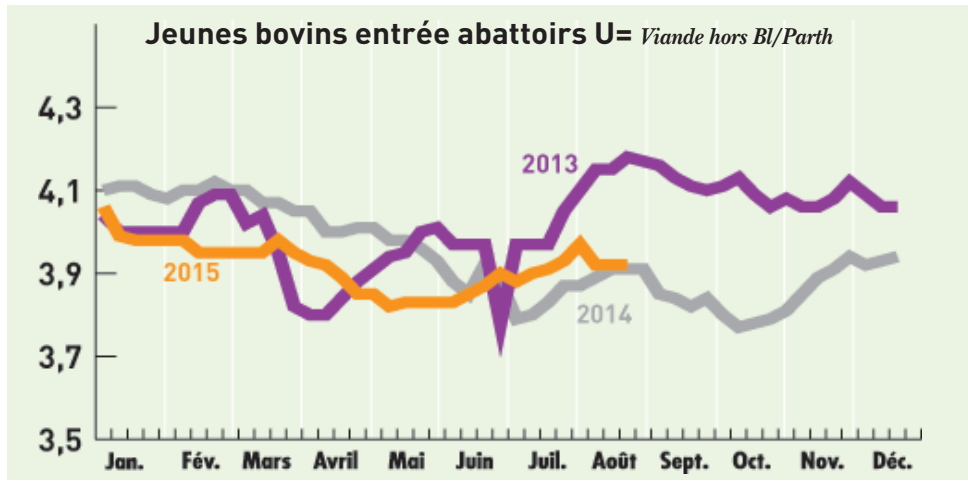
Mâles 6-12 mois	E	U	R
250 kg	-	-	-
300 kg	-	2,80 €	-
350 kg	-	2,65 €	-
400 kg	-	2,65 €	-
Mâles 12-24 mois			
450 kg		2,50 €	-
500 kg	-	2,40 €	-
Femelles 6-12 mois			
270 kg	-	2,49 €	-
Femelles 12-24 mois			
400 kg	-	2,30 €	-

Tendance :
Marché en attente de l'effet FCO.

Gros bovins morts entrée abattoir *(en euros/kg net, frais de transport inclus)* — *Cotations Bassin Centre-Est du 07/09/15 au 13/09/15*

Jeunes Bovins 12 à 24 mois	E	U=	R=	R-	O+	O=	P+
Viande hors Bl/Parth	-	3,89 €	3,74 €	-			
Races mixte		-	3,49 €	3,47 €	3,45 €	-	
Races lait					3,32 €	3,30 €	3,23 €
Bœufs	E	U=	R=	R-	O+	O=	P+
Races à viande	-	-	-	-	-	-	-
Races mixte	-	-	-	-	-	3,60 €	-
Races lait	-	-	-	-	-	-	3,16 €
Vaches	U=	U-	R+	O+	O=	P+	P=
Viande hors Bl/Parth - 10 ans +350 kg	4,26 €	4,27 €	4,17 €	3,74 €			
Charolaise - 10 ans + 350 kg	4,26 €	4,24 €	4,05 €	-			
Limousine -10 ans +350 kg	-	-	4,35 €	-			
Races mixte	-	-	-	3,57 €	3,51 €	-	-
Races lait				-	-	3,14 €	3,06 €
Génisses	U=	U-	R+	R=	O=	P+	
Mixte lait	-	-	-	-	-	-	
Viande +350 kg	4,86 €	4,54 €	4,27 €	4,12 €			

Tendance : Plus de sortie et moins de commerce.



Gros bovins morts entrée abattoir *(en euros/kg net, frais de transport inclus)* — *Cotations du Bassin Grand Sud du 07/09/15 au 13/09/15*

Jeunes Bovins 12 à 24 mois	U+	U=	R+	R=	O+	O=	P+	P=
Viande hors Bl/Parth	3,96 €	3,93 €	3,87 €	-	-	-	-	
Vaches								
Viande hors Bl/Parth - 10 ans +350 kg	5,19 €	4,76 €	4,36 €	4,21 €	3,83 €			
Charolaise - 10 ans +350 kg		-	4,15 €	4,04 €				
Races mixte					-	3,49 €		-
Races lait							3,21 €	3,14 €
Génisses	U=	U-	R+	R=	O+			
Viande mixte lait	-	-	-	-	-	-		
Viande +350 kg	4,83 €	4,67 €	4,45 €	4,23 €				

Tendances SEM. 38 / 2015

Bovins de boucherie

Le ciel tombe sur la tête des éleveurs qui n'avaient pas besoin d'une crise sanitaire au regard des difficultés qu'ils rencontrent. La FCO apparue en 2006 pour s'éteindre en 2010, la France avait retrouvé son statut indemne en 2012. Cette épizootie a laissé un souvenir douloureux dans les fermes avec des coûts financiers et sanitaires importants. L'instauration d'un zonage de 150 km autour de l'exploitation touchée englobe une très grande partie du bassin allaitant du Centre.
Les règles de mouvement sont strictes, avec des discussions encore en cours au Ministère de l'Agriculture. Au niveau commercial, on note peu d'impact pour le moment, mais face à une demande en perte de vitesse, l'ambiance est assez lourde. La remise en place des livraisons directe abattoirs aura des répercussions sur l'appréciation des prix.
La tendance est au maintien des cours dans les Charolaises, Limousines de qualité bouchère, mais une baisse est ressentie dans les allaitantes de choix secondaire. La pression des abatteurs perdure dans les réformes Frisonnes, Abondances ou Montbéliards avec une forte dévalorisation des vaches maigres. En jeunes bovins, les stocks en ferme sont conséquents et empêchent toute reprise face à un marché italien qui se détend. ■

Bovins d'embouche et d'élevage

L'activité est stoppée dans les zones de protection ou de surveillance. Sur les régions épargnées, les ventes se ressentent du manque d'acheteurs, mais pour des volumes souvent restreints avec des éleveurs inquiets. ■

Broutards

Coup dur pour le seul domaine où les éleveurs pouvaient encore obtenir des prix satisfaisants. L'apparition de la FCO a entrainé l'arrêt temporaire des exportations dans l'attente des mesures ministérielles et des négociations avec les pays importateurs. Les opérateurs travaillant vers la Turquie sont les plus touchés, car les stocks déjà en quarantaine sont importants. Pour le moment, on n'observe pas de forte dépréciation des prix faute de visibilité sur les marchés et des cadrans du Centre. ■

Veaux d'élevage et d'engraissement

La tension est assez marquée dans les bons Montbéliards avec un très net repli des cours. La tendance est baissière dans les veaux Frisons Abondances ou croisés laitiers. Les veaux maigreux ont peu de valeur. Dans les croisés/ Montbéliards de qualité, le commerce est régulier, mais le placement est plus difficile dans les ordinaires. ■

Laurent Chupin

Commentaire FNB de la situation et des perspectives de marché gros bovins finis (au 14 septembre) :
"La situation de marché en bovins finis ne justifie pas la dégradation des cours engagée par l'aval, alors que l'activité filière se maintient. De plus, elle serait contraire aux engagements de hausse des prix, et alors que la grande distribution a réévalué ses tarifs. Les éleveurs attendent impérativement une clarification du Médiateur des Relations commerciales."
Commentaire FNB de la situation et des perspectives de marché bovins maigres (au 14 septembre) :
«Fermeté des cours.»

Ovins

Sicafome *(prix moyen au kg vif)* — *Marché de Moulins-Engilbert du 14/09/2015*

Agneaux (252)	E *(mini-maxi)*	U *(mini-maxi)*	R *(mini-maxi)*
Gras (-38 kg)	-	**2,89 - 3,23**	**2,75 - 3,22**
Gras (38-44 kg)	-	**2,96 - 3,38**	**2,73 - 3,17**
Gras (44-50 kg)	-	**2,57 - 3,02**	-
Gras (+50 kg)	-	-	-
Laitons (32-38 kg)	-	-	-
Laitons (38-44 kg)	-	-	-
Laitons (+44 kg)	-	-	-
Brebis (60)	U *(mini-maxi)*	R *(mini-maxi)*	O *(mini-maxi)*
(-60 kg)	-	**0,78 - 1,13**	-
(+60 kg)	**1,14 - 1,34**	-	-
Divers			
Béliers: 80 à 150 €	**1,04 - 2,19**	-	
Agneaux maigres : 65 à 90 €	-	-	**2,24 - 2,90**
Caprins :	-s	-	-
Boucs :			

Ovins : 798
Apports sérieusement perturbés par les problèmes de FCO.

AGNEAUX : Bonne vente et cours facilement reconduits dans les sujets de 35 à 45 kg. Demande perturbée dans les sujets plus lourds.

BREBIS BELIERS : Cours reconduits.

Effectifs : Agneaux: 724 - Brebis : 54
Béliers : 14 - Caprins : 0 - Divers : 6.

Prochain marché lundi 21 septembre.

Sicagemac (prix au kg vif) — *Marché de Corbigny du 14/09/2015*

Ovins : 341	Prix moy. *(animal)*	Prix moy. *(kg)*
Agneaux maigres	**85 - 98**	**2,26 - 2,91**
Agneaux gras	**90 - 144**	**2,08 - 3,11**
Brebis	**57 - 92**	**0,83 - 1,20**
Béliers	**41 - 104**	**-**

Apports importants malgré les difficultés liées au zonage FCO. En agneaux, les tarfis baissent sensiblement en mâles lourds et restent stables en légers (-de 44 kg). peu d'invendus. En brebis, cours reconduits en lourdes, baisse en maigres
Prochain marché le 21 septembre

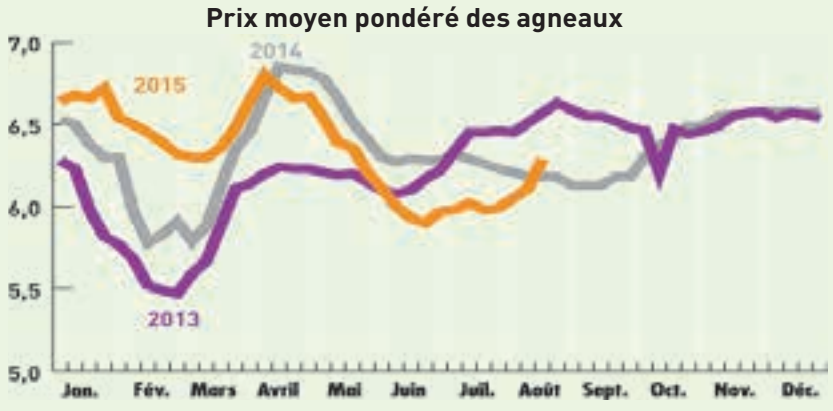
prix entrée abattoir, HT exprimé en euros/kg de carcasse (5e quartier inclus) — *Cotations zone Sud - FranceAgriMer 31/08/15 au 06/09/15*

	Poids	U	R	O
Couvert	13 -16 kg	-	**6,70 €**	**6,30 €**
Couvert	16-19 kg	**6,69 €**	**6,61 €**	**6,23 €**
Gras	13 -16 kg	-	**5,78 €**	-
Gras	16-19 kg	-	**5,64 €**	-

prix moyens pondéré, entrée abattoir HT exprimé en euros/kg de carcasse (5e quartier inclus) — *Cotations FranceAgriMer 07/09/15 au 13/09/15*

Prix moyen pondéré des agneaux	Moyenne agneaux Rungis	Prix moyen pondéré des brebis
6,34 €	**6,31 €**	**2,41 €**

Prix moyen pondéré des agneaux



Cotations régionales des agneaux et brebis de boucherie du 07/09/2015 au 13/09/2015

Prix «entrée-abattoir» HT exprimé en euro/kg de carcasse (5ème quartier inclus) frais de transport inclus

AGNEAUX		COTATIONS RÉGIONALES							
		ZONE NORD				ZONE SUD			
État engraissement	Conformation	de 13 à 16 kg	de 16 kg à 19 kg	de 19 kg à 22 kg	+ de 22 kg	de 13 à 16 kg	de 16 kg à 19 kg	de 19 kg à 22 kg	+ de 22 kg
2 (ciré)	U	6,58	6,63	6,63	5,73	-	-	-	-
	Var.		0,08	0,08	-0,02				
	R	6,28	6,32	6,31	-	6,62	6,67	6,66	-
	Var.	0,12	0,10	0,10		-0,03	0,02	0,03	
	O	-	-	-	-	6,38	6,34	-	-
	Var.					0,07	0,11		
3 (couverts)	U	-	6,48	6,51	5,74	-	6,76	6,57	-
	Var.		0,12	0,12	0,12		0,07	0,07	
	R	6,15	6,32	6,35	5,74	6,68	6,61	6,45	5,96
	Var.	0,02	0,05	0,08	0,01	-0,02	=	-0,01	-0,06
	O	6,34	6,41	6,55	-	6,29	6,30	6,16	-
	Var.	0,19	0,06	0,18		-0,01	0,07	0,08	
4 (gras)	U	-	-	-	-	-	-	-	-
	Var.								
	R	-	-	5,02	-		5,83	5,63	-
	Var.						0,05	-0,01	
	O	-	-	-	-	-	5,81	-	-
	Var.						=		

Zone nord : Prix réseau, absence collège acheteurs. Agneaux : Hausse dans les catégories U et R qui semble à nouveau sous estimée, plaçant les cours de la cotation à des niveaux inférieurs au marché. En brebis : La demande à l'export (Italie) se réduit et entraîne un réajustement des cours . **Zone sud :** L'offre moins importante dynamise les ventes.

Volailles

Poules de réformes Sud-Est ** (prix départ élevage €/kg) Cotations semaine 49 à 52
Nombre d'opérateurs consultés : * prix définitifs ** prix provisoires *** réformes prix non encore fixé

Semaine d'abattage	Nombre d'opérateurs	Nombre de poules vendues(1)	Prix moyen en €/kg(2)	Prix mininum en €/kg	prix maximum en €/kg	Nombre de réf
49-50/2014		**204 700**	**0,21**	-	-	
51-52/2014		**9470**	-	-		

(1) Nombre total de poules de réforme dont la vente nous a été communi… …jet ou long terme
(2) Prix moyen négocié à la semaine, pondéré par le nombre d… …es les poules vendues sur contrat moyen ou long terme)

Bourg-en-Bresse du 1…

pas de cotation

Animaux d…
Volailles … 5,00 à 6,00 euros/pièce
Canards …ales : … 7,80 à 8,40 euros/pièce
Canards …barbarie femelles : … 7,00 à 7,50 euros/pièce
Pigeons : … 6,50 à 7,00 euros/paire
Pintades : … 8,50 à 9,00 euros/pièce
Animaux de basse-cour (prix au kg vif) :
Poulets de Bresse (appellation contrôlée) : 4,00 à 4,50 au kg vif
Lapins : … 4,00 à 4,50 au kg vif
Œufs : … 2,50 à 3,00 la douzaine

Foin de Crau

(euros/ tonne HT - Hors transport)
Récolte 2015

	Petites balles	Grosses balles
1ère coupe	200 €	180 à 190 €
2e coupe	190 à 200 €	180 à 190 €
3e coupe	-	-

Porcins

Porcs charcutiers cadran de Plérin (12 911 porcs présentés) *Cotations du Lundi 14 septembre 2015*
prix moyen (sur une base de 56 TMP) : **1,379 euros**

Porcs abattus en Rhône-Alpes *Cotations FranceAgriMer du 04/09 au 10/09/15*
1,62 €/kg/carcasse euros

Plérin du lundi



Veaux

Veaux de boucherie *(kg net entrée abattoir)* — *Cotation nationale FranceAgriMer du 07/09/15 au 13/09/15*

Cat.	Blanc	Rose clair	Rose	Rouge
E	-	-	-	-
U	-	**7,25 €**	**5,95 €**	-
O	-	**5,22 €**	**4,06 €**	**3,93 €**

Jeunes veaux *(prix mini-maxi en euros)* — *Marchés régionaux du 14/09/15 au 18/09/15*

	Apport	Mâles Croisement	Femelles Croisement	Mâles Montbéliards	Laitiers
St-Laurent-de-Chamousset *(veau d'engraissement 4-5 sem)*					
St-Etienne *(veau 45 à 50 kg - Mixte/Mixte - Mixte/Viande)*					
St-Etienne *(veau 50 à 60 kg - Mixte/Mixte - Mixte/Viande)*					
St-Etienne *(veau conformation superieure moyenne)*					
Bourg-en-Bresse *(veau 45-50 kg engrais)* **1108**					

Pas de cotation ce jour

Veaux rose clair O - *Cotations FranceAgriMer*



Equins

(prix moyens, kg hors taxe, entrée abattoir) — *Cotations FranceAgriMer du 07/09/15 au 13/09/15*

	Poulains	Chevaux légers	Chevaux lourds	Export kg vif
Extra	**2,68 €**	**2,45 €**	**1,65 €**	**–**
Bons	**2,38 €**	**2,00 €**		

Céréales

Marché du 15 septembre 2015

N: Nominal; **C**: Camion; **TC**: Train Complet; **P**: Péniche; **A**: Acheteur; **V**: Vendeur; **OA**: Option Acheteur; **OV**: Option Vendeur.
BPMF: blé panifiable meunerie française. Tous les prix s'entendent en négoce (et non en culture), stade de gros, départ hors-taxe.

BLÉ TENDRE	RÉCOLTE 2015				
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**	
Sud Côte-d'Or	76/220/11 mini	sept.-déc.	163	N	C
Aube/Yonne	76/220/11	sept.-déc	154	N	C
ORGE FOURRAGÈRE	**RÉCOLTE 2015**				
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**	
Aube/Yonne	sans limit. d'orgettes 62-63 kg/hl	sept.-déc	144	N	C
Sud Côte-d'Or	63-64 kg/hl	oct-déc.	140 à 143	N	C
AVOINE NOIRE	**RÉCOLTE 2015**				
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**	
Côte-d'Or/Haute-Saone	selon PS	sept.-déc.	155	N	C
Aube/Yonne	52-53 kg/hl	sept.-déc.	155	N	C
POIS	**RÉCOLTE 2015**				
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**	
Aube/Yonne/Côte d'Or		sept.	210	N	C
LUZERNES DÉSHYDRATÉES	**RÉCOLTE 2015**				
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**	
Aube	17% 1ère main	sept.	174	V	
PULPES DE BETTERAVE	**RÉCOLTE 2015**				
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**	
Aube	6 mm1ère main	6 d'oct.	172	V	

Matériel

Tracteur

03 - VEND TRACTEUR CASE IH MX 110 - 6100h - année 2000 - boite 40km/h - TBE
06 77 67 77 66

38 - Vds tracteur Valtra A85 88cv 4400h chargeur MX T8 charrue Huard trisoc round-baller FF122
04 74 57 83 47

38 - Vds John Deere 7500h 1996 4 R M 6 cyl 100 cv clim ordi de bord power quad hms
06 30 96 70 29

42 - Vds tracteur Massey Ferguson 3060 Autotronic 9100 h, 80 cv, année 1989, 4 roues motrices, pneus 30% usure, vitesses rampantes, bon état général, prix 8 500 euros.
✆ **06 88 38 03 06**

55 - Achète tracteur, télescopique, cover crop, presse à foin, rouleau hydraulique, charrue, moissonneuse-batteuse.
06 76 95 32 16.

Travail sol

26 - Vds charrue Huard Master 120 4 corps grand dégagement TBE 2700 euros.
06 72 66 40 59

Récolte

21 - RECHERCHE moissonneuses batteuses, - presses moyenne densité et presses à balles rondes Claas, John Deere, New Holland, Fahr, Welger, MF, Arobale, Krone (réf. 380B)
✆ **06 29 81 80 05**

Arbo-viti

71 - Vds pressoir Vaslin automati. 22 hl, cuves isotherm. 38 hl polyester 34 hl, charroi 15 hl, benne Larippe 17 hl, B.E.
03 85 50 01 98 H.R.

Trav. publics

71 - 03 Fin chantier vds pelle 630 Furikawa, cheni. neuv. 2 GO, TBE, 12.000 - Poclain 90 chen. 260, 9.000 euros.
06 03 42 06 75

Agri. divers

01 - Vds 1 moulin à farine, moteur 11cv, 380V - 1 cuve fuel 1500L verticale - 2 roues neuves Kléber 580/70 R38 - 1 pneu occasion 480/70R28 - 2 pneus occasion 16-9R84
06.98.42.19.52. ou 04.74.66.43.65. hr

07 - Vds cuve chapeau flottant - Fléco pour tracto Case - Broyeur accotement - compresseur taille Lacmé + sécateur.
06 09 92 34 93

07 - Vds cause retraite pulve 400L Florida, épandeur fumier 4T Deguillaume
04 75 34 98 24 HR

18 - Vends pailleuse Lucas Raptor - dérouleuse Altec DR160 - débroussailleuse Ferri T460 - faneuse Claas - le tout très bon état.
06 89 89 69 88.

18 - Vds tract. Landini Legend 115, année 1998, 4 Rm, clim., 3.917 h + herse Lachaud, 5 m, hydraulique, le tout en bon état.
06 72 13 08 45.

21 - Cause retraite VENDS automoteur Hardi 24 m., - semoir semi direct Gaspardo 3 m., - mélangeuse Marmix 6 m3, - bicultordemondt 6 m., - cellules à céréales sous ventilateur (réf. 3806)
06 60 45 58 45

26 - Vds presse John Deere 336 A : 2500 euros, semoir engrais Kuhn MDS 932 + lève-sac Agram 2150 euros.
06 83 48 29 67

38 - Faucheuse Kuhn 6 disques TBE 2012 bétaillère 7 bovins porte inter cornadis veaux. Tél : 04 74 80 14 08
06 42 05 68 42

55 - Rech. pailleuse Kuhn Primor traînée et semoir à engrais mini. 2.000 L.
06 86 87 14 49 ou 03 29 85 25 54

58 - Cause retraite vends : Tracteur VALTRA N 101 - 09/2010 2140 H avec fourche croco 1,70m, 38 000 euros , -pailleuse SILO FARMER 410, 4 000 euros, - herse de prairie 6m année 2013, 1 200 euros, - bétaillère HAUSWIRTH 5,50m - 7 bêtes, 2 500 euros, - andaineur KUHN 4,21m pour pièces, faire offre, - broyeur MAC CONNEL, 5 800 euros, - nourisseur 3m, 600 euros, vibroculteur 3,20 m, 250 euros, - benne 6 tonnes, prix: 1 500 euros, e tout Hors Taxe (380A)
06 64 73 86 03

58 - VENDS cause arrêt : - 1 remorque BRIMONT 8 T. CU, ben. cardan, portes auto, béquille hydro, flèche avec ressort correcte, 3 000 euros, - 1 broyeur Lagarde 2.80 m., refait à neuf, couteaux, axes, entretoises, 3 000 euros, - 1 vibro Kongskilde 3.40 m., 4 rangées de dents, bon état, 500 euros, - 1 herse alternative Amazone 3 m. avec semoir Nodet 17 rangs céréales, l'ensemble 1 000 euros, - 1 rotobêche 2.80 m. Bechamatic, 1 500 euros (réf. 380E)
03 86 26 16 47 HR

69 - Vds compresseur de taille Lacmé, cuves 800 l. sur remorque + enrouleurs + tuyaux + sécateurs Niko - Vds moteur thermique Robin EY008D 3,5 cv.
06 07 47 84 19

70 - A vendre cause retraite : Atomiseur Berthoud Elyte 1200l, 21m, DP Tronic certifié jusqu'en 2018. Semoir engrais Amazone 2000l haché largeur de travail de 20 à 36m déflecteur de bordure. Tracteur 103 54 année 1988 8400m. Tracteur Arès 620 année 1998 5800m. Herse rotative kuhn 3m.
03 84 67 30 63

73 - Vends groupe frigorifique Bitzer, an 2009, fluide R404 A, très bon état, utilisé 30 mois.
06 23 68 00 18

74 - Vds semoir Rabe turbo Drill 400 à autochargeuse Claas 6800 Quantum, herse à pré 8 m.
06 82 10 30 18

74 - Vds tonne à eau 1000 l exo TVA avec châssis et bac Poncet prix : 950 euros.
06 86 38 89 58

84 - 30- A ENCADRER Vds bennes 8- 10- 12 T, cover-crops 24- 28- 32- 36- 40 dis, semoirs 2,5- 3- 4- 4,8 m, charrues nonstop 3- 4- 5 socs.
04 66 24 26 11

84 - Vends rotovator Celli modèle E230 largeur travail 2,30 m, élévateur Muletto LP 15 270. TBE
06 09 09 57 18

84 - Vds cause retraite disques Razol Z8D, camion Renault JN95, pompe tracteur Caprari D280, John Deere 1130, John Deere 6620, sulfat Hardi comander.
06 03 10 61 11

Batiment



Foncier

A céder, région Centre, secteur Briare-Nevers, exploitation d'une surface d'environ 200 ha, ainsi qu'une exploitation d'une surface d'environ 270 ha. Ces deux exploitations sont des exploitations mixtes avec élevage charolais.
Sarl Cabinet JC CATTEAU
59116 Houplines - Tel 03 20 77 80 50
Site: www.jccatteau.fr

Machinisme

CLAAS RÉSEAU AGRICOLE MACON
71850 Charnay-Lès-Mâcon – Tél : 03 85 34 94 94 - Fax : 03 85 34 49 26.
Contacts : Fabrice POINT - Marc MICHEL : 06 30 25 98 26

TRACTEURS		
CLAAS	XERION 3800	2009
CLAAS	AXION 850 CIS	2008
CLAAS	AXION 830 CIS	2010
CLAAS	AXION 820 CIS	2011
CLAAS	AXION 820 CEBIS	2007
CLAAS	ARION 640 CIS	2010
CLAAS	ARION 630 CEB	2008
CLAAS	ARION 620 CEB	2008
CLAAS	ARION 610 CIS	2011
CLAAS	ARION 520 CIS	2009
CLAAS	ARION 420 CIS	2012/13
CLAAS	ARES 657 ATZ	2006
CLAAS	ARES 577 ATZ	2006
CLAAS	ARES 567 ATZ	2005
CLAAS	ARES 546 RZ	2004
CLAAS	AXOS 340 CX	2012
CLAAS	AXOS 320 CX	2009
CLAAS	AXOS 320 C	2009
CLAAS	CELTIS 456 RX	2007/08
CLAAS	CELTIS 446 RX	2007
CLAAS	CELTIS 436 RX	2007
CLAAS	CELTIS 426 RX	2008
RLT	ARES 640 RZ	1998
RLT	ARES 566 RZ	2004
RLT	CELTIS 446 RX	2004
RLT	CERES 340	2000
RLT	CERGOS 355	2001
RLT	651-2	1976
DEUTZ	AGROSTAR 611	1991
FIAT	80-90 DT	1985
JD	6920	2004
LANDI	REX 80V	2000
MF	6455	2005
MF	3630	1989
NH	TS 110	2002
MOISSONNEUSES-BATTEUSES		
CLAAS	LEXION 620	2013
CLAAS	LEXION 570	2006
CLAAS	TUCANO 450	2008
CLAAS	MEGA 370	2006
CLAAS	LEXION 440	2000
CLAAS	LEXION 420 EVOL	2003
CLAAS	CONSPEED 8-75	2012
FANTINI	LH2	2011
GERING	MS HORIZON 800	2011
CAPEL	DIAMANT 8	2013
CAPEL	QUASAR R6	2008
TELESCOPIQUES		
JCB	530 SXL	2004
JCB	530	2003
MLT	735-120 LSU	2010
MERLO	34.7 TOP	2010
NH	LM 5060	2011
DESILEUSES PAILLEUSES MELANGEUSES		
JEULIN	12m3	2002
BELAIR	CORVETTE 350	1997
JEANTIL	P 2000	1999
PRESSES		
CLAAS	Q 3300 RF T	2011
CLAAS	Q 2200 T	2005
CLAAS	V 380 PRO	2012
CLAAS	V 360	2008
CLAAS	V 350	2008/12
CLAAS	V 180	1998
CLAAS	R 260	2008
CLAAS	R 46	1997
LB	6000	2000
GALLIGNANI	8600	1999
VICON	1601 INFO	2003
DEUTZ	3.56	1999
FAUCHEUSES		
CLAAS	DISCO 3050	2007
CLAAS	DISCO 2650 +	2003
CLAAS	CORTO 310	2000
KUHN	GMD 500	1994
KUHN	PZ 320 C	2010
VICON	CM 230	1992
VICON	CM 230	1999
FELLA	KM 310 F2	2005
POTTIN	CAT 210	1998
ANDAINEURS		
CLAAS	LINER 1550	1997
CLAAS	LINER 650 TW	2005
CLAAS	LINER 470 S	2000/3
CLAAS	LINER 430 S	1999
KRONE	SWADRO 395	2003
KUHN	GA 4101 GM	1996
KUHN	GA 7302 DL	1999
KUHN	GA 6632	2010
FANEURS		
CLAAS	VOLTO 770 H	2002/11
CLAAS	VOLTO 640	1998
CLAAS	VOLTO 64	2003
LELY	LOTUS 770	2003
POTT	HIT 910N	2008
KUHN	GF 8501 MH	2002
KUHN	GF 7601 MH	2001
KUHN	GF 5902 MH	2011
EPAREUSE		
FERRI	TSP 550	2013
ROUSSEAU	TINEA 470	2010
SOLS		
BONNEL	NSH	1990
JURANE	RT 400	2007
KVERNELAND	CULTIVATEUR	1988
QUIVOGNER	SR 300	2011
LEMKEN	RUBIN 9/300	2011
COMTE	RR 5000	1994
LEMKEN	ZIRKON 8/400	2012
AMAZONE	KG 402	1995
KUHN	HRB 503	2007
MASCHIO	DM RAPIDO 4000	2006
HOWARD	HK 32	1996
KUHN	ROTOTILLER	1993
NODET	ROTO+SEMOIR	1995
VITI		
NH	VN 240	2000
DOMUS		
BUCHER	RPF 40	1998
BUCHER	RPS 27	1991
REMORQUES		
JOSKIN	11500L	2001

Retrouvez toutes nos occasions sur
www.tractomarket.com/macon



Elevage

21 - VENDS presse balles rondes Welger RP 12, - épandeur Rivière Casalis (réf. 37VB1)
03 80 84 44 52

89 - VENDS bétaillère Lambert 4 à 5 places, 500 euros. RICHARD Jacques (réf. 3803)
03 86 33 01 15

Véhicule

Utilitaire

38 - Vds bétaillère Iveco 3T5, 198 000 Km
04 76 05 07 49

74 - Vds quad Hytrac, an 2014, tt options, 4 x 4, 2400 km, treuil attelage, carte grise encore 4 mois garantie révisé, prix : 3400 euros.
06 86 38 89 58

Tourisme

21 - VENDS 4 X 4 Mitsubichi Pajero, chassis court, turbo, inter, 140 000 kms, 2 places, TBE, CT OK, 6 500 euros (réf. 380F)
03 80 51 87 65 HR

38 - Vds Kangoo 4X4 1.9 DCI Fairway rouge métal. 2006 123000Km CT ok Prix : 6000€
04 76 34 90 12

Achat-Vente

Récolte

01 - Vds paille colza 2015, 50 rouleaux 40 euros la tonne HT
06.80.14.87.27

07 - Vds 25T Golden produites en coteaux sur Doucin II sans désherbage, excel. qualité, voir sur place 07210 Baix
04 75 85 82 57 HR

26 - Vds luzerne pure 1ère 2ème 4ème coupe bottes rondes 150 x 120 TBQ.
06 07 19 30 32

38 - Vds maïs ensilage bon potentiel grain accès facile 6 HA
06 89 89 28 63

42 - Producteur vds maïs ensilage en botte, qualité extra, livré + orge et blé.
04 77 36 74 81 ou 06 66 93 88 00

58 - VENTE d'herbe 25 ha, moutons 1er septembre, région Prémery (réf. 3601)
06 44 87 39 59

Fourrage

51 - VENDS paille bout champs suite rupture contrat enlevée avant 10/10 à Nogent-sur-Seine, bas prix (réf. 3805)
06 80 10 05 20

70 - Agri vend livre paille foin de qualité paiement comptant
✆ **06 86 08 38 02 ou 03 84 32 30 91**

88 - Vends foin. Possibilité de livraison botte carrée.
06 09 39 14 91

Propriété

18 - Investisseur recherche achat lot de 40 à 60 ha terre céréalière, bail au fermier en place.
02 48 59 84 42.

Terrain

38 - Agriculteur recherche à louer parc avec eau ou exploitation à reprendre en totalité, limitrophe 38 nord isère, 01-73. Pas sérieux ou curieux s'abstenir.
06 73 18 40 85

Divers



18 - Vends bon foin de pré, en bottes rondes et pailleuse Lucas, modèle Hulotte 420.
06 08 99 10 25

74 - Vds bélier Ile de France, divers mat. fromagerie, cornadis chèvre.
06 07 42 68 78

Offre

Emploi

Pour 58, recherche
Technico-commercial (e) matériels agricoles
avec experience
G. Buchez 06 74 88 83 50

01 - JA01 recrute un animateur syndical (H/F) en CDI - 35 H - basé à Bourg en Bresse - Envoyer CV pour le 21 septembre à JA01@jarhonealpes.fr

Pour 58, recherche
Responsable atelier confirmé ou **technicien(ne) niveau BTS**
avec 5 ans d'expérience minimum
G. Buchez 06 74 88 83 50

07 - Recherche personne en vue d'un CDI pour poste de moulage de pièces débutant accepté mi-temps ou temps plein au choix du candidat
04 75 33 04 72

18 - Exploitation d'élevage (bovins, ovins) propose un poste d'apprenti, de préférence niv BAC pro ou BTS. Canton de La Guerche sur l'Aubois.
06 82 25 17 13

74 - Cherche employé ferme polyélevage 60 vl, 80 ha, soins aux animaux et conduite matériels. CDD 3 mois.
04 50 68 03 64

Demande

Emploi

71 - Jeune fille 17 ans cherche maître d'apprentissage élevage bovins viande pour 2 ans. Pas sérieux s'abstenir.
06 30 41 21 77

71 - Cherche travaux dans les vignes, 25 ans d'expérience, bûcheronnage, taille de haies et conduite de tracteur.
06 75 19 89 25

Animaux

Divers

42 - Vds 2 agneaux boucherie + p de t (Désirée - Chérie).
04 77 60 54 85 ou 06 83 49 24 80



42 - Achète brebis, chèvres, réforme agneaux gras maigre, toute l'année.
06 07 96 23 40

Bovin

01 - Vds 18 km Bourg en Bresse génisses 46 et 12 terme 09/10/11, ascendance certifiée sanitaire OK
04.74.51.70.16

03 - Elevage LENA Olivier 03360 Urçay VEND taureaux LIMOUSINS 1 an, IA, HBL, fils de Formica et Gagneur, TOP PRICE Lanaud + Cyclone RRE VS + 30 vaches pleines de ces taureaux, vêlages oct., nov., décembre (réf. 340A)
06 28 02 04 05

18 - Elevage HBC vds TB choix de taureaux charolais, 18 mois, qualités maternelles, race et docilité. EARL Breton, 18 Germigny.
06 82 25 17 13.

18 - Vends 11 génisses, 22 mois, salers, HBS, TGS, prêtes à saillir. SCEA Philippeau.
06 86 70 74 53.

18 - Vds reprod. HBC de l'année et 18 mois, ind. IBR, livr. Assurée, visite toute l'année de l'élevage Trameson, 18350 Charly.
06 10 91 41 94.

21 - VENDS 6 taureaux CHAROLAIS 18 mois, - 5 génisses pleines, - 7 génisses 18 mois G.S. Gérard Virely - 21460 Epoissotte (réf. 360B)
06 73 10 01 13 - 03 80 96 44 68

21 - Elevage charolais GAEC HENRIOT VEND reproducteurs HBC 18 mois, or. IA, vêlage facile, garanties sanitaires (réf. 3603)
06 21 88 22 77

38 - VDS Taureau charolais HBC 20 mois VEL Facile calme Garantie sanitaire +1 de 4 ans
06 23 66 31 42

38 - Vds cheptel Charolais 15 vaches + 7 gen terme sept/oct gen 2 ans gen 1 an TGS cause retraite.
✆ **04 74 58 73 81**

38 - Prend bêtes en pension pour cet hiver entre Bourgoin et la Tour-Du-Pin.
06 98 97 98 51

42 - Vds génisses MO 1 à 12 mois, CL, IBR, BVD ok.
06 10 08 92 33

42 - Elev. Holstein vds au choix ds le troupeau, 20 jeunes VL en début de lact. ttes garanties sanitaires, VVD compris, TB origines.
06 77 99 23 77

58 - VENDS taureaux 2 ans + gros veaux de l'année, charolais inscrits HBC, toutes garanties sanitaires (réf. 38VB1)
06 31 37 86 81

58 - VENDS cause retraite : - 1 taureau viande 2011, - 1 taureau élevage 2010 (réf. 3801)
03 86 30 70 83

58 - VENDS taureaux 18 mois et veaux reproducteurs HBC, TGS, IBR A. Charetier - Anlezy (réf. 380D)
✆ **03 86 60 23 29 - 06 37 43 86 56**

58 - VENDS taureaux 18 mois SC. charolais et limousins non inscrits et 1 taureau 30 mois HBC SC + veaux reproducteurs limousins et charolais SC et Cornu. Elevage IBRA Sud Morvan (réf. 38VB2)
03 86 30 15 63

63 - Chept. Salers trait HBS IBR A VD 3 gén. 30M, 5 vaches pl vacc. BVD, 7 gén. 18M, 1 taur. 6 ans.
04 73 21 14 20 ou 06 68 54 34 36

69 - Vds génisses Montb. terme sept - oct - Larajasse.
04 78 44 44 13 HR

69 - Elevage limousin vend veaux reproducteurs très bonne origine père et mère inscrits 3M 3F. Prix raisonnable.
06 82 22 56 77 ou 4 72 31 13 72

69 - Vds génisses prêtes Prim holstein TGS.
06 28 19 19 94

71 - VENDS taureaux HBC, bonnes origines, viande et gabarit, sans complémentation au pré. GAEC Goulliard (réf. 150A)
✆ **03 85 79 40 98 - 06 74 09 49 89**

71 - Elevage charolais HBC, portes ouvertes les 25, 26 et 27 septembre 2015. Vente de veaux mâles de l'année, 70 taureaux de 20 mois, 30 génisses de 20 mois (N.I.). Nouveautés sur http://gaecbonnot.free.fr. Gaec Bonnot Fernand et fils, 71220 La Guiche.
✆ **06 81 89 18 52**

71 - Vds veaux issus d'I.A., nés en octobre et novembre, IBR A, CT performance type viande. Préaud.
06 86 45 20 94

71 - Cse retraite vds cheptel charolais non HBC,, IBR A, taureaux, vaches + génisses pleines, génisses 2014, veaux 2015.
03 85 88 30 89 H.R.

71 - Vds, retraite, 15 génisses charolaises 30 mois pleines, 5 vaches pleines, HBC, IBR A, vêl. nov. déc. jan.
06 12 49 29 08

71 - Gaec du Tinailler élevage inscrit HBL vd mâles reproducteurs 1-2 ans,, TGS.
06 86 83 84 64 ; 06 60 86 64 60

74 - Vds Holstein Red Holstein génisse ou vache prête ou vêlée.
06 82 10 30 18

Ovin

07 - Vds 10 brebis avec leurs 2 agneaux F + agnelles deux ans
04 75 34 52 63 après 20h

21 - VENDS béliers Antenais, agneaux race Texel, inscrits ou non, suivis sanitaires (réf. 380C)
06 48 54 62 33

58 - VENDS reproducteurs Texel, - agneaux Antenais (réf. 3701)
03 86 84 02 47 HR

58 - VENDS angeaux reproducteurs CHAROLAIS non inscrits, BO. (réf. 3804)
03 86 50 04 29 HR - 06 83 24 55 99

71 - Vends agneaux, agnelles antenais, race charollaise, inscrits ou non, TGS.
06 80 32 10 83 ou 06 81 59 25 07

74 - Élevage de la Croix (74) achète agneaux gras ou maigres, brebis pleines ou suitées, réformes.
✆ **06 08 06 98 65**

74 - Vends bélier 15 mois Thônes croisé Ile de France.
06 45 93 31 11

Equin

18 - Vends super étalon apallozan, robe de couleur exceptionnelle de la race, et deux pouliches, 1 et 3 ans, croisées avec ardenais, région st-Amand.
02 48 56 61 16.

21 - VEND jument Auxoise 4 ans, 900 kg, 850 euros (réf. 3702)
03 80 61 40 11

89 - VENDS bas prix Double Poney 17 ans, Percheron 17 ans, Comtois 16 ans, deux ânes. Puisaye (réf. 3802)
06 74 61 39 78

Chien

07 - Particulier vds 2 chiots mâles (portée de 8) type Border Collie 3 mois, non LOF, parents travaillent bovins ovins, puces n°250268712326845 et 250268712326837
04 75 58 02 95

10 - Vends chiots Beauceron, non Lof, mère 250269600847177 à prendre mi septembre.
06 82 04 78 17

38 - Vds 5 chiots F Grif Nivernais du 15/07/2015 parents rapprocheurs voie unique sangliers
06 83 82 54 85

42 - Vds chiots Shihtzu pucés vaccinés mâle 4 m + 2 femelles 2 mois - tat mère 2 GTC605
04 77 24 10 01 ou 04 77 24 56 51

42 - Donne 2 chiots Epagnol Breton, 3 mois, non lof, mère n° 250269801860769, Amions.
04 77 65 21 12 HR

58 - VENDS chiots Bouvier Bernois : 1 mâle - 7 femelles nés le 28/07/2015, père LOF, - mère non LOF 2GND058, 750 euros l'un, pucé/vacciné. (réf. 370A)
06 76 61 65 66

69 - Cède chien 2 ans pour chasse ou compagnie très amitieuse cause maladie.
04 72 24 99 42

71 - Vds chiots nés le 08.05.15, 4 fem., 4 mâl., non Lof, mère croisée Anglo bleu Cascogne extra chasse petit et gros gibier, n° de la mère : 250269810548859.
03 85 24 90 68 ; 06 31 91 06 89

Chasse-Gibier

01 - Vds cheminée Deville insert bois dimensions 60x35 cm démontée - Prix 55 euros
06.73.53.09.35

07 - Spécialiste lapins de Garenne repris en parc adaptation garantie livraison documentation
06 82 28 12 19

TERRES DE BOURGOGNE
agribourgogne.fr

Les offres d'emploi de l'APECITA

AP007523 - HAUT RHIN
CHEF PRODUITS PHYTOSANITAIRES ET SEMENCES H/F
Coopérative agricole céréales-approvisionnements (145 salariés, 30 sites réalisant 180M€ de chiffre d'affaires). • Dans le respect du programme établi avec le responsable du marché «Grandes Cultures», vous serez chargé de : * analyser le marché, * proposer la stratégie approvisionnements phyto-semences et assurer sa mise en oeuvre, * assurer la gestion et le développement de l'activité, * appuyer l'équipe commerciale et participer à la communication. • BAC+2 minimum orientation Agricole/Agronomie. Première expérience terrain réussie chez un agro fournisseur. Connaissance du milieu agricole, du milieu des phytos ou des semences. A l'idéal, connaissance des intercultures et des fourragères et des produits et marchés en agronomie. Compétences en technique d'animation et communication et en informatique de gestion. • CDI avec période d'essai à pourvoir dès que possible.

8316 - ALSACE
AGENT MAINTENANCE FROID FERME H/F
Coopérative laitière. • Coopérative laitière. L'agent froid ferme effectue en sécurité l'installation, la maintenance, la rénovation et le dépannage des matériels de refroidissement du lait à la ferme des sociétaires de son secteur. Il organise et met en oeuvre les contrôles annuels sur l'ensemble des tanks de sa zone. • BTS en Electrotechnique ou installation frigorifique. •

AP008107 - NIEVRE
ANIMATEUR AGROENVIRONNEMENTAL H/F
Municipalité. • Ce poste s'inscrit dans le cadre de l'élaboration et de la mise en place de programmes d'actions de reconquête de la qualité de l'eau de trois captages d'eau souterraine appartenant à la Ville et à 2 autres structures. • Bac+5 agriculture, environnement. Bonne connaissance milieu agricole, agronomie. Conn. collectivités territoriales locales, hydrologie, hydrogéologie, SIG. Permis B. • CDD 3 ans.

AP007947 - HAUTE-SAÔNE
CHARGÉ DE MISSION «INVENTAIRE DES MILIEUX HUMIDES» H/F
Coll. territoriale. • Réaliser et coordonner l'inventaire des milieux humides en application du cahier des charges régional pour le recensement des milieux humides en Franche-Comté, avec l'appui d'un prestataire. • Niveau Bac+4. Expérience de 1 à 3 ans dans une fonction similaire. Spécialisation ou expé. dans le domaine de la caractérisation, de la gestion et de la restauration des zones humides appréciée. • CDD 1 an renouvelable 2 fois.

AP008022 - NIÈVRE
ANIMATEUR - CHARGÉ DE COMMUNICATION H/F
OPA. • Communication sur le métier d'agriculteur. Appui aux équipes cantonales. Gestion administrative, interventions auprès des jeunes. Montage et animation de formations. Animation de réunions syndicales en soirée. • BTS souhaité. Bonne connaissance du milieu agricole et de son organisation. Maitrise bureautique. Qualités relationnelles et rédactionnelles. Permis + véhicule exigé. • CDI. Entrée mi-octobre. SMIC + frais de déplacement.

AP005380 - ALSACE
RESPONSABLE COMMERCIAL H/F
Entreprise familiale à forte notoriété, à taille humaine mais dotée d'une structuration et d'une organisation « groupe », leader de la vente à distance des solutions de stockage et de matériel professionnel pour l'agriculture. • Vous participez à la mise en oeuvre de la politique commerciale, supervisez une équipe de 5 commerciaux sédentaires et participez au recrutement de futurs nouveaux embauchés dans le service. Vous managez votre équipe dans le souci de l'atteinte quantitative et qualitative des objectifs. Vous vous assurez de la montée en compétences de votre équipe par la mise en place d'actions de formation afin accroître les résultats et les performances. • De formation Bac+2 à Bac+4 à orientation commerciale ou agricole avec au moins 5 ans d'expérience dans une fonction de responsable commercial d'une équipe sédentaire. A l'idéal vous connaissez les spécificités de la vente à distance et le secteur de l'agriculture. Vos compétences commerciales, votre sens du travail en équipe et du résultat seront des atouts indispensables pour réussir ce challenge. • CDI. 30 minutes de Strasbourg.

AP008059 - DOUBS
TERRITOIRE DE BELFORT - DIRECTEUR H/F
Association de préservation et valorisation du patrimoine fruitier. • mise en oeuvre de la politique définie par le CA. Gestion administrative et de l'équipe salariée, développement de la structure, recherche de financements. • Gestion de projets, fonctionnement association, relations collectivités et règles financements publics. • CDI, statut cadre groupe G conv. collective animation.

AP008060 - HAUTE-SAÔNE
UN CHARGE DE COURS EN FRANCAIS ET BIOLOGIE H/F
Centre de formation agricole. • Assurer des cours de français et biologie à des classes de secondes, premières et terminales Bac Pro Services aux Personnes et au Territoire. 258 heures de cours à assurer sur l'année scolaire 2015/2016. • Bac +3 minimum. Débutant accepté. • CDD. A pourvoir immédiatement.

AP008076 - SAONE ET LOIRE
DIRECTEUR H/F
Équipement au service de la promotion et de la valorisation de l'élevage et de la viande charolais. • Assurer portage technique, pilotage et développement de l'ensemble du projet. Assurer direction, gestion, animation équipe et développement activités. Organiser, piloter, animer transversalité entre les différents acteurs. Développer mutualisation et partage de services, assister différentes instances décisionnelles. • Bac+5 ou expérience professionnelle dans postes équivalents. Exp. souhaitées dans gestion d'équipement, conception et animation de projets de territoire, promotion et valorisation viande et produits du territoire. Comp. managériales et expériences de dire • Recrutement fonctionnaire ou contractuel. Catégorie A.

AP008119 - CÔTE-D'OR
INSTRUCTION DES DOSSIERS PAC H/F
Service administratif agricole. • Instruction des dossiers PAC des exploitants agricoles : application réglementaire, travail sur logiciel cartographie, photo-interprétation. • Bac +2. Connaissances en agriculture/environnement, droit, logiciel SIG. • CDD de 2 mois. SMIC.

Pour obtenir les coordonnées des entreprises, contactez la délégation la plus proche :
Bureau de Colmar Tél. 03.89.22.24.87 • Bureau de Dijon Tél. 03.80.70.27.37
N'hésitez pas à consulter l'ensemble de nos offres d'emploi sur le site :
www.apecita.com dans la rubrique Emploi

ESPACE Affaires

Toutes les annonces de matériels et de services

TRACTEURS

	CV	an	Heures
JOHN DEERE 6620 Premium, BE, révisé	115	2002	6250
JOHN DEERE 5720, chargeur, BE	80	2004	4650
JOHN DEERE 6420 Premium TLS, TBE, révisé	110	2006	4100
JOHN DEERE 6130 + chargeur, BE	90	2008	6800
JOHN DEERE 6330 Premium + chargeur, TBE	110	2011	3300
JOHN DEERE 5090 G + Bati Quicke, état neuf	90	2015	50
NEW HOLLAND TN.75.F	75	1998	4385
NEW HOLLAND T 5030, chargeur, TBE	82	2009	2750
LANDINI Vision 95, TBE	95	2006	3400
MASSEY FERGUSON 3645, TBE	92	2008	1700
CLAAS Arion 510, TBE	110	2009	2400
CLAAS Arion 630	145	2009	3900
CLAAS Celtis 426 RC+chargeur, BE	75	2005	7085
CLAAS Celtis 436 RC, BE	85	2005	5500
FENDT 312 vario TMS, TBE + rel av.	125	2011	1865
LAMBORGHINI, R2.76 arceau, BE	75	2005	4800

MATERIELS

Faucheuse KUHN GMD 350, état except., déport hydraulique, 2011, 3m50
Faneuse MORRA 530, TBE, 2003, 5m30
Faneuse KUHN GF 6301 MH, BE, 1996, 6m30
Presse balles rondes JOHN DEERE 592 HY flow, ficelle, balletrack, 2004
Presse balles rondes JOHN DEERE 582 HY flow, ficelle, boitier élec, 2003
Cover crop KUHN Discover XS 24, 24 disques, refait à neuf, 2008
Char/téléscop. CATERPILLAR TH 337, TBE, bms, fourch/palet., 2008, 2800H
Mélangeuse LUCAS QUALIMIX 150 PRO, BE, 2009
Bol mélangeur TRIOLIET SOLOMIX 1400 ZK, TBE, 2013, 14m³
Cultitiller KUHN EL 142.300, BE, PORTACOURT PACKER, 2002, 3m
Cultitiller KUHN EL 102.250, BE, PORTACOURT PACKER, 2003, 2m50
Épareuse GYRAX GYRAMAX 1251, état neuf, 2 rotors cdes électriques, 2007

Défi-Mat 19140 UZERCHE
Contact : Lionel PARSOIRE
05 55 73 70 16 ou 06 47 18 94 80
Mail : lparsoire@defimat.fr
www.defimat.fr



AGRICULTEUR CEREALIER 86 VEND
Maïs avec épis enrubanné.
Herbe de prairie enrubannée T.B.Q.
Paille sous abri, en bottes cubiques de 430 kg.
Livraison possible si nécessaire
MASSE Francis : 06 16 37 08 86
Domicile La Chapelle-Montreuil (86)
Tél. 05 49 36 04 43 de 20h00 à 21h30





LES RENDEZ-VOUS À NE PAS MANQUER

5 élevages Charolais HBC du Val d'Arroux vous accueillent
Vendredi 25 et samedi 26 septembre 2015

180 Reprod. mâles et femelles ttes catégories
- **GAEC LA CONDEMINE** - 71 Vendenesse/Arroux - 06 23 21 95 20
- **PIERRE Didier** - 71 Gueugnon - 06 80 44 08 26
- **DEMEULE Laurent et Fabienne** - 71 Rigny/Arroux - 06 08 77 90 86
- **EL. GAGNEPAIN-CHAMPENOIS** - 71 Rigny/Arroux - 03 85 88 97 12
- **GAEC PORNET JM et Guillaume** - 71 Digoin - 06 21 06 16 60

Ttes garanties sanitaires - Prix raisonnables

ELEVAGE CHAROLAIS HBC
GAEC BONNOT Fernand & Fils - 71220 La Guiche
Portes Ouvertes
25, 26 et 27 septembre 2015
Vente de :
Veaux mâles de l'année • 70 taureaux de 20 mois • 30 génisses de 20 mois (N.I.)
Bonnes qualités et origines. Livraison poss. / Prix raisonnables / Buvette
06 81 89 18 52 Nouveautés sur http://gaecbonnot.free.fr

CHAROLLES - Mercredi 30 septembre 2015
L'Ass des Eleveurs Charolais d'entre Saône et Loire fête ses 50 ans
VENTE AUX ENCHÈRES à 14 h
70 veaux mâles de l'année et jeunes taureaux
Expo dès 10 H - Les meilleurs des élevages de la région
Tél : 03 85 24 17 54 - Catalogue visible sur le site internet : www.charolais71.fr


Élevage charolais inscrit IBR A - TGS
Gaec CADOUX Bernard et fils
89420 St André en Terre Plaine - Tel. 06 79 50 15 71 - 06 89 18 05 87
PORTES OUVERTES Visite de l'élevage au pré
les 25, 26 et 27 septembre
40 taureaux de 18 mois - 25 génisses de 18 mois - 100 mâles reproducteurs de l'année -
Les champions de l'élevage seront présentés - Livraison possible - Prix raisonnable
VENTE PERMANENTE DE REPRODUCTEURS
E-mail: gaeccadoux@yahoo.fr - http://pagesperso-orange.fr/charolaiscadoux

PORTES OUVERTES
Samedi 26 et dimanche 27 septembre

Roger BATHO Pontillard - 58330 Saxi-Bourdon	**06 74 69 21 83**
Scea GAUTHIER Etienne et Jean-Luc Gauthier - Aglan - Bona	**06 20 30 86 75**
Olivier VIEUX Chérault - 58270 St Benin d'Azy	**07 86 72 80 09**

VEAUX de l'année - TAUREAUX de 18 mois - TAUREAUX adultes
élevages HBC, IBR A, TGS - Le meilleur accueil vous sera réservé

PERRIN Guy • 03 86 85 06 37 • 06 87 48 78 23
Theury, 58120 St Léger de Fougeret
Élevage HBC vous invite à découvrir son troupeau et la production de **Gavroche** (origine Berthier) ainsi qu'un très grand choix de veaux issus de taureaux à génisses
LES 26 & 27 SEPTEMBRE
Le meilleur accueil vous sera réservé

JOURNÉES COMMERCIALES D'AUTOMNE
les 24, 25 & 26 septembre 2015
LA FÉDÉRATION CHAROLAISE de Côte d'Or
organise comme chaque année une **VENTE**
dans les élevages bovins charolais de Côte d'Or
Vente de reproducteurs mâles inscrits, femelles et toute catégorie avec garanties sanitaires, de race pure et de performances
Une majorité de reproducteurs éligibles à l'aide du Conseil Général de Côte d'Or: 400 €
VENTE DANS LES ELEVAGES AVEC GARANTIES SANITAIRES, DE RACE PURE ET DE PERFORMANCES

Nom Prénom ou Société - Adresse	Téléphone
BAUDION Nicolas - 29, Rue Notre Dame - 21320 Pouilly en Auxois	06 86 53 16 68
EARL GABORY - 21460 Jeux les Bard	06 87 43 40 33
EARL LA COLOMBIERE - 8. Rue Grosbois - 21350 Saint Thibault	06 67 09 79 80
EARL LECHENAULT Yves - 21230 Foissy	06 68 67 74 41
EARL MENETRIER PARIZOT - Barain - 21350 Avosnes	06 88 00 66 35
EARL TURSIN Bernard - Goix - 21210 Villargoix	06 73 95 62 82
GAEC BAUDOT ELEVAGE - 21140 Pont et Massene	06 07 75 59 74
GAEC BAULOT Y & S - Route de Saulieu - 21140 Semur en Auxois	06 74 71 75 30
GAEC DE LA FONTAINE - 21320 Sainte Sabine	06 77 00 86 27
GAEC DE PERGEOT - Dionne - 21320 Chatellenot	06 24 69 61 13
GAEC HENRIOT - 12 Grande Rue - 21700 Villebichot	06 21 88 22 77
GAEC LECHENAULT - Champvantoux - 21350 Saint Thibault	06 24 24 69 93
GAEC VIRELY - Grande Rue - 21360 Ecutigny	06 75 78 55 96
LUCAND FRANCOIS - 21210 Molphey	06 76 52 81 85
MOREL GILLES - 21320 Thoisy le Désert	06 49 31 11 34
SCEA LUCOTTE Jean-Marc - La Lochère - 21320 Créancey	06 80 98 96 57
VIRELY GÉRARD - Epoissottes - 21460 Epoisses	06 73 10 01 13

Renseignements: liste d'éleveurs participants et d'animaux à vendre sur simple demande
Tel. 03 80 90 68 80 - Fax 03 80 90 76 14 HB ou 06 24 24 69 93 HR
Site internet: www.cote-dor.chambagri.fr
(services-aux-professionnels/productions-animales/amelioration-genetique-bovine/federation-charolaise)

Deux éleveurs NIVERNAIS passionnés par la LIMOUSINE vous invitent à leurs PORTES OUVERTES les 19 ET 20 SEPTEMBRE
Venez découvrir les élevages
- **BREUGNOT François** Rangleau 58120 Blismes 06 76 29 30 60
- **THOULE David** Le Couault - 58340 - Diennes Aubigny - 06 10 09 65 69

PORTES OUVERTES INVITATION
LES 25, 26 et 27 SEPTEMBRE
2 ÉLEVAGES CHAROLAIS HBC

SCEA VOISIN Philippe
La Métérie - 58300 Cossaye
03 86 50 70 90 - 06 81 64 19 02

ANDRIOT Alain
Le Piochat - 58300 Cossaye
03 86 50 73 56 - 06 70 47 10 32

Exposition au pré de veaux de l'année dont veaux sans corne.
2 taureaux de 30 mois dont un gène sans corne. Vêlage facile

Le GAEC GAUTHÉ vous propose
12 taureaux de 18 mois HBC dont 1 sans cornes
45 veaux reproducteurs HBC dont 3 sans cornes
à UNE VENTE organisée le VENDREDI 25 SEPTEMBRE
VISITE À PARTIR DE 10H00 | VENTE DE TAUREAUX À 11H00
VENTE DES VEAUX À 14H00
Domaine St Etienne - 58290 Vandenesse

Élevage Charolais BOVINS-OVINS → Gaec VALIGNAT
« Les Petites Barres » - 03210 MEILLERS - Port. 06 50 66 15 82 - 06 87 32 00 63 - Tél. 04 70 47 23 80
vous invite à ses 32es PORTES OUVERTES
du 25 au 28 septembre 2015
Mise en vente de :
1 taureau adulte et **38 taureaux** 18 mois
18 veaux nés en décembre 2014
18 veaux nés en janvier 2015
20 veaux nés entre février et mai 2015
10 laitonnes et **8 génisses** de 18 mois
5 vaches avec veaux de 1 à 3 mois
12 béliers charollais non inscrits de 6 à 7 mois
2 béliers antenais
Reproducteurs inscrits bovins Charolais
Le meilleur accueil vous sera réservé
Prix raisonnables

EARL TOUILLON-MOIRON
Le Grand Saisy
58300 DECIZE
Tel. 03 86 25 04 28 - 06 19 82 08 94

GAEC SAVRE
Au domaine Fleury
58300 DECIZE
Tel. 06 89 28 18 82

Élevage charolais inscrit
Journées **PORTES OUVERTES**
2, 3 et 4 octobre
• Veaux de l'année • Taureaux 18 mois • Femelles tous âges •
www.earl-touillon-moiron.fr

PORTES OUVERTES
les 18, 19 et 20 septembre
Gaec **POUPON**
Jean-Michel et Mathieu
Le Tillot - 58170 CHIDDES
06 22 22 86 46 - 06 12 19 47 56
Élevage HBC IBR A
Veaux de l'année, taureaux 18 mois et adultes à 10 km de Luzy

PORTES OUVERTES
18, 19, 20 septembre
- 35 veaux de l'année
- 15 taureaux 18 mois
- 2 adultes
- Inscrits HBC ou non
- Disponible à la vente

le meilleur accueil vous sera réservé
MONTCHARMONT Roland
Magny, 58170 Millay
Tel. 06 14 09 77 66
06 09 74 90 23 - 06 16 36 19 68

PORTES OUVERTES
Samedi 19 et dimanche 20 septembre
GAEC DES MORILLATS
Elevage DUVERNOY
58360 PREPORCHE
Vend taureaux 18 mois, veaux reproducteurs charolais HBC
IBR A, TGS
Tel. 03 86 30 70 36
Port. 06 33 49 46 88

Élevage HBC
TRINQUET Gilles
Vous ouvre ses portes les **25,26 et 27 septembre**
Taureaux 18 mois, veaux reproducteurs
58 Moulins-Engilbert
03 86 84 23 63 - 06 84 04 06 89

Élevage MARTIN
Les coupes de Pouligny
58340 Montigny sur Canne
PORTES OUVERTES
25, 26, 27 septembre 2015
Présentation de l'élevage au pré
VENTE : • taureaux de 18 mois
• génisses de 18 mois
• veaux de l'année
(dont plusieurs issus d'Emilien, facilité de naissance: index 124)
HBC OU NON
Le meilleur accueil vous sera réservé
Contact: 03 86 50 05 60 ou 06 83 85 43 95

PORTES OUVERTES
les 26 et 27 septembre
Élevage HBC
Taureaux de 18 mois, veaux de l'année
Earl MENETRIER PARIZOT
Hameau de Barain - 21350 Avosnes
03 80 33 49 80
06 88 00 66 35
06 85 60 71 73
Le meilleur accueil vous sera réservé

Fabienne et Jean-Michel CHATILLON
Elevage HBC aux Angles
71190 MESVRES
03 85 54 45 04
PORTES OUVERTES
Les 25, 26 et 27 septembre 2015
Veaux, taureaux de 18 mois, exposés au pré. Prix raisonnables
Les Ets BIGALLET présents sur le site exposeront leur gamme d'aliment. (Un Big Bag d'aliment et divers lots à gagner)

PORTES OUVERTES
les 25, 26 et 27 SEPTEMBRE
SCA LEMAITRE Raymond
Chevanes - 58 Monteron - **Tel. 03 86 30 61 65**
ÉLEVAGE CHAROLAIS HBC
VEND
40 reproducteurs veaux et 18 mois TGS

EN SAÔNE-ET-LOIRE
VENDREDI 25, SAMEDI 26 ET DIMANCHE 27 SEPT 2015
Portes Ouvertes
Reproducteurs charolais HBC - Mâles de l'année - Taureaux 18 mois - Génisses 18 mois
Elevage Gaudet Fabien et Jean-Louis
71420 Marly/Arroux - Tél 06 62 14 35 44

JOURNEES PORTES OUVERTES
de 2 élevages HBC sur site de Beaumont
LES 19 ET 20 SEPTEMBRE
Élevage charolais GAEC DE BEAUMONT - 58230 Alligny-en-Morvan
Élevage charolais GUENOT NICOLAS - 21230 Allerey
A VENDRE PRIX RAISONNABLES
• Taureaux 18 mois • Veaux reproducteurs
03 86 76 12 83 - 06 70 34 71 84
Site: pagesperso.orange.fr/earldebeaumont

SAS **LA FERME DU ROMPOUE** - Gaec **DEBOUX**
Cuy - 58110 Chougny 06 26 01 58 72 - 06 09 97 30 97
PORTES OUVERTES pour la visite de notre élevage inscrit au HBC
25 • 26 • 27 septembre 2015 à Cuy - 58110 Chougny
Veaux reproducteurs et veaux reproducteurs à vêlages faciles.
Taureaux de 18 mois - Génisses de 18 mois pour reproduction et génisses de 30 mois pleines (terme décembre) non inscrites à vendre.
Buffet froid offert

Selon l'Arrêté du ministère de la Culture et de la Communication du 19 décembre 2014 modifiant l'arrêté du 21 décembre 2012 relatif au tarif annuel et aux modalités de publications des annonces judiciaires et légales, le tarif des annonces légales de Terres de Bourgogne est fixé pour l'année 2015 à 1,79 € HT le millimètre colonne pour les départements de la Côte d'Or et de la Nièvre et à 1,87 € HT le millimètre colonne pour le département de l'Yonne. Ce prix est établi selon les prescriptions et la présentation imposées par ledit arrêté sur la base du nombre de lignes de référence de 40 signes (espaces inclus), composées en corps 6,5 exprimé en point pica, soit une hauteur de 2,288 mm/ligne.

CÔTE D'OR

NOMINATION

CHATEAU DE L'INDE

**Société par actions simplifiée
Au capital de 2500 euros
Siège social
9 rue Marceau 21000 Dijon**

Aux termes d'une délibération en date du 01/08/2015 à Dijon, le Président de la société Monsieur HAQUE FOYZUL a nommé Monsieur SINGH Jagdeep, né le 26/01/1987 à Jodhpur (INDE) demeurant 143 rue Saint Dizier 54000 NANCY, Directeur Général.

AL213815270

CLINIQUE DE FONTAINE

**Société anonyme au capital de 197 696 €
Siège social
1 Rue des Creots
21121 Fontaine-Les-Dijon
015 750 185 R.C.S. Dijon**

Suivant procès-verbal en date du 14/04/2015, le conseil d'administration a nommé en qualité d'administrateur et Président du Conseil d'Administration M. Denis MARTIN de la FREMONT demeurant 122 terrasse Saint Pierre 59500 Douai en remplacement de M. Paul TANDONNET à compter de jour.

Modification sera faite au RCS de Dijon

AL213815281

SAS HELIX DEVELOPPEMENT

**S.A.S. au capital de 30 000 Euros
Siège social
4 Rue Jeanne Barret
Parc Valmy
21000 Dijon
R.C.S : Dijon 529 406 209**

Aux termes du procès-verbal de l'Assemblée générale extraordinaire du 28 août 2015, il résulte qu'à compter du même jour :

- La SARL MAZARS DIJON, représentée par Monsieur Christophe LHUILLE, sise 5 rue de la Découverte 21000 Dijon a été nommée commissaire aux comptes titulaire,

- Monsieur Claude PETREMANT demeurant 9 rue Madeleine Brès 25000 Besançon a été nommé commissaire aux comptes suppléant.

Mention sera faite au RCS de Dijon

AL213815282

TRANSFERT DE SIÈGE

STEINMANN AND PARTNERS

**Sasu au capital de 1000€
Siège social
18 avenue Gourgaud 75017 Paris
RCS 802 582 957 Paris**

Aux termes d'une A.G.E. à Paris, en date du 28/08/2015, il a été décidé de transférer le siège social au 15 rue Pasteur 89100 Malay Le Grand à compter de ce jour. Modification en conséquence de l'article 4 des statuts. La présidente est Mme Isabelle STEINMANN-AYRAL demeurant 15 rue Pasteur 89100 Malay Le Grand. La société sera radiée du RCS de Paris et l'inscription modificative sera faite au RCS de Sens.

Pour avis.

AL213815271

HOTELS AFLOAT

L'AGE du 1.9.2015, a décidé de transférer le siège social de la société HOTELS AFLOAT, SARL au capital de 1000€, 12 Grande Rue, 21230 Cussy le Chatel, 789 107 810 RCS Dijon, au 1 Route de Pasquier, 21230, Cussy le Chatel.

Mention au RCS de Dijon

AL213815275

MAGOLI

**Société Civile Immobilière
au capital de 1.000 €
Siège social
56 rue de Montchevreuil 21120 Is sur Tille
492 344 734 RCS Dijon**

L'assemblée générale mixte du 29 juin 2015 a décidé de transférer le siège social au 34, avenue Carnot 21120 Is sur Tille ; l'article 4 des statuts a été modifié en conséquence.

Mention en sera faite au RCS de Dijon

AL213815283

MODIFICATION DE CAPITAL

VERSION VIN

**Société à responsabilité limitée
au capital de 241.640 euros
Siège social
13 Rue Richard 21200 Beaune
388.324.147 RCS Dijon**

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 31.07.2015 et du rapport de la gérance du même jour, le capital a été réduit de 26.760 euros pour le porter de 268.400 euros à 241.640 euros par voie de rachat et d'annulation de 669 parts sociales appartenant à un associé.

Les articles 2.5.0 et 2.5.1 des statuts ont été modifiés ont conséquence.

Ancienne mention : 268.400 euros.

Nouvelle mention : 241.640 euros.

Mention sera faite au RCS Dijon.

Pour avis.

AL213815254

ESTALIS

**Société par actions simplifiée
au capital de 60 000 €
Siège social
7 rue du Bas
21150 Bussy le Grand
RCS / Dijon 433 180 262**

Aux termes du procès-verbal de l'Assemblée générale extraordinaire du 30 juin 2014 et des décisions du Président en date du 18 août 2014, il résulte que le capital a été réduit de 12 460 € pour le porter de 60 000 € euros à 47 540 € par voie de remboursement à certains actionnaires d'une somme de 12 460 €. Cette réduction de capital a été réalisée par voie de diminution du nombre d'actions existantes.

Les articles 7 et 8 des statuts ont été modifiés en conséquence :

Ancienne mention : Capital social : 60 000 €

Nouvelle mention : Capital social : 47 540 €

Mention sera faite au RCS de Dijon

AL213815279

RECTIFICATIF

RESTAURANT BAR O B'MAR

Rectificatif suite à l'annonce n° 213615229 parue dans Terres de Bourgogne le 04/09/2015 n° 1338, il fallait lire que l'étendue de l'activité comportait le BAR en plus du restaurant.

Pour avis

AL213815272

CHANGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

**SELAS « Didier NOURISSAT
Hugues MISSEREY
Ivan STRIFFLING, Maël VIARD
et Marjolaine
NOURISSAT-GONTHIER
Notaires associés
23 rue Buffon 21000 Dijon**

Avis de changement de régime matrimonial

Suivant acte contenant reçu par Me Ivan STRIFFLING, notaire à DIJON, le 08/09/2015,

M. Charles Ezio ERRERA, Retraité, et Mme Françoise Huguette Marcelle BARTIN, Secrétaire comptable, son épouse, dt ensemble à Fontaine les Dijon (21121), 11 rue des Bouchardées, nés M. à Sousse (Tunisie), le 20/06/1952 et Mme à Clermont Ferrand (63000), le 26/03/1957, mariés sous le régime légal sans contrat préalable à leur union à Clermont Ferrand (63000), le 28/04/1978,

Ont adopté le régime de la communauté universelle avec clause d'attribution intégrale de la communauté universelle et exclusion de la reprise des biens propres en cas de dissolution de la communauté par le décès d'un des époux.

Oppositions à adresser, s'il y a lieu, dans les trois mois de la date de parution du présent avis, par LRAR ou par exploit d'huissier, auprès de Me Ivan STRIFFLING, notaire à Dijon.

Pour avis et mention.

Me Ivan STRIFFLING, notaire.

AL213815265

**SELARL «Didier NOURISSAT,
Hugues MISSEREY,
Ivan STRIFFLING, Maël VIARD
et Marjolaine
NOURISSAT-GONTHIER»,
Notaires associés
23 rue Buffon - 21000 Dijon**

AVIS DE CHANGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Me Ivan STRIFFLING, notaire à Dijon, le 10/09/2015, M. Pierre-Hervé ANGILBERT, Professeur de musique, et Mme Elise, Suzette, Liliane ROBERT, Pharmacien, son épouse, dt ensemble à Quétigny (21800), 5 rue St Martin, nés M. à Beaune (21200), le 23/11/1971 et Madame à Chenôve (21300), le 03/04/1980,

Mariés sous le régime de la communauté de biens réduite aux acquêts à défaut de contrat de mariage préalable à leur union célébrée à la mairie de Saint Apollinaire (21850) le 02/08/2002,

Ont adopté pour l'avenir le régime de la séparation de biens pure et simple.

Les oppositions pourront être faites dans un délai de trois mois, à compter de la date de parution du présent avis, et devront être notifiées L.R.A.R. ou par acte d'huissier de justice à Me STRIFFLING – 23 Rue Buffon – 21000 Dijon.

En cas d'opposition, les époux peuvent demander l'homologation du changement de régime matrimonial au Tribunal de Grande Instance.

Pour avis et mention

Ivan STRIFFLING

AL213815290

AVIS DE LA SAFER

SAFER DE COTE D'OR

Appel à Candidatures

La SAFER Bourgogne Franche Comté (département 21) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :

AUBAINE: Terre et Landes.

15 ha 99 a 69 ca - Les petits bois: ZI-4(A*)-4(B*)

MONTCEAU-ET-ECHARNANT: Propriété bâtie avec Landes, pature et terre céréalière.

16 ha 46 a 05 ca - Le bas de la rouere: ZI-26(A) - Le larrey: ZK-16-18 - Le porroux: ZH-26(J)-30 - Les sablons: ZI-49 - Montceau: AC-343[142]-344[154] (avec bâtiments)

Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit **au plus tard le 05/10/2015** à Safer Bourgogne Franche Comté, 11 Rue François Mitterrand 21850 SAINT-APOLLINAIRE , Tél.: 03 80 78 99 89 où des compléments d'information pourront être obtenus.

Retrouvez toutes nos propriétés en publicité sur notre site internet ; www.saferbfc.com,

où vous pourrez géo localiser les parcelles et télécharger les fiches candidatures.

AL213815288

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

**Selarl Isabelle MAUGUERE
Avocat au Barreau de Nevers
23 rue Gambetta 58002 Nevers
Tél.03.86.71.88.54
Fax 03.86.57.65.31
Email : scptmavocats@orange.fr**

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

**Le MARDI 20 OCTOBRE 2015
A 10 heures 30**

Au Tribunal de Grande Instance de NEVERS (Nièvre), Palais de Justice de ladite Ville, Place du Palais.

Commune de COURCELLES-FREMOY (Côte-d'Or), 16 rue Guéneau :

1°) Une maison d'habitation composée :

- au rez-de-chaussée : grand séjour, cuisine, salle de bains, chambre, WC, véranda. Chauffage gaz. Garage attenant,

- à l'étage : quatre chambres et grandes pièces, salle de bains, WC. Chauffage électrique,

- grenier au-dessus.

Terrain.

Le tout cadastré section AB numéros :

153 « 16 rue Guéneau » pour une contenance de 01 are 75 centiares,

266 « Le Village » pour une contenance de 09 ares 22 centiares,

282 « Le Village » pour une contenance de 15 ares 37 centiares.

2°) un passage par la cour commune cadastrée section AB numéro 156 « Le Village » pour une contenance de 02 ares 27 centiares.

3°) une cour commune cadastrée section AB numéro 279 « Le Village » pour une contenance de 08 ares 61 centiares.

Bien libre.

MISE A PRIX : CENT MILLE EUROS (100 000,00 €) ;

A défaut d'enchères une nouvelle vente aura lieu sur une mise à prix inférieure du quart, puis à défaut du tiers.

Les enchères ne pourront être portées que par un Avocat inscrit au Barreau de NEVERS (Nièvre), les frais étant supportés par l'adjudicataire en sus du prix d'adjudication.

Avant de porter enchères, une consignation de 10% de la mise à prix avec un minimum de 3 000,00 € est obligatoire, en sus des frais.

Fait à NEVERS le 10 septembre 2015

Me Isabelle MAUGUERE, Avocat.

Pour tous renseignements s'adresser:

• au cabinet de la Selarl Isabelle MAUGUERE, Avocat au Barreau de Nevers, y demeurant, 23 rue Gambetta – Tél : 03.86.71.88.54.

• au greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal de Grande Instance de NEVERS où le cahier des conditions de vente est déposé.

Les visites seront effectuées par Maître Nicole JACQUEY, huissier de justice à SEMUR-EN-AUXOIS (Côte-d'Or) Tél : 03.80.97.07.92 le lundi 05 octobre 2015 à 14 h 30 sur place.

AL213815277

MODIFICATION DE STATUTS

ESTALIS

**Société par actions simplifiée
au capital de 47 540 €
Siège social
7 rue du Bas 21150 Bussy le Grand
RCS / Dijon 433 180 262**

Aux termes du procès-verbal de l'Assemblée générale extraordinaire du 28 août 2015, il résulte qu'à compter du même jour :

- Le siège social a été transféré au 4 rue Jeanne Barret 21000 Dijon,

- Monsieur Emmanuel LAVIER a démissionné de ses fonctions de Président,

- La société HELIX DEVELOPPEMENT, représentée par Monsieur Laurent VILLEDIEU DE TORCY sise 4 rue Jeanne Barret 21000 Dijon, a été nommée en qualité de Présidente,

- Monsieur Emmanuel LAVIER demeurant 7 rue du Bas 21150 Bussy le Grand a été nommé Directeur Général,

- La SARL MAZARS DIJON, représentée par Monsieur Christophe LHUILLE, sise 5 rue de la Découverte 21000 Dijon a été nommée commissaire aux comptes titulaire,

- Monsieur Claude PETREMANT demeurant 9 rue Madeleine Brès 25000 Besançon a été nommé commissaire aux comptes suppléant.

L'article 3 des statuts a été modifié en conséquence.

Mention sera faite au RCS de Dijon

AL213815280

DISSOLUTION LIQUIDATION

SOCIETE CIVILE LA SOURCE

**Société civile immobilière
au capital de 1.524,49 euros
Siège social : Ancienne gare – RD 33
21 360 La Bussière sur Ouche
350 837 126 RCS Dijon**

Par décision collective des associées du 31 août 2015, les associées ont décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation. L'assemblée générale susvisée a nommé comme Liquidateur Madame Annie Bolland demeurant 21 360 La Bussière sur Ouche, avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci. Le siège de la liquidation est fixé Ancienne Gare – RD 33 – 21 360 La Bussière sur Ouche, adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et, actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés. Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de Dijon.

Mention au RCS de Dijon.

AL213814382

AMILIE

**Société à responsabilité Limitée en Liquidation
Au capital de 16 000 euros
Siège : 28 rue du Faubourg Madeleine
Galerie Marchande Casino 21200 Beaune
RCS Dijon 448 370 817**

L'Assemblée Générale réunie le 24 août 2015 a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Madame Marie-Agnès Mareschal de son mandat de liquidateur, donné à cette dernière quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.

Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de Dijon, en annexe au registre du commerce et des sociétés.

Pour avis

Le Liquidateur.

AL213815224

CUMA DES TROIS VILLAGES

**Société en liquidation
Siège social : Mairie 21390 Fontangy
N° d'agrément : 21/84/494
RCS Dijon : 331 551 523**

L'Assemblée Générale Extraordinaire de clôture de liquidation s'est réuni le 03/09/2015, sur convocation des liquidateurs.

Cette assemblée a approuvé les opérations de liquidation et le compte définitif de liquidation, donné quitus de l'exécution de leur mandat aux liquidateurs et constaté la clôture de la liquidation.

Les Liquidateurs

AL213815267

SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE CCV

**SCI au capital de 3 048 euros
Siège social
2 Rue du Midi 21800 Quétigny
413 377 086 RCS Dijon.**

L' AM du 05/09/2015, a décidé la dissolution de la société et sa mise en liquidation amiable à compter du 05/09/2015, nommé en qualité de liquidateur M. VELICITAT Christian, demeurant 2 Rue du Midi 21800 Quétigny, et fixé le siège de la liquidation au siège social. Dépôt au RCS de Dijon.

AL213815274

SARL BIGE

**Société au capital 8 000 euros
Siège social : Route de Troyes
21240 Talant
417 609 740 RCS Dijon**

Dissolution anticipée

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 30 juillet 2015 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 31 juillet 2015 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.

Elle a nommé comme liquidateur Madame Rosa DI CATERINA, demeurant 1 Grande rue 21220 Clémencey, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.

Le siège de la liquidation, lieu où la correspondance doit être adressée et celui où les actes et documents concernant la liquidation doivent être notifiés, est fixé au 1 Grande rue 21220 Clémencey.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de Dijon, en annexe au RCS.

Pour avis

AL213815276

AVIS DE CONSTITUTION

CONSULT RH

Par ASSP du 24/08/2015, il a été constitué une SASU dénommée Consult RH

Siège social : 6 rue du midi 21000 Dijon

Capital : 1 000 €

Objet : prestations de services de conseil en ressources humaines

Président : Mme Laure TROUILLOUD 6 rue du midi 21000 Dijon

Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de Dijon

AL213815263

FILLIATRE ET CIE

Dénomination : FILLIATRE ET CIE

Forme : SCI

Capital : 100 euros

Siège : 46 Voie Romaine 21490 Norges-la-ville

Objet : Acquisition, revente, gestion et administration civiles de tous biens et droits immobiliers lui appartenant

Durée : 30 ans

Gérants : M. FILLIATRE Robert et Mme FILLIATRE Roselyne 46 Voie Romaine 21490 Norges-la-ville

Cession libre entre associés et au profit des ascendants, descendants ou conjoint du cédant.

Soumise à agrément de l'AGE dans les autres cas. RCS : Dijon

AL213815266

MOUCHOUX

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Meursanges (21200) du 7 septembre 2015, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société en nom collectif

Dénomination sociale : MOUCHOUX

Siège social : 11 rue de l'Eglise 21200 Meursanges

Objet social :

- l'acquisition, la cession, la construction et la propriété de tous biens immobiliers, à usage d'habitation, professionnel, agricole, viticole, commercial ou industriel,

- la mise en valeur, l'administration, la gestion et l'exploitation par bail, location, sous-location sous quelque forme que ce soit, meublé ou non, de courte, moyenne ou longue durée, accompagnée ou non de prestations telles que la fourniture de petit déjeuner et/ou la fourniture de repas et/ou le nettoyage des locaux loués et/ou la fourniture de linge de maison et/ou la réception de clientèle de tous immeubles ainsi acquis ou édifiés, dont elle aura la propriété ou la jouissance,

- la prise de tous intérêts ou participations dans toutes sociétés,

- la Société pourra également consentir tout cautionnement et toute garantie même hypothécaire sur son patrimoine tant pour la réalisation de son objet social que pour le développement de l'activité économique réalisé directement ou indirectement par ses associés,

- éventuellement et exceptionnellement l'aliénation du ou des immeubles devenus inutiles à la Société, au moyen de vente, échange ou apport en société, et généralement toutes opérations quelconques pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus défini.

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 5 000 euros

Associés en nom : La société MOUCHOUX CEDRIC, SARL au capital de 7 500 euros, dont le siège social est situé 11 rue de l'Eglise 21200 Meursanges, immatriculée au RCS de Dijon sous le numéro 509 407 797

Associé et Gérant : Monsieur Cédric MOUCHOUX, demeurant 11 rue de l'Eglise 21200 Meursanges

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de Dijon.

La Gérance

AL213815268

**SELAS «Didier NOURISSAT,
Hugues MISSEREY,
Ivan STRIFFLING, Maël VIARD
et Marjolaine
NOURISSAT-GONTHIER»
Notaires associés
23 rue Buffon - 21000 Dijon**

Suivant acte reçu par Me NOURISSAT, notaire à Dijon, en date du 11/09/2015, il a été constitué la Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle dont les caractéristiques sont énoncées ci-dessous :

Dénomination : FH2L2

Siège : Darois (21121), 8 Rue du Grand Puits

Durée : 99 ans

Objet : activité de marchand de biens, en France et dans tous pays, c'est-à-dire l'achat en vue de leurs reventes de tous biens meubles et immeubles bâtis ou non bâtis, de fonds de commerce, droits au bail, actions ou partis de sociétés immobilières ou des souscriptions à des actions ou des parts de société en vue de les revendre. D'une manière accessoire, la rénovation en vue de revente, la gestion, la location ou sous location de meubles ou d'immeubles nus ou meublés.

Capital social : MILLE EUROS (1.000€)

Apports en numéraire : 1.000 €

Gérant : M. Frédéric HERAMBOURG, dt à Darois (21121), 8 Rue du Grand Puits.

Il a été stipulé une clause d'agrément en cas de pluralité d'associés et de cession au profit d'un tiers à la société, l'agrément devant être donné conformément à la loi.

La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Dijon.

Pour avis et mention.

Le notaire.

AL213815284

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP en date du 12/09/2015 il a été constitué une société :

Dénomination sociale : C le Bouquet

Siège social : 68 rue Maxime Guillot, 21300 Chenôve

Forme : SARL Unipersonnelle

Capital : 5000 €

Objet social : Fleuriste

Gérant : Madame Lydie Maillard, 54 rue de Corcelles, 21000 Dijon

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Dijon

AL213815285

NIÈVRE

NOMINATION

BANABO

**SASU au capital de 74 400 euros
Siège social
10 rue Lucien Perreimond 58300 Champvert
RCS Nevers 450 307 715**

Aux termes du procès-verbal des décisions de l'associé unique en date du 30 juin 2015, il a été nommé :

1°) La société SAS SALVAN ET ASSOCIES, siège social sis à Montluçon (03100) – 9 rue de la Lombardie, RCS Montluçon 380 437 764, en qualité de Commissaire aux Comptes titulaire en remplacement de la société SORECOR.

2°). M. Eric MENA, domicilié au 14 avenue Marx Dormoy 63000 Clermont Ferrand, en qualité de Commissaire aux Comptes suppléant en remplacement de Mme Béatrice BLANCHARD,

Le tout à effet du 30 JUIN 2015

Pour mention au RCS de Nevers

Le Président

AL583815339

TRANSFERT DE SIÈGE

SOCIÉTÉ CIVILE IMMOBILIÈRE LEA CONSTRUCTION

**en abrégé SCI LEA CONSTRUCTION
Siège social
2 Square Maurice Thorez
à Varennes-Vauzelles (58640)
SIREN 434 356 283**

Suivant délibération des associés réunis en assemblée générale extraordinaire le 7 septembre 2015, il a été procédé aux modifications suivantes concernant la société dénommée SCI LEA CONSTRUCTION, au capital de 152,67 € dont siège social était jusqu'alors à Varennes-Vauzelles (58640) 2 Square Maurice Thorez, immatriculée au RCS de Nevers sous le numéro 434 356 283.

Siège Social :

Ancienne mention :

Varennes Vauzelles (58640) 2 Square Maurice Thorez

Nouvelle mention :

Nevers (58000) 6 Allée André Harris.

Pour avis, la gérance

AL583815334

Société d'Avocat Gilbert MARTIN
14 rue Georges Dufaud
58000 Nevers

Avis de transfert de siège social

Par décision du 27 août 2015 l'associé unique de la société ANAÏS PLAGE a décidé de transférer le siège social de 1 rue de Bretagne – ZA de Kerhoas – 56260 Larmor Plage au 17, rue Saint Didier 58000 Nevers. Cette société est une SARL Unipersonnelle au capital de 1.000 € constituée pour une durée de 99 années à compter du 02 juin 2014, dont le gérant est M. Mustapha REMTOLA, dt 17, rue Saint Didier 58000 Nevers, et qui a pour objet la propriété, le financement et l'exploitation directe de tous établissements. En raison du transfert de siège, la société qui était immatriculée 802 234 187 RCS Lorient sera désormais immatriculée sous le même numéro au RCS de Nevers.

Pour avis, le gérant, M.REMTOLA

AL583815343

L'ERMITAGE DE BOURGOGNE

L'AGE du 22.7.2015, a décidé de transférer le siège social de la société SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE L'ERMITAGE DE BOURGOGNE, SARL au capital de 40 000€, Château du Moulin de Senlis, 91230 Montgeron, 490 751 377 RCS Evry, au 20 place de la Mairie, 58420, Le Bourg Saint Reverien.

Objet : L'acquisition de tous droits et biens immobiliers situés à Le Bourg 58420 Saint Reverien, La gestion et administration desdits biens ainsi que de tous biens et droits immobiliers dont la société sera propriétaire. Et plus généralement la réalisation de toutes opérations, se rattachant directement ou indirectement à l'objet social sus décrit, pourvu que ces opérations n'affectent pas le caractère civil de la société.

Durée : 99 ans.

Gérance : Mme Polianskaia Anna, 62 av de l'Europe, 78140 Velizy. La société sera radiée du RCS de Evry et ré-immatriculée au RCS de Nevers

AL583815344

SOCIAL MAGSYL

SARL au capital de 1.000 €
2 rue des 4 Vents, 58000 Nevers
534692371 RCS Nevers

Aux termes de l'AGO en date du 10/09/2015, le gérant a décidé de transférer le siège social à CC CARREFOUR MARKET - 7 rue Étienne Litaud, 58000 Nevers, à compter du 01/09/2015.

Par délibération en date du 10/09/2015, statuant en application de l'article L.223.42 du Code de Commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution malgré un actif net inférieur à la moitié du capital social. Mention en sera faite au RCS de Nevers.

AL583815354

➜ MODIFICATION DE CAPITAL

LSP RACING TEAM

Société à responsabilité limitée
au capital de 685 008 euros
Siège social
Technopole 58470 Magny Cours
RCS Nevers 518 828 918

Suivant l'assemblée générale du 18 juillet 2015 la réduction du capital social de 685 008 euros à 510 000 euros ayant fait l'objet d'une première insertion dans le numéro 1320 du journal « Terres de Bourgogne » du 01/05/2015 est définitivement réalisée avec effet du 18 juillet 2015.

La modification des statuts appelle la publication des mentions suivantes :

Article 7 - Capital social

Ancienne mention :

Le capital social est fixé à six cent quatre-vingt-cinq mille huit euros (685 008 euros).

Nouvelle mention :

Le capital social est fixé à cinq cent dix mille euros (510 000 euros).

Pour avis

La Gérance

AL583815340

➜ VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

ELEXIA ASSOCIES
Avocats au barreau de Nevers
15 rue Adam Billault
58000 Nevers
03.58.57.01.60

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

MARDI 20 OCTOBRE 2015 à 10H30
Au Tribunal de Grande Instance de Nevers
Palais de Justice - Place du palais - Nevers

COMMUNE DE LA MACHINE (Nièvre)

Une maison d'habitation

Sur deux niveaux avec cour et jardin. Logement occupé

Cadastré 10 rue des Bonnets : Section AP n°601 pour 45 ca

Section AP n°626 pour 7 à 70 ca

MISE A PRIX : 26.000,00 €

Visites : Mercredi 7 octobre 2015 à 15h

par Maître Isabelle PONCET-PERE,

Huissier de Justice à Guérigny - Tél 03.86.85.14.53

Les enchères ne pourront être portées que par un Avocat inscrit au Barreau de NEVERS.

Le cahier des conditions de la vente peut être consulté au Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal de Grande Instance de Nevers ou au cabinet de l'avocat poursuivant M° Josiane MONTEIRO, avocat membre de la SELAS ELEXIA ASSOCIES – 15 rue Adam Billault – Nevers

AL583815329

➜ TRIBUNAUX DE COMMERCE

TRIBUNAL DE COMMERCE DE NEVERS

Extrait des minutes du greffe

TRIBUNAL DE COMMERCE DE PARIS

Par jugement en date du 27/08/2015, le Tribunal de Commerce de PARIS a prononcé la Clôture de la liquidation judiciaire pour insuffisance d'actifs

de

INGENIERIE ETUDES ENTREPRISE

8, avenue des Gobelins

75005 Paris

R.C.S.: 306 987 074

ETS SECONDAIRE:

30, rue du 14 Juillet

58000 Nevers

Le Greffier.

AL583815350

➜ MODIFICATION DE STATUTS

LEVAL I

Société Civile au capital de 1 000 €
Siège Social
47 Bis, rue Henri Bouquillard
58000 Nevers
347 446 759 RCS Nevers

Par décisions du 3 septembre 2015, l'Associée Unique a approuvé le traité de fusion du 31 août 2015 prévoyant l'absorption de la société LEVAL I par la société PIERVAL, SAS au capital de 1 000 000 € sise à Nevers (58) – ZAC des Grands Champs - 8, Boulevard du Grand Pré des Bordes, immatriculée au RCS de Nevers sous le n° 379 362 262.

Par acte SSP du 3 septembre 2015, les associés de la société PIERVAL ont approuvé le projet de fusion avec la société LEVAL I.

La société PIERVAL étant propriétaire de la totalité des parts de la société LEVAL I, il n'y a pas lieu à augmentation de son capital.

La société LEVAL I a été dissoute de plein droit et sans liquidation au 3 septembre 2015.

AL583815336

LEVAL II

Société Civile au capital de 1 000 €
Siège Social
47 Bis, rue Henri Bouquillard
58000 Nevers
347 446 882 RCS Nevers

Par décisions du 3 septembre 2015, l'Associée Unique a approuvé le traité de fusion du 31 août 2015 prévoyant l'absorption de la société LEVAL II par la société PIERVAL, SAS au capital de 1 000 000 € sise à NEVERS (58) – ZAC des Grands Champs - 8, Boulevard du Grand Pré des Bordes, immatriculée au RCS de Nevers sous le n° 379 362 262.

Par acte SSP du 3 septembre 2015, les associés de la société PIERVAL ont approuvé le projet de fusion avec la société LEVAL II.

La société PIERVAL étant propriétaire de la totalité des parts de la société LEVAL II, il n'y a pas lieu à augmentation de son capital.

La société LEVAL II a été dissoute de plein droit et sans liquidation au 3 septembre 2015.

AL583815337

PIERVAL

SAS au capital de 1 000 000 €
Siège Social
ZAC des Grands Champs
8, Boulevard du Grand Pré des Bordes
58000 Nevers
379 362 262 RCS Nevers

Par décisions du 03/09/2015, l'associée unique de la société LEVAL I, société civile au capital de 1 000 € sise à NEVERS (58) – 47 bis, rue Henri Bouquillard, immatriculée au RCS de Nevers sous le n° 347 446 759, a approuvé le traité de fusion du 31/08/2015 prévoyant l'absorption de la société LEVAL I par la société PIERVAL.

Par décisions du 03/09/2015, l'associée unique de la société LEVAL II, société civile au capital de 1 000 € sise à NEVERS (58) – 47 bis, rue Henri Bouquillard, immatriculée au RCS de Nevers sous le n° 347 446 882, a approuvé le traité de fusion du 31/08/2015 prévoyant l'absorption de la société LEVAL II par la société PIERVAL.

Par acte SSP du 03/09/2015, les associés de la société PIERVAL ont approuvé les projets de fusion avec les sociétés LEVAL I et LEVAL II, il n'y a pas lieu à augmentation de son capital.

Les sociétés LEVAL I et LEVAL II ont été dissoutes de plein droit et sans liquidation au 03/09/2015.

AL583815338

MARSHALL CONSTRUCTIONS

SARL au capital de 8000,00 Euros
Le Bourg
58420 Brinon sur Beuvron
799977475 R.C.S. Nevers

Par décision de L'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 11/09/2015 il a été décidé de transférer le siège social de la société au 1 rue Bonnerot, 89300 Joigny à compter du 11/09/2015.

Gérance : Monsieur YVON PLOUZEN, demeurant 5 RUE DES FOSSETTES, 95330 Domont

Autres modifications :

- il a été pris acte de la nomination de Monsieur FRANCI GOMILAR, demeurant 1 rue Bonnerot 89300 Joigny en qualité de nouveau Gérant, à compter du 11/09/2015 pour une durée illimitée, en remplacement de Monsieur YVON PLOUZEN, Gérant démissionnaire.

La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Sens et sera radiée du Registre du Commerce et des Sociétés de Nevers

AL583815347

SAS SEFLODI

L'AGOA du 30/06/2015 de la SAS SEFLODI au capital de 181 344 €, dont le siège social est à Nevers 58000 - 12, rue Georges Tardy, RCS Nevers 442 587 341, a pris acte de l'expiration du mandat des commissaires aux comptes au 31/12/2014, et a décidé de nommer :

1- en qualité de commissaire aux comptes titulaire : le cabinet Escoffier - 40, rue Laure Diebold 69009 Lyon en remplacement de la société Woga.

2- en qualité de commissaire aux comptes suppléant: le cabinet Anne Bonnichon et Associés - 37 avenue de Gramont - L'atrium - 03200 Vichy en remplacement de M. Pierre-Michel David.

Mention en sera faite au RCS de Nevers.

AL583815352

TMT TOUS MONTAGES TÉLÉPHONIQUES

SARL au capital de 7622, 45 €
Siège social :
le bourg, 58210 Marcy
478 724 446 RCS de Nevers

L'assemblée générale du 14/09/2015 a pris acte de la fin du mandat d'administrateur de : M. Talon Jean-François et M. Marsault Vincent.

Et a désigné en qualité d'administrateur : M. Marsault Vincent, demeurant 50 bis rue Paulin Pecqueux, 18600 Sancoins.

Modification au RCS de Nevers.

AL583815356

➜ VENTE

Etude de Me Pierre JOUAIRE
Notaire associé A 18240 LÉRÉ

Suivant acte de Me JOUAIRE, notaire à LÉRÉ (18240) en date du 4 septembre 2015, enregistré à la RI de Bourges le 7 septembre 2015, bordereau 2015/921 case n°1

A été constatée la vente par :

M Maamar BELKACEMI, pâtissier, et Mme Bernadette GARCIA, conjointe collaboratrice, son épouse, demeurant à Cosne Cours sur Loire (58200), 40 Rue du Commerce

Au profit de :

La société « SARL BOULANGERIE MASSON », sarl, dont le siège social est à Neuvy sur Loire (58450), 3 rue Marceau au capital de 7 600 euros immatriculée au RCS de Nevers (58) sous le numéro 812 716 827

D'un fonds de commerce de BOULANGERIE – PATISSERIE- CONFISERIE – GLACIER – TRAITEUR exploité dans un immeuble sis Commune de Neuvy sur Loire (58450), 3 Rue Marceau,

Pour lequel le cédant est immatriculé au RCS de Nevers sous le n° 790 533 335

Prix : 215 000,00€ s'appliquant, aux éléments incorporels pour 155 000,00€ et au matériel et au mobilier pour 60 000,00 €

Date d'entrée en jouissance : 5 août 2015

Oppositions en l'Etude de Maître Anne JUILLET, notaire à Pouilly sur Loire (58150) 9 rue René Couard dans les 10 jours suivant l'insertion ou la publicité au Bulletin Officiel des Annonces Commerciales.

Pour Insertion.

Le Notaire.

AL583815335

➜ AVIS DE LA SAFER

SAFER DE LA NIEVRE

Appel à Candidatures

La SAFER Bourgogne Franche Comté (département 58) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :

Cmne de GARCHIZY

Avec bâtiment d'exploitation (stabulation):

20 ha 86 a 20 ca - Champ bouriaude: YD-5

Et par extension, Cmne de VARENNES-VAUZELLES:

44 a 80 ca - Champ des murgers: ZM-1

Cmne de GERMIGNY-SUR-LOIRE

plantation merisiers - bois taillis – terre :

3 ha 28 a 86 ca - Le quarteau: ZH-132 - Les boulaises: ZL-12

Et par extension, Cmne de POUGUES-LES-EAUX:

47 a 27 ca - Bois des bourrees: ZS-47-75-84-111-115

Cmne de MOUX-EN-MORVAN:

4 ha 34 a 05 ca - Parizot: A-132-133-911[131]

Cmne de SAINT-ANDELAIN

Biens loués sur la totalité de la surface:

78 a 12 ca - Les chaudoux: AA-1-2

Et par extension, Cmne de TRACY-SUR-LOIRE:

36 a 16 ca - La cote: B-301-302-303

Cmne de TAZILLY: location sur la totalité de la surface: Bien libre au 11/11/2016

Avec bâtiments habitation et exploitation

62 ha 76 a 55 ca - Cercy: C-335-336-338(*) - La place vaudelin: C-330(*)-511[329] - Le champ du pardon: C-502 - Le champ saperiaut: C-492(*)-493-553[496] - Mezeret: C-468-471-472-473-474-475-476-478-479-480-481-482-486(*)-487-488(*)-489-490-562

Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit **au plus tard le 05/10/2015** à Safer Bourgogne Franche Comté, 6 rue du Ravelin 58000 NEVERS , Tél.: 03 86 21 40 00 où des compléments d'information pourront être obtenus.

Retrouvez toutes nos propriétés en publicité sur notre site internet ; www.saferbfc.com,

où vous pourrez géo localiser les parcelles et télécharger les fiches candidatures.

AL583815358

➜ GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

SCI A.N.

SCI au capital de 180 000 €
Siège social
Route de Saint Laurent
58200 Cosne-Cours-sur-Loire
808 732 747 RCS de Nevers

L'AGE du 17/07/2015 a décidé de nommer en qualité de Gérant Mme NASRI OUARDA, demeurant 138 rue de glandelle, 77167 Bagneaux-sur-Loing.

Mention au RCS de Nevers

AL583815348

CASSE AUTO SERVICES

SARL au capital de 5000 €
Siège social
Route de Saint Laurent, Plaine Souris
58200 Cosne-Cours-sur-Loire
531 028 207 RCS de Nevers

L'AGE du 17/07/2015 a décidé de nommer en qualité de Gérant Mme NASRI OUARDA, demeurant 138 rue de Glandelle, 77167 Bagneaux-sur-Loing.

Mention au RCS de Nevers

AL583815349

TISSOT HOPGOOD DEMONT
Société d'avocats
16 boulevard de la République
71100 Chalon sur Saône

CONTIBAR

SARL au capital de 1 000 €
1 et 3 rue de la Revenderie - 58000 Nevers
RCS Nevers 808 474 076

L'assemblée générale du 6 août 2015 a pris acte de la démission de Monsieur Arnaud JEROME de ses fonctions de Gérant à compter du 6 août 2015, a décidé de supprimer son nom des statuts et de modifier en conséquence l'article 17 des statuts.

AL583815350

➜ NON DISSOLUTION

ACCESS-MAISON

EURL au capital de 10 000 €
Siège social
ZI des Trappes, 58000 Sermoise-sur-Loire
512 311 390 RCS de Nevers

L'assemblée générale du 09/09/2015 a décidé de ne pas dissoudre la Société bien que les capitaux propres soient inférieurs à la moitié du capital social.

Modification au RCS de Nevers

AL583815341

CAPITAL SMH

SARL au capital de 500 €
1 rue Jean Jaures,
58200 Cosne-Cours-sur-Loire
798845921 RCS Nevers

Aux termes de l'AGO en date du 10/09/2015, les associés ont décidé malgré la perte de plus de la moitié du capital social, qu'il n'y avait pas lieu de prononcer la dissolution de la société.

AL583815355

➜ DISSOLUTION LIQUIDATION

Alciat-Juris
SOCIÉTÉ D'AVOCATS

Me Arnaud SARLAT
Siège Social :
BOURGES - 4 rue Porte Jaune
Cab. Sec. : VIERZON
5 ter rue de la Gaucherie
NEVERS - 6 rue Hoche

EURL L'AUBERGE DU CRESCENT

SARL en liquidation amiable
Au capital de 1 000 euros
Siège social : Le Bourg
58140 Marigny l'Eglise
RCS Nevers 793 753 823

DISSOLUTION ANTICIPÉE

Selon décisions extraordinaires du 29 juillet 2015, il a été décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du même jour, et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts.

Elle a nommé comme liquidateur Mme Gisèle SALMON, dmt à Saint Brisson (58230), Pré Davau, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé à Saint Brisson (58230), Pré Davau. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée, et que les actes et documents

concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de

commerce de Nevers, en annexe au RCS.

Pour avis

AL583815331

TPM DESAMIANTAGE

SARL au capital social de 3 000 euros
Siège social
Les Passys 58130 Ourouer
800 936 338 RCS Nevers

Le 1er septembre 2015, l'Assemblée Générale a approuvé les comptes de liquidation, a déchargé le liquidateur de son mandat, lui a donné quitus de sa gestion et a constaté la clôture de liquidation à compter du 31 août 2015.

La société sera radiée au RCS de Nevers.

Pour avis.

AL583815346

QADDI VAP

SARL au capital de 5 000 euros
Siège social : 49 Av. du General de Gaulle
58000 Nevers
800 429 029 RCS Nevers.

L' AGE du 11/09/2015 a décidé la dissolution de la société et sa mise en liquidation amiable à compter du 11/09/2015, nommé en qualité de liquidateur Mme Benouda Hayate, demeurant 32 rue des Acacias 58000 Saint Éloi, et fixé le siège de la liquidation au siège social. Dépôt au RCS de Nevers.

AL583815351

➜ AVIS DE CONSTITUTION

LA FOURNEE DU MORVAN-DOUBS

Suivant acte reçu par Maître ARCANGELI-ZERR, notaire à Montbéliard, le 20 août 2015 enregistré à Montbéliard, le 27 août 2015, Bordereau 408/2015, case 1, extrait 211.

Il a été constitué une société dont les caractéristiques principales sont les suivantes :

Dénomination :LA FOURNEE DU MORVAN-DOUBS

Forme : Société à responsabilité limitée

Capital social : 14 000 € divisé en 1.000 parts de 14,00 €, souscrites en totalité et intégralement libérées, réparties entre les associés en proportion de leurs apports respectifs.

Siège social : Dun les Places (58230) 1 rue du 26 juin 1944.

Objet social : l'exercice de l'activité de boulangerie, de pâtisserie, de chocolaterie, de traiteur, sandwicherie, vente ambulante, restauration rapide à emporter ou sur place, salon de thé, achat et vente de confiseries, épicerie et toutes autres activités annexes ou connexes.

Durée : 99 ans

Apports : Monsieur Raphaël GALLET apporte 7140 €, Madame Delphine GALLET apporte 6 860 €

Gérance : Monsieur Raphaël Marcel André GALLET, demeurant à Brassy (Nièvre) Champs Guedets, né à Besançon (Doubs) le 17 janvier 1976.

Immatriculation : la société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Nevers

Pour Avis, Maître Nadia ARCANGELI-ZERR.

AL583815342

AVIS DE CONSTITUTION

Par Assp du 20.8.2015, il a été constitué une SAS dénommée : GLOBAMODE.

Capital : 1000€.

Siège : 38 rue Camille Barrère, 58400 La Charité sur Loire.

Objet : vente habillement et accessoires de paris au détail.

Durée : 99 ans.

Président : Mr Corot David, 6 rue Louis Mathieu Poussereau, 58260 La Machine, pour une durée indéterminée.

Immatriculation au RCS de Nevers

AL583815357

YONNE

➜ SUCCESSION

AVIS

La Directrice régionale des Finances publiques de Bourgogne et du département de la Côte d'Or, Administratrice générale - France Domaine -25, rue de la Boudronnée 21047 Dijon cedex ,

- a été nommée par décisions du tribunal de grande instance de SENS curateur des successions de :

. en date du 1er juillet 2015, M. Denis Arnaud LAGRUE divorcé, décédé le 23/06/2014 à Sens, réf 15.7364

. en date du 15/07/2015, M. Hubert LAMPIS célibataire, décédé le 25/07/2012 à Joigny, réf 15.7371

Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR.

- curateur des successions de :

Mme Mireille ROBINET célibataire, décédée le 19/01/2013 à Senan, réf 13.5622

Mme Suzanne Fernande MARTIN veuve CHOLEY, décédée le 11/12/2009 à Coulanges sur Yonne, réf 13.6001

M. Michel STIZ célibataire, décédé le 15/07/2013 à Dijon, réf 14.6149

Mme Marcelle Mauricette LAURENT épouse FAISY, décédée le 21/08/2008 à Sens, réf 14.6101

M. Jacques CHEREAU célibataire, décédé le 13/08/2013 à Saint Denis, réf 14.6171

Mme Eliane MILLION veuve THOUZE, décédée le 24/12/2012 à St Maurice Riches Hommes, réf 14.6357

M. Jean-Pierre Raymond PESCHE divorcé, décédé le 20/01/2014 à Sens, réf 14.6667

a établi les inventaires estimatifs et les projets de règlements du passif

M. Daniel Marcel DEVIN célibataire, décédé le 16/12/2009 à SENS, réf 14.6184

Mme Marcelle Annick CHAUVEL veuve HALBERT, décédée le 07/08/2012 à Troyes, réf 14.6252

M. Alain FAISY divorcé, décédé le 02/12/2013 à SENS, réf 14.6259

Mme Carmen MAZUE veuve LEVEQUE, décédée le 14/04/2013 à Cheroy, réf 14.6416

déposera les comptes rendus de succession au tribunal de grande instance de Sens le 21/09/2015

M. Etienne Roger TAVELIN célibataire, décédé le 17/07/2012 à Auxerre, réf 13.5197

M. Claude VERDENET veuf, décédé le 15/07/2013 à Coulanges la Vineuse, réf 14.6352

Mme Jeanne Yvonne SPARFEL veuve MEAUX, décédée le 08/12/2013 à Auxerre, réf 14.6434

Mme Jeanne Yvonne DUCROT veuve PETIT, décédée le 22/10/2013 à Auxerre, réf 14.6461

M. Jean-Claude Louis BONNET divorcé, décédé le 19/01/2011 à Tonnerre, réf 14.6545

M. Georges ROUSSEAU célibataire, décédé le 01/01/2014 à Auxerre, réf 14.6546

Mme Madeleine POIROT veuve ESPARON, décédée le 17/11/2013 à Auxerre, réf 14.6513

M. Cyrille LACOSTE célibataire, décédé le 22/11/2013 à Montereau Fault Yonne (77), réf 14.6779

déposera les comptes rendus de succession au tribunal de grande instance d' Auxerre le 21/09/2015

AL893815353

➜ TRANSFERT DE SIÈGE

AUXIRES

Société à responsabilité limitée unipersonnelle
au capital de 7 622,45 Euros
Siège social
33 Avenue Charles de Gaulle 89000 Auxerre
RCS Auxerre : 403 339 450

Aux termes de décisions en date du 31 juillet 2015, l'associée unique a décidé de transférer le siège social du 33 avenue Charles de Gaulle 89000 Auxerre au 10 avenue d'Auxerre 89000 Saint Georges sur Baulche, à compter du 1er août 2015, et de modifier l'article 4 des statuts.

Dépôt légal au RCS d'Auxerre.

AL893815352

5PAT

SARL au capital de 300 000 euros
Siège social
25 rue des Bas
92600 Asnières sur Seine
533 785 119 RCS Nanterre

Le 17/7/15, l'associé unique a transféré le siège social au Domaine de Clairis - Cottage 50, 89150 Savigny sur Clairis à compter du même jour, et a modifié les statuts. Nouvelle immatriculation auprès du RCS de Sens. Gérance : Elie PATLAJEAN LIBMAN, demeurant 104 rue Jean de la Fontaine 75016 Paris.

AL893815388

➜ MODIFICATION DE CAPITAL

SARL OPTIQUE DES CORDELIERS

L'AGE du 7.9.15 de la SARL OPTIQUE DES CORDELIERS au capital de 8.000 euros, siège social à Auxerre (89) 14, place des Cordeliers, 479 062 549 RCS Auxerre, a décidé d'augmenter son capital social de 242.000 € par incorporation de ladite somme prélevée sur le compte « Autres Réserves ».

Anciennes mentions publiées :

Capital : 8.000 €

Nouvelles mentions :
Capital : 250.000 €.

AL893815341

FIDUCIAL SOFIRAL

Société d'Avocats
15 A Avenue du Château
Saint-Georges-sur-Baulche
B.P.173
89003 Auxerre Cedex

EURL ACANTHE

Société à responsabilité limitée
au capital de 10 000 euros
porté à 100 000 euros
Siège social : place du Champs de Foire,
89450 Vézelay
RCS Auxerre 504 662 305

Par décision du 11 septembre 2015, l'associé unique a décidé une augmentation du capital social de 90 000 euros par incorporation de réserves, ce qui entraîne la publication des mentions suivantes :

Ancienne mention :
Capital social : 10 000 euros
Nouvelle mention :
Capital social : 100 000 euros
Pour avis.
La Gérance.

AL893815391

CABINET BAUGE

Société à responsabilité limitée
au capital de 500 euros porté
à 447 500 euros
Siège social : 24 Rue d'Egleny,
89000 Auxerre
811 774 660 RCS Auxerre

Augmentation du capital

Il résulte du procès-verbal des décisions de l'associé unique en date du 19 août 2015 que le capital social a été augmenté de 447 000 euros par voie d'apport en nature à effet rétroactif du 1er août 2015, ce qui entraîne la publication des mentions suivantes :

Ancienne mention :
Capital social : 500 euros
Nouvelle mention :
Capital social : 447 500 euros
Pour avis La Gérance

AL893815396

➜ RECTIFICATIF

TCM SOLUTIONS

SAS au capital de 100 000 €
Siège social : 8 rue des Longues Raies
ZI des Vauguillettes 89100 Sens
RCS Sens 812 266 872

Par décision du 30 juin 2015, les associés ont constaté une erreur matérielle dans les termes du siège social concernant le N° de rue ; Le texte mentionnant le N° 2 au lieu du N°8.
Rectificatif a été fait.
Le Président

AL893815333

➜ VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

Vente aux enchères publiques
le Mardi 27 octobre 2015
à 11 H 00
au TGI de Sens (89)
au Palais de Justice,
1 rue du Palais de Justice

UNE MAISON à VALLERY (89)
1 rue du Général de La Ferrière

Elevée sur rez-de-chaussée et de 2 étages, **de 4/5 pièces principales**
Cadastrée section B n°s 1125 et 1122, d'une contenance totale **de 02 a 60 ca** - Occupée
MISE A PRIX : 60.000 Euros (outre les charges)
Pour consulter le cahier des conditions de vente, s'adresser :
Au Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal de Grande Instance de SENS,
où il a été déposé, à la **SCP d'Avocats REGNIER - SERRE - FLEURIER –**
FELLAH - GODARD, Avocats au Barreau de SENS, demeurant
9 boulevard Maupéou, 89100 SENS, **Tél. : 03 86 65 81 35**
VISITE sur place le Mercredi 14 octobre 2015 de 9 H 30 à 10 H 30

AL893815348

➜ MODIFICATION DE STATUTS

LAVILLETTE

Société en nom collectif
au capital de 50 000 euros
Siège social
6 rue des Lilas – Villiers Bonneux
89260 Perceneige
813 146 586 RCS Sens

L'assemblée générale extraordinaire du 4 septembre 2015 a décidé de modifier la dénomination de la société qui devient SNC LAVILLETTE.
Pour avis, la gérance.

AL893815258

safer

➜ AVIS DE LA SAFER

SAFER DE L'YONNE

La SAFER Bourgogne Franche-Comté (département 89) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :

FLEYS - bois-taillis

20 a 30 ca - Veaulorge: ZM-68-89

SERRIGNY - bois-taillis

33 a 30 ca - Bois de fleys: C-433 - Le champ de l arche: D-41

MOLOSMES - terre à planter en AOC Bourgogne à louer par bail rural de 25 ans

3 ha 34 a 31 ca -'Clos jacquin': ZX- 16-17(A)- 17(B) - 'Derriere les murailles': ZX- 28 -'Vignes de racineuil': ZX- 153- 156

CHARBUY - Terre – bâtiments d'habitation et d'exploitation – bois – landes – peupleraie – bois taillis

1 ha 08 a 43 ca - Le barreau: AM-231-232

11 ha 42 a 38 ca - Brecy hameau: BK-52 - De perrigny: AL-136 - Derriere la bretagne: ZM-169 - La bossuate: ZR-27 - La nosee de riot: ZP-147 - La pature gillet: AE-566-567 - La ratelatte: ZR-52-53 - La saloire: ZT-94

- La sinelle: AO-320-400-423 - Le bois houchot: AN-171 - Le dessus des egeoirs: AE-989 - Le grain d argent: AE-445-446-456 - Le placiau: AE-393-402-403 - Les bruyeres: AL-324-338[323]-352[326] - Les clins: AH-741

- Les cotereaux: AP-259 - Les egeoirs: AE-997-1005-1019-1040 - Les grands pres: AN-350 AX-33 - Les jaquots: ZP-10(J)-10(K) - Les patouillats: AK-464-489 - Les planches: AN-419-441 - Les pres de la noue: AE-269-278-279-280 - Les vignes de brecy: ZN-158 - Les vignes de la garenne: ZN-118 - Les vignes vasseaux: ZW-26-27 - Montagne de vieux champs: ZP-115(J)-115(K)-170

8 ha 01 a 60 ca - Les bruyeres: AL-328(A)-328(B)-334-335 - Les courlis: AI-551 - Montagne de vieux champs: ZP-116

10 ha 55 a 34 ca - La bossuate: ZR-29 - La petite bretagne: ZM-13 - La ratelatte: ZR-54-55 - La saloire: ZT-95 - Le bateau: ZS-39 - Le bois houchot: AN-490[207]-494[209] ZI-2 - Le placiau: AE-395 - Les egeoirs: AE-998

- Les grelones: BC-419-420 - Les longues raies: ZN-385[134] - Les pres de la noue: AE-270-273 - Les vignes blanches: ZP-28 - Les vignes blanches nord: ZR-38 - Les vignes de brecy: ZN-160-162 - Les vignes de japeloup: ZP-43 - Les vignes vasseaux: ZW-19 - Patouillats nord: ZH-25 - Sur les longues raies: ZN-19

1 ha 28 a 18 ca - Brecy hameau: ZR-74[23] - Le bateau: ZS-53 - Les bruyeres: AL-336[321]-340[323](A)-340[323](Z) - Les vignes de brecy: ZN-159

EGLENY - terre

1 ha 59 a 34 ca - Chene genere: ZE-8-68 - La vallee preau: ZE-36

LINDRY - terre et bois

9 ha 28 a 74 ca - Champ cornu: C-1986-1997-2005 - Chenots: ZK-167(A)-167(B) - Clou chapeau: ZL-49-50 - Fauvelle: ZC-177[93] - La boulassiere: B-806 - La cour: D-667 - La ruelle pommeau: C-1139 - Le carou: A-1014 ZL-73 - Pre long: ZC-5-11 - Prejean: ZL-29-30-32 - Renarderie: ZC-32 - Ruelle pommeau: ZC-110-111 - Simoneau: ZM-6 - Villefareau: ZM-105

2 ha 51 a 30 ca - Pres de l etang: ZC-123 - Ruelle pommeau: ZC-109

POILLY-SUR-THOLON - terre

1 ha 65 a 20 ca - Les vergers: ZL-104-105

VEZELAY - terre et pré – location par bail d'un an renouvelable jusqu'en 2019

46 ha 42 a 53 ca - 'La maladrerie': E- 475-477partie - 'Terre de l hospice': E- 260 - 'Terres de l hospice': E- 498

Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit **au plus tard le 5 octobre 2015** à Safer Bourgogne Franche-Comté, 18 rue Guynemer – CS 30128 89002 AUXERRE cedex , Tél.: 0386469974 où des compléments d'information pourront être obtenus.

AL893815401

LE VERGER SHOP

Société à Responsabilité Limitée
Au capital de 500.000 euros
Siège social : La Mothe Jarry 89220 Bléneau
RCS Auxerre 502 154 628

Aux termes du PV des Décisions des Associés du 10 septembre 2015, il a été décidé :
- de transformer la société en Société par Actions Simplifiée, sans création d'une personne morale nouvelle. Sa dénomination, son objet social, sa durée et son capital restent inchangés. Il est mis fin aux fonctions du Gérant.

Droit de vote : chaque action donne droit à une voix lors des décisions collectives

Transmission des actions : les cessions d'actions sont soumises à l'agrément prévu à l'article 13 des statuts.

- de nommer Monsieur Yvan SERRAS, demeurant Château de la Mothe Jarry 89220 Bléneau, en qualité de Président.

Les statuts ont été modifiés en conséquence.
Mention en sera faite au RCS de Auxerre.

AL893815356

SCI CESIG

SCI au capital de 152,45 euros
Siège social
8, rue de Servolles
77390 Guignes
412 110 702 RCS Melun

L'AGE du 01/08/2015 a nommé M. Olivier DJEHADER demeurant : 5, rue de l'Oreuse Gisy Les Nobles 89140 Yonne en qualité de gérant en remplacement de Mme Sylvie GIRARD à compter du 15/08/2015 et de transférer le siège social au 5, rue de l'Oreuse Gisy Les Nobles 89140 Yonne.
Objet: location immobilière
Durée: 99 ans
Radiation au RCS de Melun, Immatriculation au RCS de Sens

AL893815385

EMERY ET FILS

MODIFICATION DE L'OBJET SOCIAL

Suivant délibération du 25 août 2015, les associés de : La Société « EMERY ET FILS»
Société en nom collectif au capital de 7.317,55 EUR dont le siège social est à Theil sur Vanne (89320) immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Sens sous le numéro 392.518.312
Ont décidés que l'objet social doit être ainsi libellé :
«Article 2. - Objet
Cette société a pour objet l'exploitation d'un fonds de commerce de :
- Au sein de l'établissement principal exploité à Theil-sur-Vanne, 1 route du Miroir, sous l'enseigne «Le Tournebride» : Café-Restaurant-Bimbeloterie, avec vente de tabac,
- Au sein de l'établissement secondaire exploité à Theil-sur-Vanne, 4 route du Pont-Rouge, exploité sous l'enseigne «la Treille de Theil» : hôtel, vente de vins, produits régionaux, conserves, confitures et tous produits et accessoires s'y rapportant.
- Et généralement toutes opérations commerciales, financières, mobilières et immobilières se rattachant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en favoriser le développement.»
Pour insertion,
Le Notaire.

AL893815387

➜ VENTE

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

le Mardi 27 octobre 2015 à 11 H 00
au TGI de Sens (89), au Palais de Justice,
1 rue du Palais de Justice

à Sens (89)
- au 11 rue du Général Dubois
au 1er étage, **un appartement** d'une pièce principale, **de 27 m²** environ
- au 3 rue Charles Michels, une cave de 4,30 m² environ
- au 10 rue Auguste Morel, un garage de 12 ,50 m² environ
A la date du PV de description ces biens étaient **inoccupés**
(mais encombrés de meubles et objets)
Mise à prix : 45.000 Euros (outre les charges)
Pour consulter le cahier des conditions de vente, s'adresser :
Au Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal de Grande Instance de SENS,
où il a été déposé, à la **SCP d'Avocats REGNIER - SERRE - FLEURIER –**
FELLAH - GODARD, Avocats au Barreau de Sens, demeurant
9 boulevard Maupéou, 89100 Sens, **Tél. : 03 86 65 81 35**
Visite sur place le Mercredi 14 octobre 2015 de 14 H 00 à 15 H 00

AL893815402

➜ GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

SCI DE LA RUE DE L'HOPITAL

L'AGE du 1.8.2015 de la société S.C.I DE LA RUE DE L'HOPITAL SARL au capital de 1 524,00 euros, 12 rue saint pierre, 89700 Tonnerre, 430 218 495 RCS Auxerre, a décidé de nommer nouveau gérant, Mr KRIER Gerard-Philippe, 7 rue de la croix, 89290 Quenne, en remplacement de Mme HEMERY Michele pour démission. Mention au RCS de Auxerre

AL893815389

➜ NON DISSOLUTION

M & A

SARL au capital de 1 000 euros
59 Avenue Charles de Gaulle
89000 Auxerre
499 168 342 RCS Auxerre

Suivant décision du 30 Juillet 2015 , l'associé unique, statuant en application de l'article L. 223-42 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.

AL893815349

JOIGNY

Siège social
Lieudit La Petite Ile
rue des Entrepreneurs 89300 Joigny
SARL au capital de 8000 €
RCS Sens 483 339 842

Aux termes d'un procès-verbal de délibération en date du 22 Juin 2015,l'Assemblée Générale Mixte des associés a décidé, statuant par application de l'article L223-42 du Code de Commerce, qu'il n'y avait pas lieu de prononcer la dissolution de la société.
Pour avis

AL893815357

➜ DISSOLUTION LIQUIDATION

CHEMILLY PLUS SERVICE (C.P.S.)

Aux termes d'une décision en date du 31 août 2015, l'associé unique de CHEMILLY PLUS SERVICE (C.P.S), société par action simplifiée en liquidation au capital de 100 euros, dont le siège est 17 Rue du Pont 89800 Chemilly sur Serein, immatriculée au RCS d'Auxerre sous le n° 510336480 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel.
M. David GUILLEMINOT, demeurant, 17 Rue du Pont 89800 Chemilly sur Serein, associé unique, exercera les fonctions de liquidateur pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci. Le siège de la liquidation est fixé 17 Rue du Pont 89800 Chemilly sur Serein. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce d'Auxerre, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.
Pour avis
Le Liquidateur

AL893815311

CHEMILLY PLUS SERVICE (C.P.S.)

Aux termes d'une décision en date du 31 août 2015, l'associé unique de CHEMILLY PLUS SERVICE (C.P.S), société par action simplifiée en liquidation au capital de 100 euros, dont le siège est 17 Rue du Pont 89800 Chemilly sur Serein, immatriculée au RCS d'Auxerre sous le n° 510336480 a approuvé les comptes de liquidation, a donné quitus au liquidateur et l'a déchargé de son mandat, et a prononcé la clôture de la liquidation.
Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du Tribunal de commerce d'Auxerre, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la Société sera radiée dudit registre.
Pour avis
Le Liquidateur

AL893815312

SCI SENS GDG 2

Au capital de 1527 €
Siège 3 rue du Général de Gaulle
89100 Sens
RCS n° Sens D 382 198 653

PV en date du 10 septembre 2015 a décidé la dissolution anticipée et sa mise en liquidation volontaire à compter de ce jour.
Mr Ledoyen Michel, demeurant 19 route de Meaux, 77700 Serris est nommé en qualité de liquidateur et fixe le siège de la liquidation au 13 avenue Lucien Cornet, 89100 Sens

AL893815359

DOMICILE AUTO SERVICE

EURL au capital de 2.000€
Siège social : 5 Grande Rue
89310 Sainte-Vertu
791 959 570 RCS d'Auxerre

Le 30/11/2014, l'AGE a approuvé les comptes de liquidation, déchargé le liquidateur de son mandat et constaté la clôture des opérations de liquidation à compter du 30/11/2014.
Radiation au RCS d'Auxerre.

AL893815399

LA TELEPHONIE BOURGUIGNONNE

Société par actions simplifiée
au capital de 60 000,00 euros
Siège social : 19, quai du Général Leclerc
89300 Joigny
331 565 846 RCS Sens

Dissolution

Aux termes d'une décision en date du 28 août 2015, la Société P2S, Société à responsabilité limitée au capital de 40 000,00 euros, dont le siège social est à Joigny (89300), 19, quai du Général Leclerc, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Sens sous le numéro 453 991 481, a, en sa qualité d'Associée Unique de la Société LA TELEPHONIE BOUGUIGNONNE, décidé la dissolution anticipée de ladite Société à effet au 28 août 2015.Cette opération a été placée sous le régime spécial prévu à l'article 210 A du Code Général des Impôts. La dissolution prendra effet à l'issue du délai de trente jours à compter de la présente parution. Conformément aux dispositions de l'article 1844-5 alinéa 3 du Code Civil, et de l'article 8 alinéa 2 du décret n°78-704 du 3 juillet 1978, cette dissolution entraîne la transmission universelle du patrimoine de la Société LA TELEPHONIE BOURGUIGNONNE à la Société P2S, Associée Unique, sans qu'il y ait lieu à liquidation; les créanciers de la Société LA TELEPHONIE BOURGUIGNONNE peuvent faire opposition à la dissolution dans un délai de trente jours à compter de la publication du présent avis. Ces oppositions doivent être présentées devant le Tribunal de Commerce de Sens. Cette dissolution mettra fin aux mandat et fonction de Président de Monsieur Philippe Fournier ainsi qu'aux mandats et fonctions des Commissaires aux comptes, à savoir Monsieur Claude Labarrière, Commissaire aux comptes titulaire, et de Monsieur Joaquim Montalban, Commissaire aux comptes suppléant.
Pour avis

AL893815400

➜ AVIS DE CONSTITUTION

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte sous seing privé en date du 27/08/2015, a été constituée une EARL
Dénommée «LORET» pour une durée de 99 ans à compter de la date d'immatriculation au capital social de 7500 € (Apports en numéraire) dont le Siège social est fixé : 4, La Bazonnière 89330 Piffonds et dont l'objet est l'exploitation de fonds agricoles et toutes opérations annexes ou accessoires en découlant.
Gérance : M. Fabrice LORET, demeurant à Piffonds (89330), 5 La Bazonnière
M. Jérôme LORET, demeurant 361 rue du Château – 89300 Piffonds, Mme
Séverine LORET, demeurant à Piffonds (89330), 5 La Bazonnière
Cession de parts vis-à-vis des tiers nécessitant l'agrément des co-associés.
RCS : Sens.
Pour avis et mention, la gérance.

AL893815299

FRAICHEURS CUISINES

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 1er septembre à Merry-Sec (Yonne), il a été constitué une société à responsabilité limitée.
Dénomination sociale : FRAICHEURS CUISINES

TRIBUNAL DE COMMERCE D'AUXERRE

Extrait des minutes du greffe

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 07/09/2015 arrêtant le plan de redressement de **Sàrl LE RELAIS DE PONTIGNY** 7 rue Paul Desjardins 89230 Pontigny (restaurant, bar, hôtel). RCS Auxerre 424684926. CIP 3556. Commissaire au plan : la SELARL BAULAND CARBONI MARTINEZ en la personne de Maître Charles-Henri CARBONI 24 rue d'Egleny 89000 Auxerre.

AL893815361

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 07/09/2015 arrêtant le plan de redressement de **Madame Dulce Cristina GUYENOT née MACEDO**
10 rue du Commandant Charpy 89400 Ormoy (Café, restaurant avec licence 4). RCS Auxerre 752497172. CIP 3558. Commissaire au plan : Maître DELIBES 12 boulevard Davout 89000 Auxerre.

AL893815362

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 07/09/2015 prononçant la fin de la procédure de redressement judiciaire suivant les dispositions de l'article L.622-12 du Code de Commerce de la **Sàrl à associé unique AGENCE BD CAMILLA PATRUNO** 16 rue du Général Campenon 89700 Tonnerre. RCS Auxerre 519658553. CIP 3673.

AL893815363

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 07/09/2015 prononçant la clôture du redressement judiciaire après exécution du plan de redressement par voie de continuation de **EMBOU-DECOUP** Z I des Pieds de Rats 89000 AUXERRE. RCS Auxerre 350112777. CIP 1987.

AL893815364

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 07/09/2015 prononçant la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de **Monsieur Jean-Sébastien BUTEAU** 52 bis grande rue 89200 Thory. RCS Auxerre 792159857. CIP 3679.

AL893815365

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 07/09/2015 prononçant la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de **Sàrl à associé unique INSTANTS GOURMANDS** 5 Avenue Jean Moulin 89000 Auxerre. RCS Auxerre 800014136. CIP 3683.

AL893815366

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 07/09/2015 prononçant la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de **SCI SPRINGER** ZA des Bréandes 89000 Perrigny. RCS Auxerre 499221455. CIP 3063.

AL893815367

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 07/09/2015 prononçant la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de **Sàrl SOL'AIR ECO SYSTEME** avenue des Plaines de l Yonne Bâtiment C Parc des Boutisses 89000 Auxerre. RCS Auxerre 534458161. CIP 3546.

AL893815368

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 07/09/2015 prononçant la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de **Sàrl WORLD LUXURY AUTOMOBILE** 68, Rue Guynemer 89000 Auxerre. RCS Auxerre 789952728.CIP3551.

AL893815369

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 07/09/2015 prononçant la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de **Monsieur Loïc André Jean François Joseph BIZOT** 5 rue des Compagnons 89290 Champs sur Yonne. RCS Auxerre 498854272. CIP 3485.

AL893815370

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 07/09/2015 prononçant la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de **Madame Geneviève Chantal GOUX** 26 rue du Général Campenon 89700 Tonnerre. RCS Auxerre 753393693. CIP 3609.

AL893815371

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 07/09/2015 prononçant la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de **Monsieur Cédric JEANDEAUX** 7 rue Pinon 89290 Augy. RCS Auxerre 499899912. CIP 3467.

AL893815372

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 07/09/2015 prononçant la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de **Sàrl MAKO-MERCE** 7 rue Monot Chainq 89570 Neuvy-Sautour. RCS Auxerre 509557724. CIP 3608.

AL893815373

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 07/09/2015 prononçant la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de **l'EURL DES PEPINIERES CLEMENDOT** 89600 Cheu. RCS Auxerre 301850350. CIP 1221.

AL893815374

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 07/09/2015 prononçant la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de **SARL ROBERT BOUCHERON** 40 rue Saint Roch 89360 Butteaux. RCS Auxerre 434973665. CIP 3229.

AL893815375

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 07/09/2015 prononçant la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de **SAS VALEYA** 7 rue de Ravignon 89600 Vergigny. RCS Auxerre 540005667. CIP 3654.

AL893815376

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 07/09/2015 prononçant la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de **Monsieur Christophe ROUSSEL** 3 route de Paris 89700 Tronchoy. RCS Auxerre 494886633. CIP 2475.

AL893815377

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 07/09/2015 prononçant la liquidation judiciaire de **Sàrl ALL'S TECHNIC NETTOYAGE** 5 chemin des Lames 89630 Saint Germain des Champs (Nettoyage, décapage). RCS Auxerre 792790206. CIP 3715. Les créances sont à déposer entre les mains du Liquidateur, Maître François CARLO 2 chemin de la Guimbarde 89300 Joigny, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC.

AL893815378

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 07/09/2015 prononçant la liquidation judiciaire de **Sté MNAL** Place de Normandie 89000 Auxerre (Librairie, débit de tabac). RCS Auxerre 538586629. CIP 3716. Les créances sont à déposer entre les mains du Liquidateur, Maître Bernard DELIBES 12 boulevard Davout 89000 Auxerre, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC.

AL893815379

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 07/09/2015 prononçant la liquidation judiciaire de la **Sàrl LES GRANDS PRES** 3 Bis rue de Milaine 89800 Lignorelles (Pêche, vente de matériel de pêche, nettoyage de berge). RCS Auxerre 532181757. CIP 3717. Les créances sont à déposer entre les mains du Liquidateur, Maître Bernard DELIBES 12 boulevard Davout 89000 Auxerre, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC.

AL893815380

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 07/09/2015 prononçant la liquidation judiciaire de **Sàrl 2D89** 7 rue des Vendanges 89250 Chemilly Sur Yonne (Conception, mise en page, publication, édition et distribution de journaux.). RCS Auxerre 751094830. CIP 3718. Les créances sont à déposer entre les mains du Liquidateur, Maître François CARLO 2 chemin de la Guimbarde 89300 Joigny, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC.

AL893815381

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 07/09/2015 prononçant la liquidation judiciaire de **Sàrl AM2C Bâtiment** 1 rue de Belle Croix 89530 Saint Bris le Vineux (L'exécution, la réparation et la transformation de tous travaux). RCS Auxerre 751713611. CIP 3719. Les créances sont à déposer entre les mains du Liquidateur, Maître Bernard DELIBES 12 boulevard Davout 89000 Auxerre, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC.

AL893815382

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 07/09/2015 prononçant la liquidation judiciaire de **Sàrl LE BOUCHON D'EPINEUIL** 12 rue Saint Pierre 89700 Tonnerre (Café, bar, restauration rapide). RCS Auxerre 533162749. CIP 3720. Les créances sont à déposer entre les mains du Liquidateur, Maître François CARLO 2 chemin de la Guimbarde 89300 Joigny, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC.

AL893815383

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 07/09/2015 prononçant la conversion en liquidation judiciaire de **Monsieur Guillaume Alexandre BOULAND** 27 rue du Général de Gaulle 89270 Vermenton (Boulangerie, pâtisserie2). RCS Auxerre 525318788. CIP 3701. Liquidateur: Maître François CARLO 2 chemin de la Guimbarde 89300 Joigny.

AL893815384

Jugement du Tribunal de Commerce d'ARRAS du 02/09/2015 prononçant la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de la **SARL RAYAN TOURS**, 7 rue Paul Doumer 89000 Auxerre. RCS Arras 753.848.092

AL893815403

Forme : Société à responsabilité limitée

Objet : Traiteur, charcuterie, vente de plats à emporter - Chocolaterie, confiserie, pâtisserie - Cours de cuisine - Location de matériels de réception

Capital social : 4 100 euros.

Siège social : 40 rue de la liberté 89560 Merry-Sec

Durée : 99 années à compter de l'immatriculation au registre du commerce et des sociétés.

Gérant : Monsieur Denis PATRICO demeurant 40 rue de la liberté - 89560 Merry-Sec

La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés tenu au Greffe du tribunal de commerce d'Auxerre (Yonne).

Pour avis et mention, le gérant.

AL893815304

ELECTROSYSTEM

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 4 septembre 2015 à Charentenay, il a été constitué une société à responsabilité limitée.

Dénomination sociale : ELECTROSYSTEM

Forme : Société à responsabilité limitée.

Objet : La peinture industrielle électrostatique.

Capital social : 10 000 euros.

Siège social : 8 rue de la poterne, 89580 Charentenay

Durée : 99 années à compter de l'immatriculation au registre du commerce et des sociétés.

Gérant : M. Christophe ROUILLER, demeurant 8 rue de la poterne, 89580 Charentenay.

La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés tenu au Greffe du tribunal de commerce d'Auxerre (Yonne).

Pour avis et mention, le gérant.

AL893815330

LA ROTISSERIE DES CH'TIS

Avis est donné de la constitution pour une durée de 99 ans, d'une SARL dénommée LA ROTISSERIE DES CH'TIS au capital de 500 euros, le siège social est fixé 87 Domaine du Grand Brouilleret 89500 Egriselles le Bocage, ayant pour objet : rôtisserie (toutes viandes) ambulante; courtage et commission en viande ; restauration rapide, boissons. M. Jean-Michel JOSSIN, demeurant 87 Domaine du Grand Brouilleret 89500 Egriselles le Bocage, assure la gérance. Immatriculation de la Société au RCS de Sens.

Pour avis

La gérance

AL893815337

MAISON DE LA CHAPELLE

Par acte en date du 23 août 2015, il a été constitué la Société par actions simplifiée Maison de la Chapelle, au capital de 20.000 euros et dont le siège social est situé au 24 rue du Serein, 89800 La Chapelle Vaupelteigne. Cette société a été créée par Monsieur Grégory VIENNOIS né le 22 juillet 1975 à Saint Rémy (1971), et demeurant au 24 rue du Serein à La Chapelle Vaulpelteigne, et Madame Delphine CARRE, née le 22 octobre 1971, à Tonnerre demeurant au 24 rue du Serein à La Chapelle Vaupelteigne 89800, ainsi que la société GV CONSULTANT. Le premier Président est Madame Delphine CARRE précitée, qui a d'ores et déjà accepté, ces fonctions, et le Premier Directeur Général Délégué Monsieur Gregory VIENNOIS, précité, qui a d'ores et déjà accepté ses fonctions.

AL893815344

ASSLAL II

Dénomination : ASSLAL II

Forme : SARL

Capital : 1 000 euros

Siège : 44 rue Gabriel Cortel 89300 Joigny.

Objet : alimentation générale, fruits légumes, produits frais, bazar.

Durée : 99 ans.

Gérant : M. OULAMINE El madani 6 rue des Marchais 89190 Courgenay.

RCS : Sens

AL893815345

WD ENG.

Dénomination : WD Eng.

Forme : SASU

Capital : 1 000 euros

Siège : 15 impasse de la Marnière 89100 Paron.

Objet : Prestations intellectuelles liées à l'ingénierie industrielle - achats et ventes de marchandises industrielles - import/export de marchandises industrielles - gestion de projets industriels.

Durée : 99 ans.

Président : M. Seoudi Sofian 15 Impasse de la Marnière 89100 Paron.

La cession des actions de l'associé unique est libre. Chaque action donne droit à une voix.

RCS : Sens

AL893815355

BIOBUILD CONCEPT

Dénomination sociale : BioBuild Concept

Forme : Société par actions

Capital : 10.000 € divisé en 10. 000 actions de 1 €, libérées de moitié

Siège social : La Mocquebouteille 89150 Montacher Villegardin

Objet social :

- La réalisation pour le compte de tiers d'études, de prestations d'accompagnement et de conseil dans le domaine de la construction et particulièrement celui de « l'écoconstruction » et des domaines connexes, y compris en ce qui concerne les stratégies, les actions et les outils marketing, commerciaux et de communication,
- L'acquisition et la capitalisation de toutes informations concernant le domaine de la construction, en particulier en ce qui concerne la recherche, l'innovation et tous les aspects d'une construction respectueuse d'un développement durable (dite « écoconstruction »), dans le but de valoriser ces informations par tous moyens : réalisation, éditions et distribution de publications, de magazines, de dossiers spécialisés, d'études, organisation d'événements, etc.,

Durée : 99 années à compter de son immatriculation au RCS

Présidente : Mme Marie de Korff demeurant à la Mocquebouteille 89150 Montacher Villegardin

Admission aux assemblées et droit de vote : Tout associé a le droit de participer aux assemblées générales et aux délibérations personnellement ou par mandataire, quelque soit le nombre de ses actions, sur simple justification de son identité, dès lors que ses titres sont inscrits en compte à son nom. Tout associé dispose d'un nombre de voix égal à celui des actions qu'il possède.

Agrément : Les cessions d'actions, y compris entre associés, au profit du conjoint, d'un ascendant ou d'un descendant d'un associé, ou résultant d'une dévolution successorale ou de la liquidation d'une communauté entre époux est soumise à l'agrément préalable de la société donné par décision collective adoptée à la majorité en voix et en nombre des associés présents ou représentés.

Immatriculation au RCS de Sens.

AL893815358

P'INK DERMOGRAPHIE

Aux termes d'un acte SSP en date du 10/09/2015 il a été constitué une société

Dénomination sociale : P'INK DERMOGRAPHIE

Siège social : 4 rue des Boussicats, 89000 Auxerre

Forme : SASU

Sigle : P'INK

Nom commercial : Aurelie Bailly-Nonat

Capital : 100 Euros

Objet social : Tatouage Dermographie

Président : Madame Aurelie Bailly-Nonat demeurant 4 rue des Boussicats 89000 Auxerre élu pour une durée indéterminée

Admission aux assemblées et exercice du droit de vote : Chaque actionnaire est convoqué aux Assemblées. Chaque action donne droit à une voix.

Clauses d'agrément : Les actions sont librement cessibles entre actionnaires uniquement avec accord du Président de la société.

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Auxerre

AL893815360

FIDAL - SOCIETE D'AVOCATS
1 Avenue de Saint-Georges 89000 Auxerre

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution, pour une durée de 99 ans, d'une société par actions simplifiée immatriculée au R.C.S. de SENS dénommée « FUNERAIRES DE L'YONNE », au capital de 5.000 Euros, ayant pour objet « le négoce de produits funéraires, pompes funèbres privées, achat et revente de caveaux, de cercueils, articles funéraires, fleurs et couronnes naturelles et artificielles ; le transport de corps avant et après mise en bière ; le courtage d'assurances ».

Son siège social est fixé à Joigny (89300) 51 Avenue Charles De Gaulle.

Monsieur Hervé SAGET demeurant à Champvallon (89710) – 22 Rue de l'Eglise est nommé en qualité de Président, pour une durée illimitée.

Pour insertion

AL893815386

SOCIÉTÉ CIVILE IMMOBILIÈRE BOUHADDOU IMMOBILIER

Capital de deux mille euros
Siège social : 6 rue des Prunelliers
89 100 Saint Martin du Tertre

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 28 aout 2015

Il a été constitué une société civile dont les caractéristiques sont :

Dénomination sociale : BOUHADDOU IMMOBILIER

Forme : Société civile Immobilière

Capital : 2 000 €

Siège : 6 rue des Prunelliers 89 100 Saint Martin du Tertre

Objet : - l'acquisition d'immeubles, de terrains et l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement desdits immeuble et de tous autres immeubles bâtis dont elle pourrait devenir propriétaire ultérieurement, par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement,

Durée : 99 années à compter de l'immatriculation au Registre du commerce et des sociétés.

Les associés n'ont effectué que des apports en numéraire dont le montant s'élève à la somme de deux mille euros.

Gérant : Monsieur Hassan Bouhaddou, 4 avenue de la Marne 89100 Sens

a été désigné comme gérant statutairement

La société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés tenu au greffe du tribunal de commerce de Sens.

Pour avis et mention,

Monsieur Hassan Bouhaddou, un des fondateurs.

AL893815393

Étude de Maitre Marie-Christine MILLOT-SONNET, Notaire à Villeneuve L'Archevêque (89190)

Aux termes d'un acte reçu par Maître Marie-Christine MILLOT-SONNET, notaire à Villeneuve L'Archeveque, (89190), 48, rue de la République, le 12 septembre 2015, il a été constitué une société dont les caractéristiques sont les suivantes :

Forme : Société civile immobilière régie par le titre IX du livre III du Code Civil, modifié par la loi du 4 janvier 1978, le décret du 3 juillet 1978 et ses textes subséquents.

Objet : Acquisition, administration et gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers.

Dénomination : SCI FRECHEL.

Siège social : Villeneuve L'Archevêque (89190), 2 rue Alfred de Musset.

Durée : 99 années à compter de la date de son immatriculation au registre du commerce et des sociétés.

Capital social : CINQ CENTS EUROS (500,00 €), divisé en 50 parts de DIX euros (10,00 €) chacune, numérotées de 1 à 50.

Apports : uniquement en numéraire.

RCS : Sens.

Gérants :

-Monsieur Frédéric Chicouard, demeurant à Villeneuve L'Archevêque (89190), 2 rue Alfred de Musset.

-et Monsieur Michel Pereira, demeurant à Saint Benoist sur Vanne (10160), 26 route nationale 60.

Le mandat qui leur est confié est fixé sans limitation de durée.

Cessions de parts sociales : Libres entre associés, entre ascendants et descendants, ainsi qu'au bénéfice du conjoint d'un associé et soumises à agrément dans les autres cas.

Pour avis.

Le notaire.

AL893815394

AVIS DE CONSTITUTION

Il a été constitué pour une durée de 99 ans sous la dénomination ACCOR IMMO, une SAS au capital de 1.000 €, ayant son siège social à Appoigny (89) 92, route de Paris, ayant pour objet l'agence immobilière, le marchand de biens et l'expertise immobilière. Accès aux assemblées – vote : tous les associés ont le droit de participer aux assemblées. Chaque action donne droit à une voix. Cession d'actions : le cessionnaire d'actions est soumis à l'agrément préalable des associés. En outre, il a été procédé à la nomination de Mme MC Rouseau-Wojas demeurant à St-Georges/Baulches (89) 2, chemin de l'Abreuvoir, en qualité de Président. La société sera immatriculée au registre du commerce d'Auxerre.

AL893815395

BULLETIN d'ABONNEMENT

À retourner sous enveloppe affranchie accompagnée de votre règlement à :
TERRES DE BOURGOGNE - Les jardins d'Octobre
4 rue Davout BP 77409 - 21074 Dijon cedex
03 80 78 90 40
abonnement@terres-de-bourgogne.net

NOUVEAU

Terres de Bourgogne

Avec votre abonnement, vous bénéficiez d'un ACCÈS ILLIMITÉ au site **Agribourgogne.fr**





*Cochez la case correspondante et choisissez votre revue parmi les titres suivants :

- ☐ Bovins viande
- ☐ Grandes cultures
- ☐ Lait élevage
- ☐ Porcs
- ☐ Vigne
- ☐ Aviculture
- ☐ Fruits & légumes
- ☐ Pâtre
- ☐ Chèvre

☐ Je m'abonne pour 1 an 100 €

☐ Je m'abonne pour 2 ans 195 €

☐ + 1 revue Réussir de mon choix*
☐ pour 1 an 40 €
☐ pour 2 ans 80 €

TOTAL

NOM PRÉNOM

RAISON SOCIALE

N° RUE

CP VILLE

Tél Fax Mobile

Email @

☐ Je n'autorise pas Terres de Bourgogne à m'envoyer des informations sur mon adresse mail

☐ Je règle € par chèque à l'ordre de SEP de Bougogne

☐ Je règle € par carte bancaire N°____/____/____/____
date d'expiration: ____/____

SIGNATURE



EURE

Paroles de jeunes

POLYCULTURE
ELEVAGE

C'est au cours d'un matin qui sent bon la terre fraîchement retournée que nous avons rencontré Jean-Benoît Catteau, 24 ans, et Pierre-Henry Catteau, 28 ans, deux frères qui se sont installés à Ecaquelon, sur le Plateau du Roumois, dans l'Eure.



J'aime

- Jean-Benoît : les sorties avec les amis, la moto, le sport

Ils n'aiment pas

- Jean-Benoît : les imprévus, le travail sous la pluie
- Pierre-Henry : la paperasse

L'importance d'avoir du temps libre

Passionnés par le métier d'agriculteur depuis qu'ils sont enfants, Jean-Benoît et Pierre-Henry exploitent une ferme de 115 hectares en polyculture-élevage. *« Mon frère travaillait avec mes parents et je sortais de l'école quand l'opportunité s'est présentée d'acheter une exploitation via la Safer il y a deux ans. Le choix de reprendre cette ferme ensemble s'est vite imposé »,* confie Jean-Benoît.

Cet investissement, ils ont pu le réaliser grâce à la solidarité qui anime leur famille. Celle-ci a monté un groupement foncier agricole (GFA) pour se porter acquéreur. Les deux jeunes agriculteurs ont acheté le corps de ferme et les prairies contiguës.

Une belle moisson

Située à Ecaquelon, l'exploitation comporte 15 hectares de prairie valorisés par une trentaine de vaches allaitantes charolaises. L'aménagement d'un hangar existant a permis de créer un atelier de taurillons qui proviennent de l'élevage de la ferme, complété par des achats extérieurs d'animaux. *« Nous avons la chance de ne pas avoir beaucoup investi pour la création de cet atelier. Aujourd'hui, nous ne perdons pas d'argent avec l'élevage mais nous n'en gagnons pas »*, explique Jean-Benoît, en écho aux éleveurs manifestant en septembre dernier à Paris avec leurs tracteurs. *« Je devais y être, mais les conditions climatiques idéales pour les semis de colza m'ont empêché d'y aller »*, regrette le jeune agriculteur. L'élevage non rémunérateur est heureusement compensé cette année par une très belle moisson, dans des terres à bon potentiel.

> *C'est l'un des rares métiers où, à 24 ans, on peut être chef d'entreprise et maître de sa destinée.»*



Une bonne organisation primordiale

« A notre installation, nous avons mis en place le semis sans labour pour une grande partie des cultures. Les bons résultats de cette année nous confortent dans ce choix ». Un choix qui permet de dégager du temps libre pour les deux frères. *« Nous aimons notre métier, mais il nous semble important d'avoir un temps pour la famille et les loisirs ».* Une répartition des rôles et une bonne organisation du travail permettent en effet à nos deux jeunes agriculteurs de pouvoir profiter de temps libre en famille ou entre amis.

« Pierre-Henry s'occupe avec notre mère du volet administratif, comptabilité et gestion alors que je suis plutôt sur le terrain. Une répartition claire des rôles de chacun nous est parue primordiale pour un bon fonctionnement du Gaec », ajoute le plus jeune des deux frères.

Malgré un investissement global important, ils ne regrettent absolument pas le choix qu'ils ont fait. *« Pour moi, cela nous permettra de transmettre quelque chose à nos enfants »*, explique Jean-Benoît. Des propos, qui, tenus dans la bouche d'un jeune de 24 ans, démontre une maturité qui devrait mener loin ce Gaec, promis à un bel avenir.

C.B.

Leur exploitation

- 115 hectares
- 30 vaches allaitantes
- 80 taurillons, 15 génisses



Une répartition claire des rôles de chacun est importante pour un bon fonctionnement du Gaec.

À Paris, le musée Cognac-Jay présente jusqu'au 27 septembre l'exposition « Thé, café ou chocolat ? L'essor des boissons exotiques au XVIIIe siècle » regroupant plus de 120 objets. Visite.

Boissons exotiques de prestige



S. PIERA/MUSÉE CARNAVALET ROGER-VIOLLET/E. EMO/MUSÉE COGNACQ-JAY ROGER VIOLLET

Table en cabaret et tasse litron et soucoupe.



MUSÉE CARNAVALET/ROGER VIOLLET

Tableaux

L'engouement pour le thé, le café et le chocolat a été tel que de nombreux artistes ont choisi de croquer ces nouvelles boissons. Elles ont inspiré de nombreux artistes comme Boucher ou Chardin. Ici Mme la marquise de Montesson, Mme la marquise du Crest et Mme la comtesse de Dams prenant le thé dans un jardin par Carmontelle (1717-1806).

Les plantes et produits exotiques, en raison de leur rareté et de leur cherté sont tout d'abord introduits à la cour – férue d'orientalisme - durant la seconde moitié du XVIIe siècle. Ils sont alors considérés comme des produits de luxe. Rapportées par Cortez à Charles Quint en 1524, les fèves de cacao sont jusqu'au XVIIe siècle sous monopole de l'empire des Habsbourg. Leur culture et leurs secrets de fabrication se propagent cependant rapidement dans toute l'Europe. Les deux mariages royaux franco-hispaniques de l'époque permettent à cette nouvelle boisson qu'est le chocolat chaud d'être connue à la cour du roi de France. Quoique fort peu apprécié par Louis XIV, le cacao commence à être cultivé dans les Antilles françaises dans ces mêmes années et la première cargaison officiellement française de fèves est livrée à Brest en 1679. Les tout premiers consommateurs de café sont des voyageurs revenus avec des matières premières et les ustensiles de préparation dans leurs bagages dans les années 1640. Son usage se répand ensuite dans le milieu des marins. À partir de 1669, le café prend une place toute particulière suite à la réception parisienne donnée par Aga Mustapha Raca, émissaire de Mehmet IV, au cours de laquelle il fait servir du café dans des tasses de porcelaine japonaise. Le thé ne rencontre pas au début le même succès. Il n'entre véritablement dans les pratiques européennes qu'en suivant le développement de la route maritime des Indes sous l'impulsion des Anglais. Il faut attendre la seconde moitié du XVIIe pour constater son succès au sein des élites aristocratiques.

Les boissons issues du théier, du caféier et du cacaoyer ont dès leur arrivée en France des détracteurs et des partisans. Certains les considèrent comme de véritables « alicaments », d'autres les jugent néfastes pour le corps et l'esprit. De nombreux débats naissent sur l'intérêt de consommer ces nouvelles boissons. Si plusieurs positions de thèses médicales monographiques se consacrent à cet examen entre 1650 et 1670, il faut attendre la synthèse partisane du marchand Sylvestre Dufour en 1671, puis la publication du traité du *Bon usage du thé, du café et du chocolat* « pour la préservation et la guérison des maladies » du médecin Nicolas de Blégny en 1687, pour que les effets stimulants des trois boissons soient parfaitement identifiés et leurs vertus digestives et anticéphaliques reconnues.

CABARETS À CAFÉ

Le thé y est perçu comme salutaire pour prévenir les maux de tête et de ventre. Le café est réputé efficace pour lutter contre le sommeil et les fièvres, favoriser la digestion, mais aussi la mémorisation et la prise de décision. Le cacao a engendré les prises de position les plus vives. Dès le début du XVIIe siècle, il fait l'objet d'un débat religieux sur l'intérêt de le consommer durant les périodes de jeûne. Réputé favoriser la prise de poids, le chocolat est déconseillé aux sédentaires urbains, mais sa consommation est fortement encouragée auprès des enfants, malades et vieillards. En outre, dans les années 1700, les cuisiniers, limonadiers et pâtissiers livrent leurs secrets de fabrication dans des recueils de cuisine. Ces trois boissons exotiques contribuent à modifier les habitudes de table. Elles apparaissent aux quatre repas de la société : le déjeuner, le dîner, le goûter et le souper. Mais trois moments sont privilégiés : au déjeuner, soit la collation prise au réveil ; au goûter, soit la pause à la mi-journée ; le soir, après le dîner. La consommation de ces boissons rencontre un tel succès que Paris compte au début du XVIIe siècle plus de 300 adresses de négoces tenus par la corporation des limonadiers.

L'engouement pour ces boissons exotiques contribue à la création de mobiliers et de « nécessaires » ou de « services ». Les moulins à café apparaissent dès les années 1660, mais il faut attendre le XVIIIe siècle pour voir émerger des tasses dédiées à chacune des trois boissons. Le café se sert sur des soucoupes de cristal, de porcelaine ou de faïence de Hollande, ainsi que sur des porte-chiques que l'on appelle « *cabarets à café* », des sortes de plateaux à bords relevés. Dès le début de ce siècle, l'ajout d'une anse par la manufacture de Meissen facilite la préhension du contenant chaud et l'invention de la tasse cylindrique « litron » a lieu en 1752 au sein de la manufacture de Versailles. Les contenants ne cessent ensuite de se diversifier selon les modes ambiantes et s'inspirent souvent du goût royal et de l'actualité.

VALÉRIE GODEMENT

CRITIQUES ET ÉLOGES

La Marquise de Sévigné à Mme de Grignan, sa fille : « *Je peux vous dire, ma chère enfant, que le chocolat n'est plus avec moi comme il l'était. La mode m'a entraînée comme elle le fait toujours. Tous ceux qui m'en disaient du bien m'en disent du mal. On le maudit, on l'accuse de tous les maux que l'on a. Il est la source des vapeurs et des palpitations, il vous flatte pour un temps puis il vous allume tout d'un coup d'une fièvre continue qui vous conduit à la mort* ».

Et voilà ce qu'a écrit Montesquieu : « *Le café est très en usage à Paris : il y a un grand nombre de maisons publiques où on le distribue. Dans quelques-unes de ces maisons, on dit des nouvelles ; dans d'autres, on joue aux échecs. Il y en a une où l'on apprête le café de telle manière qu'il donne de l'esprit à ceux qui en prennent : au moins, de tous ceux qui en sortent, il n'y a personne qui ne croie qu'il en a quatre fois plus que lorsqu'il y est entré* ».



M. BECK-COPPOLA/RMN GRAND PALAIS

Cabaret à décor bleu et rose, manufacture de Meissen-Sèvres Cité de la céramique

CONSOMMATION

Naissance des cafés

L'arrivée des boissons chaudes que sont le thé, le café et le chocolat, les boissons exotiques comme on les appelait au XVIIIe siècle, a permis la création de lieux de consommation publique, les cafés. La fréquentation de ces établissements, « *manufactures de l'esprit, tant bonnes que mauvaises* » selon Diderot et les rencontres entre proches dans les salons constituent autant d'occasions pour la consommation du chocolat et du thé, mais plus particulièrement du café, boisson stimulante très prisée des philosophes, des politiques révolutionnaires et du peuple. En raison de la multiplication des salons de café à Paris, ces boissons font l'objet d'un véritable combat de corporations. En effet, le monopole de leur distribution et de leur transformation est disputé par les limonadiers, les épiciers et, à la fin du siècle, par l'émergence d'une nouvelle catégorie professionnelle, les restaurateurs.



M.AISNEZ/MUSÉE LE SECQ DES TOURNELLES

Moulin à café.